

Alsace

L’**Alsace** (prononciation : /al.zas/ ; en allemand : *Elsass*, en alsacien : *ʼs Elsàss*) est une région culturelle et historique de l’est de la France à la frontière avec l’Allemagne et la Suisse. Elle est constituée des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Ses habitants sont appelés les *Alsaciens*.

Géographiquement elle se trouve entre le massif des Vosges et le Rhin. Région de l’Europe rhénane, l’Alsace se situe au cœur de la « banane bleue »¹.

De 1982 à 2015, la région Alsace était aussi une région administrative, composée des deux départements du Rhin, qui a fusionné avec les régions de Champagne-Ardenne et de Lorraine pour former la région Grand Est le 1^{er} janvier 2016. Cependant, une nouvelle collectivité territoriale appelée « collectivité européenne d’Alsace » verra le jour le 1^{er} janvier 2021.

L’Alsace fait partie de l’espace culturel de l’Europe centrale et est historiquement une terre de langue germanique (alémanique et francique) avec des parties romanes (vallées welches, certaines communes du Sundgau). Malgré son identité forte, c’est une région cosmopolite², métissée³ et fortement diversifiée sur le plan religieux (voir Histoire des Juifs en Alsace, Protestantisme en Alsace et Mennonites d’Alsace). La région historique était subdivisée en trois entités : la Haute-Alsace⁴, la Basse-Alsace⁵ et la République de Mulhouse⁶. Cette dernière se lance dans l’aventure industrielle dès 1746 et vote sa réunion à la France en 1798.

Française depuis le milieu du xvii^e siècle et son annexion par Louis XIV, l’Alsace accueille avec enthousiasme la Révolution française. Berceau de *La Marseillaise*⁷, elle a vu naître des généraux révolutionnaires comme Kléber, Westermann, Kellermann, Rapp⁸ ou encore Amey. L’implication des Alsaciens dans la Révolution, ainsi que plus tard dans l’affaire du capitaine Dreyfus scella leur attachement à la République française^{9,10}.

Après la défaite lors de la guerre de 1870, l’Alsace (moins l’arrondissement de Belfort) et une partie de la Lorraine (actuel département de la Moselle) sont annexées à l’Empire allemand. Celles que l’on désigne alors comme les « provinces perdues » inspireront un revanchisme qui accompagnera toute la Troisième République. Terre d’Empire (« *Reichsland* » en allemand), l’Alsace-Lorraine est dotée d’une constitution en 1911 qui est suspendue dès le début de la Grande Guerre. À l’issue de celle-ci, l’Alsace-Lorraine réintègre la République française en 1919. Elle est une nouvelle fois annexée par l’Allemagne en 1940 lors de la Seconde Guerre mondiale (sous le nom administratif de « *CdZ-*

<div> <div>Alsace</div> <div>'s Elsàss (alsacien) - Elsass (de)</div> </div>	
	
L'Alsace.	
	
Blason de l'Alsace homologué par les préfets.	Drapeau de l'Alsace, juxtaposant les armes des deux départements.
Administration	
Pays	 France
Statut	Région historique et culturelle Collectivité territoriale(au 1 ^{er} janvier 2021)
Départements français	Bas-Rhin Haut-Rhin
Villes principales	Strasbourg Mulhouse Colmar Haguenu Saint-Louis Sélestat Saverne
ISO 3166-2	FR-67 FR-68
Démographie	

Gebiet Elsass »), avant de redevenir française en 1945. Cette histoire houleuse est une clé essentielle à la compréhension de certains particularismes locaux. Ainsi dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, de nombreux domaines sont régis par un droit local¹¹ qui se substitue au droit général français

Strasbourg est la plus importante¹² des cinq grandes agglomérations alsaciennes devant Mulhouse¹³, Colmar¹⁴, Haguenau¹⁵ et Saint-Louis (banlieue française de Bâle)^{16,17}. Les unités urbaines de Strasbourg et de Mulhouse dépassent chacune les 200 000 habitants. De tradition industrielle forte, Mulhouse est (avec Amiens) la grande ville de France métropolitaine qui a la plus forte proportion de jeunes de moins de 19 ans¹⁸. Strasbourg est le siège de plusieurs institutions européennes, dont le Parlement européen et le Conseil de l'Europe

Jusqu'en 1871, le Territoire de Belfort était un arrondissement du département du Haut-Rhin. Resté français après l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand puis devenu un département à part entière en 1922, il n'a jamais réintégré l'Alsace. Il a par la suite intégré la région Franche-Comté (puis Bourgogne-Franche-Comté).

Gentilé	<u>Alsaciens, Alsaciennes</u>
Population	1 884 150 hab. (2019)
Densité	228 hab./km ²
Langues traditionnelles	<u>Français d'Alsace</u> <u>Alémanique</u> <u>Franc-comtois</u> <u>Francique</u> <u>Welche</u> <u>Jéddischdaitsch</u>
Cultes concordataires	<u>Calvinisme</u> <u>Catholicisme</u> <u>Judaïsme</u> <u>Luthéranisme</u>
Géographie	
Coordonnées	<u>48° 30' nord, 7° 30' est</u>
Superficie	8 280,17 km ²
Point culminant	<u>Grand Ballon (1424 m.)</u>
Grands lacs (> 50 ha)	<u>Lac de Kruth-Wildenstein</u> <u>Lac de Michelbach</u>
Divers	
Animal symbole	<u>Cigogne blanche</u>
Domaine internet	.alsace



La cigogne blanche, symbole alsacien.

Sommaire

L'Alsace, un territoire restreint d'une grande diversité

Le Pays de l'Ill ou le Pays des eaux

Topographie et régions naturelles

Le Sundgau

La trouée de Belfort

La plaine d'Alsace

Les Hautes-Vosges

Les Vosges centrales

Les Vosges du Nord

L'Alsace bossue

Géologie

Climat

Histoire et culture

Subdivisions historiques et culturelles

Haute-Alsace

République de Mulhouse

Basse-Alsace

Histoire

Période pré-alémanique

Établissement des Alamans

L'Alsace dans le Saint-Empire - l'âge d'or des cités alsaciennes

L'Alsace dans le royaume de France

Une difficile et longue conquête française

De la Révolution française à Napoléon III

Guerre contre l'Allemagne et siège de Belfort

L'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand

La Première Guerre mondiale

Le retour dans la République française

Politique d'assimilation

Le III^e Reich puis la Libération

Les Malgré-nous, la Main noire et l'incorporation de force

L'Alsace de l'après-guerre

Une collectivité territoriale française (1982-2015)

Brève chronologie politique

La collectivité européenne d'Alsace

L'identité alsacienne

Culture

Symboles

La cigogne

Héraldique

Drapeau de l'Alsace

Les langues régionales en Alsace

La langue régionale majoritaire : l'alsacien

Le welche

Le francique

Le Jéddischdaitsch

Vie intellectuelle et artistique en Alsace

Une terre d'humanisme

Les influences religieuses

Une culture de la table



Le grand sapin de Noël, place Kléber à Strasbourg, en 2010, avec le village de Noël à son pied.



Marché de Noël à Mulhouse, en 2008.

De grands cuisiniers
Vins d'Alsace, bière, eaux

Architecture alsacienne

Patrimoine

Le château du Haut-Kœnigsbourg
La cathédrale Notre-Dame de Strasbourg
Le mont Sainte-Odile
Le Mur païen
La Cité de l'Automobile
La Cité du Train
Electropolis
L'écomusée d'Alsace
Quelques autres sites

Archéologie

Démographie

Répartition spatiale des pôles d'attraction

Les villes alsaciennes

Strasbourg et ses institutions européennes

Mulhouse

Colmar

Belfort

Haguenau

Saint-Louis

Économie

Secteur primaire

Secteur secondaire

Secteur tertiaire

Législation locale

Le droit communal

Le droit social

La justice

Le régime des cultes

Le régime de l'artisanat

Chasse, eaux et forêts

Les associations

Régime foncier

Vie militaire

Les transports

Le réseau routier

Situation européenne

Mulhouse

Strasbourg

Le réseau ferré

Tramway

Le réseau fluvial

Le réseau aérien

Le réseau cyclable

Les défis pour l'avenir

La préservation de la faune, de la flore et des habitats naturels

La faune alsacienne

Le loup

Le castor

La loutre

- Le grand hamster d'Alsace -*marmotte* de Strasbourg
- Le Lynx boréal
- Le Grand tétras
- Le chamois
- Le Cerf élaphe
- Les invertébrés
- La mutation écologique
 - Filière Chanvre - Cannabis sativa alsacienne - Le chanvre alsacien
 - Trame verte
 - Dispositions et infrastructures cyclistes
 - Ville en transition
- Énergie
 - Géothermie
 - Énergie hydroélectrique
 - Interconnexion électrique et gazière
- Déchets
- Développement durable et évolutions à moyen terme
 - Santé
 - L'éducation et les universités alsaciennes
 - L'université de Strasbourg (Unistra)
 - L'université de Haute-Alsace (UHA) - Mulhouse/Colmar
 - Sur le campus de La Fonderie
 - Sur le campus de L'Illberg
 - Sur les sites de Colmar
 - Les grandes écoles d'ingénieurs d'Alsace
 - Renforcement des liens à l'échelle du monde
 - Les eurodistricts

Notes et références

Annexes

- Bibliographie
- Médias
- Articles connexes
- Liens externes

L'Alsace, un territoire restreint d'une grande diversité

Le Pays de l'Ill ou le Pays des eaux

L'étymologie du nom d'*Alsace* n'est pas établie et continue à faire l'objet de recherches¹⁹. Plusieurs théories existent, mais aucune n'est satisfaisante d'un point de vue scientifique. La région étant une zone de contact linguistique, une raison à ces difficultés étymologiques pourrait être que le nom est le résultat de transformations successives apportées par chacune des langues celtiques, latines, franques et alémaniques.

L'étymologie fondée sur l'hypothèse alémanique est séduisante de par sa simplicité : dans cette acception, « Alsace » serait issu directement d'*Elsass*, anciennement écrit *Elsaß*.

- *El-* viendrait de l'alémanique *Ell* qui désignerait Ill, la principale rivière alsacienne qui traverse la région du sud au nord.
- *saß* viendrait du verbe *sitzen* (se trouver, être assis) (prétérit de l'allemand: *saß* – prétérit du vieil anglais :*sæt*)²⁰, donc signifiant « résident ».

Dans cette logique, *Elsass* signifierait « le pays au bord de l'Il » ou le « pays de l'Il », le substantif « pays » étant dérivé de « *saß* » (« l'assise »)^{21, 22}.

Toutefois, selon Michel Paul Urban, auteur en 2003 d'un dictionnaire étymologique des toponymes alsaciens, le nom de l'Alsace proviendrait de la racine paléo-européenne AL-(i)S qui indique le « mouvement d'une eau qui dépasse » en référence au phénomènes des sources et résurgences qui apparaissent en maints endroits dans les marécages du Ried. Ainsi, il y aurait bien une origine hydronomique au nom « Alsace », mais plutôt pour désigner ce qui était une étendue de petits cours d'eau et de marécages²³.

Topographie et régions naturelles

L'Alsace couvre une surface²⁴ de 8 280 km² (190 km de long sur 50 km de large soit 1,23 % de la superficie de la France). Elle s'étend du sud au nord le long du Rhin qui la borde à l'est. Depuis 1815, elle est limitée au nord par la rivière Lauter, où commence le Palatinat allemand, et à l'est par le Rhin, à l'est duquel s'étend le Bade-Wurtemberg et au sud par la Suisse. Le climat, la nature du sol, le relief façonnent les paysages. Or ces facteurs varient sensiblement d'une zone à l'autre. Il en découle une grande variété des milieux naturels en Alsace qui fait de la région une véritable mosaïque de « pays » distincts. L'espace est donc découpé en plusieurs régions naturelles :



Radôme au sommet du Grand Ballon à 1 424 mètres d'altitude.

Le Sundgau

- Les collines sundgauviennes : le Sundgau est un pays aux reliefs assez doux, dont les collines mulhousiennes du Rebberg et de l'Illberg forment l'extrémité nord. Ce territoire s'étend jusqu'à la frontière suisse et forme les contreforts du massif du Jura. La ville d'Altkirch est traditionnellement considérée comme sa « capitale ». Sundgau signifie comté du Sud en alémanique (« *Sund Kau* ») ;
- Le Jura alsacien : le sud du Sundgau appartient au massif du Jura. Les premières montagnes de ce Jura alsacien vont de la Suisse à la Franche-Comté.

La trouée de Belfort

La trouée de Belfort marque la limite entre l'Alsace et la Franche-Comté. Elle est située entre les massifs montagneux du Jura et des Vosges, qui laissent un passage d'une vingtaine de kilomètres de largeur, au pied du ballon d'Alsace entre la plaine d'Alsace et la partie la plus septentrionale du bassin du Doubs, puis les plaines haute-saônoises de l'Ognon.



Les régions naturelles d'Alsace.

La plaine d'Alsace

- L'Ochsenfeld : signifie « le champ des bœufs »²⁵ en allemand. Le terme désigne la plaine qui s'étend de Thann à Mulhouse, jusqu'à la Hardt à l'est, au sud jusqu'au Sundgau et au nord jusqu'à Ensisheim. Relativement peu usité dans le langage courant, il désigne plus familièrement la zone de plaine située au nord-ouest de Mulhouse approximativement délimitée par le triangle Mulhouse-Thann-Guebwiller. Au cœur de l'Ochsenfeld se trouve la Forêt de Nonnenbruch située sur le cône de déjection de la Thur et morcelée par l'activité minière du bassin potassique et qui est partiellement classée comme forêt de protection. La bataille de l'Ochsenfeld désigne la bataille qui opposa les Romains et les Germanes dans le combat le plus acharné de l'époque près de Mulhouse. Selon la légende, cette bataille donna lieu à la fondation de Mulhouse ;
- La forêt de la Hardt : forêt de plaine caractérisée par une certaine sécheresse (600 millimètres de pluie par an dans la partie nord). Elle s'étend de Kembs jusqu'à Colmar en longeant l'unité urbaine de Mulhouse entre l'Ill et le Rhin, sur l'ancien cône de déjection glaciaire du Rhin. C'est la seconde forêt d'Alsace avec ses 13 000 hectares, derrière la forêt de Haguenau. Propriété de l'État, elle est recensée comme zone de protection spéciale Natura 2000. Elle constitue la plus grande charmaie naturelle d'Europe et abrite également des pelouses steppiques très rares en Europe occidentale ;

- Le Ried : région de la plaine d'Alsace. Le Grand Ried s'étend du nord d'Ensisheim jusqu'à la périphérie de Strasbourg. Il a été modelé par les divagations du Rhin dans sa zone d'épandage avant sa canalisation. Le Petit Ried est situé au nord de Strasbourg ;
- Le Kochersberg : une région aux terres très fertiles (loess), localisées entre les vallées de la Zorn, au nord, et de la Bruche au sud, le champ de failles de Saverne à l'ouest, et à l'est, le rebord de la terrasse rhénane ;
- L'Outre-Forêt : il s'agit de la zone située au nord de la forêt de Haguenau et au sud de la Lauter.



Vue du Ried de la Wantzenau au mois d'août.

Les Hautes-Vosges

Le parc naturel régional des ballons des Vosges s'articule autour des Hautes-Vosges et regroupe 208 communes d'une population totale de 256 000 habitants. Il a pour but la protection de ce patrimoine naturel.

- Vallée de la Thur (Vâl de Saint-Amarin) : le bassin montagneux de la Thur, fréquemment surnommé Vâl de Saint-Amarin, s'enfonce profondément dans la partie la plus élevée du massif vosgien. Au centre de cette enclave, Saint-Amarin se situe à 410 mètres d'altitude. Au débouché de la vallée dans la plaine, Thann se situe à 340 mètres d'altitude. Le ban communal de ce chef-lieu de canton, sous-préfecture depuis la fin de la Première Guerre mondiale déborde sur la plaine d'Alsace. Mise à part la viticulture (vignoble escarpé du grand cru Rangen, le plus méridional d'Alsace), l'agriculture ne joue aucun rôle depuis longtemps. L'industrie s'est développée à partir des années 1780, avec l'implantation, en premier lieu, de manufactures d'impression sur étoffe. Le textile a irrémédiablement décliné après la crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale. Le patrimoine forestier est important ;
- Vallée de la Lauch : le surnom de Florival a été donné à la vallée vosgienne de la Lauch, en amont de Guebwiller, et aux vallons afférents. C'est l'univers du romancier Jean Renouard, le « Hans du Florival ». Courte (une quinzaine de kilomètres), enclavée, peu peuplée en dehors de Guebwiller mais verdoyante, cette vallée ne constitue pas vraiment un « pays », mais a une identité marquée, notamment sur le plan touristique. Le Bechenthal, vallon affluent de la Lauch, au nord-ouest de Guebwiller est l'écrin de l'abbaye de Murbach, Saint-Léger ;
- Vallée de Munster : on dénomme communément « vallée de Munster » la haute et moyenne vallée de la Fecht, bassin-versant nettement circonscrit par les crêtes montagneuses. Cette vallée, qui fut très industrialisée au temps du textile, a une vocation agricole, forestière et touristique. Elle garde une identité marquée. Munster, à 380 mètres d'altitude, au confluent de la Petite-Fecht et de la Fecht, est une ville d'origine ancienne, commerçante, siège du parc régional des Ballons des Vosges ;
- Vallée de la Doller : cette vallée dont la plus grande ville est Masevaux (devenue Masevaux-Niederbruck à la suite de sa fusion avec Niederbruck le 1er janvier 2016), abrite la rivière du même nom et est dominée par le Ballon d'Alsace à 1 247m. Cette vallée a la particularité d'être un carrefour vers les autres régions et départements, car elle se situe à la frontière du Territoire de Belfort, en Bourgogne-Franche-Comté, avec les communes de Petitefontaine ou Rougement-Le-Château ; et du département des Vosges, avec la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle, de l'autre côté du Ballon d'Alsace.



Le sommet du Kochersberg, emplacement de l'ancien château et tour de Chappe au sommet.



Carte du parc des ballons des Vosges - Hautes-Vosges.

Les Vosges centrales

La dénomination, floue en ce qui concerne l'Alsace, pourrait désigner la partie du massif située au sud-ouest du Bas-Rhin, frontalière de la Lorraine. En Lorraine en revanche, le territoire appelé « Pays des Vosges centrales » regroupe officiellement plusieurs communes, dont Épinal (syndicat mixte de pays, concernant environ 10 % de la région).

- Vallée de la Bruche : la dénomination vallée de la Bruche désigne le bassin de la Bruche, en amont de Wisches, et les vallées afférentes. Elle inclut le petit pays toujours dénommé Ban de la Roche, à peu près centré sur le

cours de la Schirgoutte, Schirmeck et La Broque constituent l'agglomération principale. Leurs habitants se disent volontiers « Alsaciens et Vosgiens », non des « Vosges centrales » ;

- Vallée de Villé ;
- Vallée de Sainte-Marie-aux-Mines ou leval d'Argent

Les Vosges du Nord

Cette région montagneuse est, dans sa majeure partie, occupée par le parc naturel régional des Vosges du Nord qui est né le 30 décembre 1975 et regroupe actuellement 113 communes. Il associe plusieurs milieux forestiers, tels que la hêtraie, la chênaie, l'aulnaie ou encore la pinède sur tourbe. Ces derniers abritent une foule d'animaux et de végétaux tels que le pic noir, l'aspérule odorante, le mélampyre des prés ou encore le populage des marais

L'Alsace bossue

L'Alsace bossue (*s* Krumme Elsass) fut peuplée dès le Néolithique. Elle regroupe les communes autrefois intégrées aux anciens comtés de Sarrewerden et de la Petite-Pierre et à la seigneurie de Diemeringen et d'Asswiller. De nos jours de nombreux vestiges archéologiques et châteaux sont encore visibles. Ancienne terre d'Empire, une des dernières à avoir été rattachée à la France en 1793, cette région, pendant les périodes d'Ancien Régime, vit s'installer des Hollandais, des Français, des Suisses, des Allemands et même des Autrichiens. Certains villages possèdent une église catholique, un temple protestant et une synagogue.

Cette région a su conserver un patrimoine exceptionnel, Bonnefontaine (Bas-Rhin), une des plus riches stations néolithiques d'Alsace avec son château Empire, Mackwiller, qui possède un palais romain avec thermes et mausolée. On y a découvert un des plus grands sanctuaires du dieu Mithra du monde occidental. On peut également découvrir la Wasserburg de Lorentzen ou le château Renaissance de Diedendorf qui possède les plus belles peintures murales de l'Est de la France. De nombreuses églises gothiques, baroques et néoclassiques, des architectures bougeoises, des oriels, des villages préservés de l'urbanisme ont su garder tout leur cachet.

L'Alsace bossue est en effet une zone rurale avec de nombreux vergers, des forêts ombragées, des rivières poissonneuses. À l'aube du xx^e siècle, l'industrialisation des campagnes s'est caractérisée par l'implantation de manufactures. Les chapeaux de paille de Langenhagen, la Corderie Alsacienne Dommel, les couronnes de perles Karcher, les gazogènes Imbert ont été longtemps des fabrications de renommée mondiale. Le musée régional de l'Alsace Bossue à Sarre-Union permet de découvrir le patrimoine de toute une région.

Avant la révolution de 1789 : à la suite du traité de Ryswick (1697), Louis XIV avait dû restituer aux comtes de Nassau dans le cadre de l'Empire (c'est-à-dire du royaume d'Allemagne) l'ancien comté de Sarrewerden, à l'exception de Bockenheim-Sarrewerden – aujourd'hui Sarre-Union – recouverts par Léopold I^{er} duc de Lorraine. En 1766, ces deux provinces revinrent avec la Lorraine à la couronne française. Entre-temps, pour compenser la perte de Sarrewerden, l'ancienne capitale du comté, les princes de Nassau avaient fondé en 1702 (sur le ban communal de Zollingen, actuelle « Ville neuve » (Neustadt) appelée Neusaarwerden. En 1794, Neusaarwerden et Bockenheim ou Boquenom furent réunies sous le nom de Sarre-Union. Les autres localités de l'ancien comté de Sarrewerden et de la prévôté de Herbitzeim furent réparties entre les Nassau-Sarrebrücken (bailliage de Harskirchen) et les Nassau-Weilburg (bailliage de Neusaarwerden). Ces terres formaient une enclave à majorité protestante entourée par les terres de la catholique Lorraine. En 1557, année de l'introduction de la réforme luthérienne dans le comté, la Kirchen-ordnung de Deux-Ponts réglementait la vie religieuse dans la plupart des paroisses des vallées de la Sarre, de l'Eichel et de l'Isch.

Ce fut Nicolas François Blaux maire catholique de Sarreguemines et député, qui fut le véritable artisan du rattachement du comté de Saarwerden au Bas-Rhin. Le 23 novembre 1793, la Convention ratifia la décision d'ériger Neusaarwerden en district et d'incorporer au département bas-rhinois les six cantons nouvellement créés : Bouquenom, Neuf-Saarwerden, Harskirchen, Wolfskirchen, Drulingen et Diemeringen. L'organisation du district incombait au député Philippe Rühl. Ainsi le Bas-Rhin allait franchir le col de Saverne et se prolonger sur le plateau lorrain pour s'enrichir de quarante-trois communes fortes de près de dix-huit mille habitants devenant Alsaciens.

Géologie

La carrière du Bergenbach à Oderen conserve la trace de la collision varisque qui se produisit il y a 330 millions d'années. On y trouve des ophiolites, avec des péridotites serpentinisées et des gabbros. En fait, des écailles tectoniques dues à la suture de plaques après un phénomène de subduction s'observent non seulement à Bergenbach, mais aussi à Thalhorn, et au Teh²⁶.



Le lac Blanc.

L'Alsace occupe la partie sud-ouest du fossé rhénan, sur la rive gauche du Rhin. C'est un fossé d'effondrement (appelé aussi rift ou graben) d'âge oligocène, formant la plaine d'Alsace, et associé à ses épaulements latéraux : les Vosges et la Forêt-Noire. Le massif du Jura, formé par glissement (induit par la surrection alpine) de la couverture mésozoïque sur les formations triasiques (« couches savon ») recoupe la région de Belfort.

- Le fossé rhénan s'est effondré durant le Tertiaire, en conséquence la région a été plusieurs fois envahie par la mer, ce qui explique une sédimentation variée : marne, calcaire, sel gemme, marbre. Les terrains jurassiques ont été érodés. Au sud l'érosion s'est poursuivie, s'attaquant également aux terrains triasiques, mettant le socle hercynien à nu, alors qu'au nord les terrains triasiques recouvrent encore le socle. Au nord, le socle n'apparaît qu'à Windstein (où effleure le granite), et à Wissembourg au lieu-dit Weiler (où effleurement les grauwackes)²⁷. Au Quaternaire, des dépôts éoliens de loess ont lieu, comme en témoignent les loessières de Achenheim et d'Hangenbieten.
- Le Sundgau qui était alors un vaste plateau calcaire a été recouvert par les mers secondaires, au commencement de l'ère tertiaire. Au début de l'Oligocène, on assiste à un affaissement du fossé rhénan à l'origine de la pénétration marine. À la fin de l'Oligocène, la mer se retire définitivement laissant des dépôts de sédiments très fins. À la fin du Tertiaire et au début du quaternaire le surélévement des Vosges et de la Forêt Noire entraîne la formation du Jura qui est le résultat de plusieurs phases de plissements, entrecoupées par des phases d'érosion. La nappe de cailloutis d'origine alpine que l'on trouve dans le Sundgau est due à l'érosion très intense du Jura par le Rhin qui, pris dans un couloir rejoignait l'actuelle vallée du Doubs. Ce n'est que l'affaissement du fossé rhénan qui a modifié le cours du Rhin et le régime hydrographique par les phénomènes de capture.
- Les Vosges sont constituées au nord par des grès du Buntsandstein et au sud par du granite ; les granites sont des structures hercyniennes exhumées lors des soulèvements latéraux conjoints à l'effondrement du rift.
- Le Jura, soulevé plus tardivement (au Miocène) est constitué de calcaires et de marnes d'âge le plus souvent jurassique, donc beaucoup plus anciens que les formations de la plaine alluviale du Rhin.

La structure tectonique du sous-sol (fossé d'effondrement) explique une certaine activité sismique

Des gisements de pétrole ont été exploités au nord (à Pechelbronn, près de Niederbronn-les-Bains l'un des premiers gisements au monde à avoir été exploité, en 1740), ainsi que des gisements de potasse datant de l'oligocène près de Mulhouse. Des mines d'argent ont également été exploitées jusqu'au début de xx^e siècle près de Sainte-Marie-aux-Mines. Deux gisements de houille appartenant aux bassins houillers des Vosges et du Jura sont exploités entre le xviii^e siècle et le xix^e siècle dans le sud du Haut-Rhin ainsi que dans la vallée de Villé. Les gravières qui ponctuent le Ried conduisent à la production de 15 millions de tonnes de sable et graviers par an en Alsace²⁸.

Enfin, le fort géotherme, conséquence de la remontée mantellique qui eut lieu à l'aplomb du rift, permet une exploitation géothermique expérimentale à Soultz-sous-Forêts. À Merkwiller-Pechelbronn sourd une eau à plus de 70 °C^{29, 30}, à la source des Hélicons.

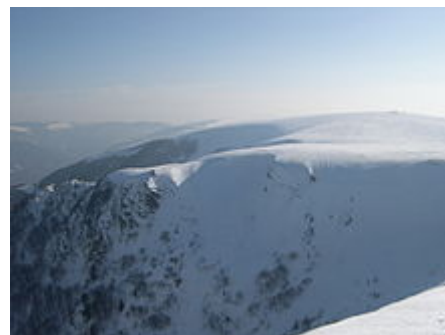
On trouve du lithium à 3500 mètres de profondeur. C'est ainsi qu'une centrale géothermique profonde, comme celle de Rittershoffen permettrait de produire 1500 tonnes de carbonate de lithium par an. Avec 10 centrales géothermiques profondes, l'Alsace en produirait 15 000 tonnes. L'engouement pour la mobilité électrique pourrait aider à l'exploitation du lithium³¹.

▪ Sismicité

La zone la plus active sur le plan sismique en Alsace est le Sundgau dans le Sud du Haut-Rhin³², tant par le nombre que par l'intensité des séismes qui l'ont touché. Ce territoire a été frappé par plusieurs séismes d'intensité supérieure à VI. Le plus dévastateur fut celui de Bâle du 18 octobre 1356 (intensité épiscopale VIII-IX), d'une ampleur inédite en Europe de l'Ouest. Bien que moins soutenue, l'activité sismique du fossé rhénan est significative et apparaît plus forte que celle des régions voisines. Une dizaine de séismes d'intensité supérieure à VI sont à dénombrer, dont le plus récent date du 15 juillet 1980. Le massif vosgien ne montre qu'une activité sismique diffuse et peu intense.

Climat

Le climat alsacien est semi-continentale d'abri et montagnard. La continentalité est marquée dans le fossé rhénan par des précipitations estivales plus importantes qu'en hiver et une amplitude extrême thermique annuelle, c'est-à-dire l'écart entre la température maximale moyenne de juillet et la température minimale moyenne de janvier, qui dépasse les 27,5 °C. À l'échelle de la France, ces deux marqueurs sont typiques de la plaine alsacienne. En revanche, sur les reliefs la répartition annuelle des précipitations est similaire à celle du reste de l'hexagone et l'amplitude extrême thermique annuelle y est assez faible (14 °C au Grand Ballon soit moins qu'à Paris)³³.



Le sommet du Hohneck en hiver.

Donnée pour Meyenheim (limite Sud-Alsace/Centr-Alsace)

Température la plus basse	-24,8 °C
Jour le plus froid	27 février 1986
Année la plus froide	1963
Température la plus élevée	38 °C
Jour le plus chaud	16 août 1974
Année la plus chaude	1994
Hauteur maximale de pluie en 24 h	80,6 mm
Jour le plus pluvieux	10 juillet 1989
Année la plus sèche	1962
Année la plus pluvieuse	1999

- Record de chaleur : 40,9 °C à Colmar le 13 août 2003.
- Record de froid : -30,2 °C au Grand-Ballon (1 424 mètres) le 10 février 1956.

Le climat connaît davantage d'influence océanique et est beaucoup plus humide dans le Sundgau, dans l'Alsace bossue ou l'Outre-Forêt.

Le relief de l'Alsace orienté perpendiculairement au flux d'ouest föhn³⁴ les perturbations océaniques, en particulier au Sud de la région. Ainsi le Grand Ballon fait partie des stations les plus arrosées de métropole³⁵ et Colmar situé à moins de 25km celle des plus sèches avec seulement 607mm de précipitations à l'année³⁶. La région de Colmar connaît en moyenne entre 95 et 100 jours de pluie par an contre 170 sur le relief. Ce climat, avec un été ensoleillé, est idéal pour le vignoble d'Alsace et les arbres fruitiers. L'importance de lanappe phréatique alsacienne combinée à la proximité du Rhin et de rivières importantes évite toutefois à la région les conséquences d'éventuelles sécheresses.

Histoire et culture

Subdivisions historiques et culturelles

Haute-Alsace

La Haute-Alsace (*Oberelsass*) est la partie méridionale de l'Alsace, correspondant à peu près aux départements actuels du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort. La traduction allemande, *Oberelsass*, est encore utilisée de nos jours par les Allemands et les Suisses pour désigner le département du Haut-Rhin. Actuellement, Haute-Alsace est synonyme de Haut-Rhin. Ce nom a été utilisé dès l'époque du Saint-Empire romain germanique et sous l'Ancien Régime entre 1648 et 1789.

Sous l'Empire allemand lors de l'intégration de l'Alsace-Lorraine de 1870 à 1918, il s'agissait alors d'un district (*Bezirk*), à la tête duquel se trouve un *Bezirkspräsident*, équivalant au préfet français. Son chef-lieu était Colmar. La dénomination « Haute Alsace » n'est plus guère utilisée dans les milieux socio-économiques rhénans où on préfère se référer à des territoires géographiques plus valorisants, le Sud-Alsace piloté par Mulhouse et le Centre-Alsace regroupant le binôme Colmar-Sélestat.

Villes principales :

- Colmar, 67 000 habitants. Agglomération principale du Centre-Alsace (Rouffach-Sélestat) et préfecture du Haut-Rhin ;
- Belfort, 50 102 habitants. Détachée du Haut-Rhin à la suite de la guerre franco-allemande de 1870 qui se solda par l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'empire allemand ;
- Montbéliard (1800-1816), 26 084 habitants. Ancienne Principauté de Montbéliard (*Grafschaft Mömpelgard*) fondée par l'empereur Henri III du Saint-Empire annexée par la France en 1793. Montbéliard fut rattachée au Haut-Rhin de 1800 à 1816 ;
- Saint-Louis, 20 000 habitants ;
- Guebwiller, 11 500 habitants ;
- Cernay, 11 500 habitants ;
- Thann, 8 000 habitants.



Le drapeau de la Haute-Alsace est rouge barré de jaune et orné de part et d'autre de la bande de trois couronnes jaunes (Blasonnement : *De gueules à la bande d'or accompagnée de six couronnes de même, trois en chef et trois renversées en pointe*).

République de Mulhouse

La République de Mulhouse (en allemand *Stadtrepublik Mülhausen*) est une ancienne cité-État d'Europe occidentale située dans le Sud de l'Alsace et constituée autour de la ville de Mulhouse. Elle adopta un fonctionnement républicain en 1347 par l'élection du premier bourgmestre. Elle est contrainte de rompre progressivement ses relations avec le reste de l'Alsace pour se lier militairement aux confédérés suisses à la suite de la guerre des Six Deniers. Cet événement-clé de l'histoire de la cité voit la Décapole incapable de faire face aux armées de la noblesse décidées à mettre fin à l'expérience républicaine de Mulhouse. En 1529, la Réforme protestante aboutit à l'établissement complet et exclusif du culte protestant. À partir de 1746, elle devint un précurseur dans la révolution industrielle. Elle vota, sous la contrainte militaire, sa réunion à la France le 15 mars 1798, elle était alors une cité industrielle puissante et prospère, un moteur de la révolution industrielle en Europe.



Drapeau de la république de Mulhouse.

Villes principales :

- Mulhouse, 110 000 habitants. Agglomération principale du Sud-Alsace rassemblant 278 000 habitants (INSEE). La ville fut intégrée au département du Haut-Rhin en 1798 après la chute de la République de Mulhouse ;
- Illzach, 14 812 habitants.

Basse-Alsace

La Basse-Alsace (*Unterelsass*) est la partie septentrionale de l'Alsace, correspondant à peu près au département actuel du Bas-Rhin. Comme pour la Haute-Alsace, ce nom a été utilisé dès l'époque du Saint-Empire romain germanique et sous l'Ancien Régime entre 1648 et 1789. Il a été à nouveau utilisé lors de l'intégration de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand de 1870 à 1918. Il s'agit alors d'un district (*Bezirk*), à la tête duquel se trouve un *Bezirkspräsident*, équivalent à un préfet français. Son chef-lieu est Strasbourg. Le terme *Unterelsass* est encore employé de nos jours par les peuples de langue allemande pour désigner le département du Bas-Rhin. La ville de Landau et ses environs, partie la plus septentrionale de Basse-Alsace, est en Allemagne.

Villes principales :

- Haguenau
- Molsheim
- Landau
- Saverne
- Schiltigheim
- Sélestat
- Strasbourg
- Wissembourg

Histoire

À la différence de ses provinces et régions voisines, l'Alsace n'a jamais connu de période d'indépendance ou d'autonomie de forme centralisatrice. L'Alsace a longtemps été caractérisée par le confédéralisme. La région doit sa culture et son dialecte aux Alamans (à ne pas confondre avec les Allemands), qui s'établirent dans



L'Alsace, zone originelle du peuplement celtique. La zone jaune montre la région de la naissance de La Tène. La zone verte suggère une extension probable de l'influence celtique autour de -1000. La zone orange indique une région celtique possible autour de -400.

la région en 378, l'alsacien d'aujourd'hui est un dialecte alémanique.

La région fut sous l'autorité du Saint-Empire romain germanique de 962, date de sa création, jusqu'en 1648, puis elle perdit son autonomie en passant sous contrôle de la France après son annexion progressive au xvii^e siècle.

C'est en Alsace que sont nés les ancêtres de la puissante dynastie des Habsbourg qui régnèrent en maîtres, plusieurs siècles durant, sur toute l'Europe centrale.

La plaine d'Alsace, subissant l'effet de foehn et étant naturellement irriguée, a toujours été une terre fertile et propice à l'agriculture céréalière, les collines sous-vosgiennes, le piémont, était le domaine réservé de la vigne tandis que les vallées vosgiennes et l'Ochsenfeld (champs des bœufs) abritaient d'immenses troupeaux de bovins, on y cultivait également du chanvre. Les forêts et le ried (régions de prés inondables et/ou de forêts tunnels) étaient fort riches en gibier. Le tout, réparti le long du Rhin, l'axe fluvial majeur européen, qui permettait ainsi un commerce soutenu et des revenus réguliers. L'Alsace a donc de tout temps été une région riche qui a suscité les convoitises des grandes puissances européennes. L'histoire de l'Alsace fut donc rythmée par les guerres et les annexions.

Quelques repères :

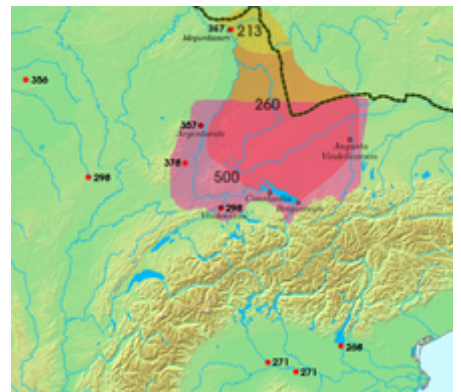
Période pré-alémanique

- Les traces de peuplement humain les plus anciennes (outils en silex découverts à Achenheim³⁷) remontent au Paléolithique³⁷.
- Les premiers « villages » apparaissent au cours du Néolithique, à la suite d'une migration de peuples venant de l'est³⁷.
- II^e millénaire av. J.-C. : les Celtes arrivent dans le territoire qui forme aujourd'hui l'Alsace.
- v^e siècle - I^{er} siècle av. J.-C. : l'Alsace était divisée entre deux tribus celtes : les Séquanes dans le sud et les Médiomatriques dans le nord.
- 72 av. J.-C. : les peuples germaniques (composés majoritairement des Suèves et des Tiboques) traversent le Rhin et s'installent en Alsace (estimés entre 137 000 et 275 000 selon l'histoire August Meitzen).



Le drapeau de la Basse-Alsace est rouge barré de blanc et orné de part et d'autre de dentelle blanche.

(Blasonnement : *De gueules à la barre d'argent côtoyée de deux cotices fleuronnés du même.*



Expansion du Royaume d'Alémanie du III^e siècle au VI^e siècle.



Bataille de l'Ochsenfeld opposant César à Arioviste en 58 av. J.-C.

- 58 av. J.-C. : bataille de l'Ochsenfeld³⁸. Elle vit la victoire des Romains commandés par Jules César, général et proconsul des Gaules, sur le chefsuève Arioviste dans le Sud de l'Alsace. Arioviste réussit à s'enfuir de l'autre côté du Rhin, ceux qui ne réussirent pas à faire de même furent massacrés par les romains, le reste de la population fut mélangé aux peuples celtes. C'est une bataille majeure de la guerre



Peter Becker - Fondation légendaire de Mulhouse - Soldat d'Arioviste blessé recueilli par la fille d'un meunier.

des Gaules, victoire à partir de laquelle les Romains vont décider de rester en Gaule et conquérir le pays. Une version de la fondation légendaire de Mulhouse est associée à cette bataille. L'Alsace est annexée par la république romaine à l'issue de la bataille de l'Ochsenfeld puis devient une province de l'empire romain en -27. La langue latine supplante progressivement et remplace les langues celtes [réf. nécessaire].

- 12 av. J.-C. : création du camp fortifié romain d'Argentoratum, anciennement Argentorata en Celte. Naissance de la ville de Strasbourg.
- 212 : tous les hommes libres obtiennent la citoyenneté romaine grâce à l'édit de Caracalla
- À partir de la seconde moitié du IV^e siècle apr. J.-C., de nombreux Germains, notamment des Alamans s'installèrent progressivement dans l'Alsace romaine.

Établissement des Alamans

- 298 : l'empereur Constance Chlore repousse au-delà du Rhin d'importantes bandes d'Alamans (plus de vingt mille hommes) qui avaient pénétré dans l'Est de la Gaule après les avoir battues devant Langres.
- 357 : le futur empereur romain Julien bat sévèrement les Alamans qui essayaient d'envahir l'Alsace à la bataille de Strasbourg.
- 378 : l'empereur Gratien repousse de nouveau les Alamans qui pénétraient en Alsace.
- 406 : profitant du gel du Rhin, les Alamans et d'autres peuples barbares pénètrent à nouveau en Alsace. Les Romains et leurs alliés fédérés francs ont de plus en plus de mal à les contenir. L'évêque Flodoard qui vit au X^e siècle cite une lettre de Jérôme de Stridon qui écrit que de nombreuses villes dont Reims et Strasbourg sont passées en Germanie³⁹. La progression des Alamans s'étend rapidement.
- Vers le milieu du V^e siècle, les Romains finissent par être définitivement chassés de la plaine d'Alsace où les Alamans s'installent pour y répandre leur culture, leur langue (alsacien, alémanique) et construire des villes. Ils mettent en place une confédération de petits royaumes appelé le Royaume d'Alémanie *Alamanni* signifie « tous les hommes » en germanique (cf. allemand *alle* « tous » et *Mann* « homme »).
- Vers 496 : les Francs de Clovis battent les Alamans à Tolbiac mais ces derniers restent les plus nombreux en Alsace bien qu'en théorie inféodés aux Francs.
- 511 : l'Alsace est rattachée au royaume franc d'Austrasie. Ce royaume, qui peut être considéré comme le berceau de la dynastie carolingienne⁴⁰, couvrait le nord-est de la France actuelle, les bassins de la Meuse et de la Moselle, jusqu'aux bassins moyen et inférieur du Rhin.
- VII^e siècle : Christianisation de l'Alémanie.
- 709-712 : nouvelle guerre entre les Francs et les Alamans.
- 746 : procès de Cannstatt Exécution d'une partie des nobles du peuple alaman. Cannstatt, ancien *castrum* romain, était l'une des principales localités du duché d'Alémanie. Le fils de Charles Martel, Carloman, maire du palais d'Austrasie, y convoqua une assemblée de justice, ou *plaid*, et accusa de trahison les princes alémaniques qui avaient participé au soulèvement du duc Theudebald de Bavière et du duc Odilon de Bavière. Le jugement étant sans appel, il fit exécuter une partie de la noblesse, et déposséda l'autre partie, au profit de la noblesse franque. Ce coup de force mit fin à la rébellion des Alamans⁴¹ et permit l'intégration du duché d'Alémanie au domaine austrasien, qui fera peu après partie intégrante de l'empire carolingien⁴². Si à partir de ce moment, il n'y aura plus d'unité alémanique et les pays alémaniques seront définitivement divisés en plusieurs États, la langue et la culture alémaniques subsisteront toutefois jusqu'à nos jours.



La Germanie supérieure dans l'Empire romain, vers 120.

- 843 : le traité de Verdun, conclu par trois fils de Louis le Pieux, lui-même fils de Charlemagne, après une querelle d'héritage (voir les Serments de Strasbourg de 842), divise le royaume de Charlemagne en trois. L'Alsace fait désormais partie de la Francie médiane (domaine de l'empereur Lothaire).
- 855 : l'Alsace revient à Lothaire II et fait partie de la Lotharingie.
- 870 : la Lotharingie est partagée entre Charles le Chauve et Louis le Germanique. L'Alsace est rattachée à la Francie orientale (domaine de Louis le Germanique agrandi au traité de Meerssen). Elle fera ensuite partie du Saint-Empire romain germanique
- x^e siècle : les Hongrois pillent l'Alsace à plusieurs reprises⁴³.
- 917 : naissance en Alsace de Gontran le Riche, plus vieil ancêtre confirmé de la dynastie des Habsbourg.

L'Alsace dans le Saint-Empire - l'âge d'or des cités alsaciennes



Statue de Gutenberg à Strasbourg.

- 962 : l'Alsace fait partie du Saint-Empire romain germanique
- En 1161, Frédéric Barberousse élève Mulhouse au rang de ville libre de l'Empire, lui conférant ainsi une autonomie quasi totale. Il en fait ainsi une véritable cité, qui ne doit rendre de comptes qu'à l'empereur lui-même.
- En 1197, Philippe de Souabe, fils de Frédéric Barberousse est désigné empereur à Mulhouse.
- 1273 : le comte Rodolphe IV de Habsbourg, un seigneur politique, allié des bourgeois des villes de Strasbourg et de Zurich, accède, de manière inattendue, au trône impérial sous le nom de Rodolphe I^{er} de Habsbourg
- 1347 : les Mulhousiens adoptent un fonctionnement républicain par l'élection de Jean de Dornach (*Hans Guterolf Von Dornach*) à la tête de la cité, la République de Mulhouse (*Stadtrepublik Mülhuser*) est née.
- 1354 : fondation de la Décapole, l'Alsace s'organise en une confédération de villes libres qui rassemble dix villes impériales. La Décapole possède pour les historiens et les économistes une particularité extrêmement rare, qui plus est pour l'époque : outre l'alliance militaire, l'entraide est également financière en cas de *banqueroute*. Cela permet aux cités alsaciennes de peser économiquement sur l'espace rhénan.
- 1386 (9 juillet) : bataille de Sempach

De nombreux nobles alsaciens qui combattent sous la bannière des Habsbourg sont tués lors de cette bataille. On chiffre ce nombre de tués à 15 % de la noblesse alsacienne.

- 1434 : premiers travaux de Gutenberg sur l'impression, à Strasbourg.
- 1444-1445 : invasion des Armagnacs, appelés par l'empereur Frédéric III du Saint-Empire pour mettre à mal l'autonomie des cités impériales ; après avoir écrasé les cités suisses, ils décident de s'attaquer aux cités alsaciennes. La noblesse alsacienne se joint à eux. Seules les villes fortifiées résistent. À la fin du siège, les Mulhousiens décident de dissoudre la corporation de la noblesse et expulsent les récalcitrants qui quittent la ville avec un profond ressentiment.
- 1466-1468 : Guerre des Six Deniers la noblesse de Haute-Alsace tente de se venger des Mulhousiens et déclare la guerre à la cité pour un motif futile. Les Mulhousiens sont abandonnés par la Décapole et doivent leur survie à une alliance militaire avec Berne et Soleure appuyée par Schwytz, Uri, Lucerne, Zurich, Zug et Glaris. Le conflit gagne rapidement en intensité et l'empereur Frédéric III du Saint-Empire tente en vain de le faire cesser. Le landvogt prend le parti de la noblesse qui assiège Mulhouse, ce qui provoque l'entrée de troupes de la Confédération en Haute-Alsace. Les Mulhousiens et les



Saint-Empire romain germanique en 1648.



Comparution de Richard Cœur de Lion devant l'empereur Henri VI à Hagenau en 1193, vitrail de Léo Schnug, au musée historique de Hagenau.

Confédérés écrasent la noblesse et ravagent toute la Haute-Alsace, rasant plus d'une centaine de villages sur les terres seigneuriales.

- 1515 : la République de Mulhouse se retire de la Décapole pour s'allier aux cantons suisses auxquels elle était déjà fortement liée depuis la Guerre des Six Deniers. Son destin sera ainsi distinct du reste de l'Alsace pendant plusieurs siècles. Les Mulhousiens ne feront ainsi jamais partie du Royaume de France et connaîtront un fonctionnement républicain quasiment ininterrompu jusqu'à nos jours.
- 1523 : Mulhouse adhère à la Réforme, qui aboutit en 1529 à l'établissement complet et exclusif du culte protestant calviniste. Les catholiques et les juifs ne peuvent plus résider à l'intérieur de la *Stadtrepublik* et s'installent dans les villages alentour. Les Habsbourg dont les territoires entourent la cité restent fidèles à l'église catholique romaine, cette dernière devient donc une enclave réformée.
- 1526 : guerre des paysans 25 000 « rustauds » massacrés à Saverne.
- 1618-1648 : la guerre de Trente Ans frappe lourdement la région, l'Alsace est pillée à de nombreuses reprises, les massacres s'enchaînent, les villages sont rasés et brûlés, la famine se répand et la peste touche la région, la population fuit les villes et villages pour se réfugier dans les Vosges et dans les grandes forêts alsaciennes, environ 60 % de la population alsacienne est décimée. L'économie est anéantie. La République de Mulhouse qui comprend également Illzach et Modenheim, est épargnée grâce à son statut de cité-État. Elle accueille massivement des réfugiés alsaciens dont le nombre est alors bien supérieur à celui des Mulhousiens. Le repeuplement sera conforté par l'arrivée de migrants suisses dont l'anthroponymie garde le souvenir *Schweitz*.



L'imposant dispositif militaire défensif de la République de Mulhouse en 1642 couplé à une rangée de quatre douves parallèles rendant encore plus périlleuse une éventuelle intrusion.

L'Alsace dans le royaume de France

Une difficile et longue conquête française

À partir de 1365, la convoitise française pour une Alsace « riche, opulente et dans le chemin de l'humanisme » éclate au grand jour. Le désir d'y installer une principauté est très fort. De nombreuses incursions françaises militaires et mercenaires sont à noter jusqu'en 1648. En 1444, Louis XI organisa en Haute-Alsace des pillages et laissa derrière lui la misère et la destruction. Ce roi demanda de plus à la ville de *Strasbourg* si elle voulait devenir française. La réponse alsacienne d'un peuple qui encourageait des villes libres selon l'esprit germanique fut directe : « *Niemals...* » (jamais).

En 1552, lorsqu'il voulut s'emparer de la ville libre de Strasbourg, *Henri II* dit à ce propos : « Venez avec moi, je ferai boire vos chevaux dans l'eau du Rhin en signe de triomphe. » Bernard Vogler écrit : « En 1580, fort de l'expérience des invasions françaises, un traité conclu entre plusieurs seigneurs et villes de Haute-Alsace proscrit aux veuves et filles de bourgeois d'épouser des Welches compte tenu des risques d'invasion des Français. »

Les difficultés des Français à conquérir l'Alsace font dire au général de Breisach : « Je ne puis m'empêcher de dire que l'autorité du roi va se perdant absolument en Alsace. Les dix villes, bien loin d'être soumises au roi, sont presque ennemies. Il m'a paru de leur part une grande affection pour l'indépendance et un grand désir de demeurer membres de l'Empire. La noblesse de la Haute-Alsace va presque le même chemin. Haguenau a fermé insolemment la porte au nez de M. *Mazarin* et la petite ville de Münster l'a chassé honteusement il y a quelque temps. Je crois que le roi devrait prendre le temps qu'il jugerait à propos de Colmar et Haguenau à la raison. »

Durant les guerres de la Fronde en France, le cardinal *Mazarin* voulut se réfugier en Alsace mais il dit en ces termes : « Aucune ville d'Alsace ne pouvait me recevoir, soit parce qu'elles sont protestantes, soit parce qu'elles sont autrichiennes de cœur, soit parce qu'elles ont trop souffert des troupes françaises. »

Dans un mémorandum de 1790, les princes vaincus écrivent : « Les Princes ne se sont soumis à la souveraineté de la France que pour se soustraire aux violences continuelles qu'ils n'avaient cessé d'essuyer de la part de cette puissance et contre laquelle le corps germanique n'avait pu les défendre avec succès et dont les territoires n'ont pour la plupart été enclavés dans cette province que par l'extension usurpatrice que la France a su donner à ses limites originaires. »

- 1648 : achèvement des incursions françaises. À la suite du traité de Westphalie, l'Autriche cède au royaume de France une partie de l'Alsace, principalement le sud de la région. La République de Mulhouse conserve son statut de ville indépendante. La noblesse française éprouvera au début des difficultés à asseoir son autorité sur le territoire alsacien.
- 1681 : la ville libre impériale de Strasbourg est assiégée par les troupes du roi de France, Louis XIV, et doit se rendre. La ville de Strasbourg ne doit être occupée par les Français que jusqu'en 1704. Strasbourg n'est annexée par la France qu'en 1697 par le traité de Ryswick. L'Alsace, à l'exclusion de la Stadtrepublik Mülhausen Mulhouse et de l'Alsace bossue, sera alors à partir de 1697 gouvernée par un intendant siégeant à Strasbourg et par le conseil souverain à Colmar. La région conservera largement son autonomie.
- 1716 : la Compagnie du Mississippi récupère le monopole de la Compagnie de la Louisiane d'Antoine Crozat, première fortune de France, et décide de faire un vaste appel à l'importante émigration alsacienne. Des publicités attirent en Louisiane des Alsaciens, qui fondent la ville Des Allemands à côté du bayou Des Allemands, près du lac Des Allemands dans un secteur situé au sud-ouest de La Nouvelle-Orléans et surnommé la 'Côte des Allemands'.
- 1746 : en parallèle, la République de Mulhouse se lance de manière précoce dans l'ère industrielle avec l'ouverture de la première manufacture d'indienne. La république libre connaîtra alors une croissance exponentielle et deviendra l'un des principaux pôles industriels d'Europe.
- 26 août 1728 : naissance à Mulhouse du mathématicien, physicien et astronome Jean-Henri Lambert
- 1772 : le Mulhousien Jean-Henri Lambert invente plusieurs systèmes de projection cartographique dont la Projection conique conforme de Lambert et la Projection azimutale équivalente de Lambert⁴⁴.



*L'Alsace ou conquestes
Du Roy En Allemagne tant
deçà
que delà le Rhein,
carte de Guillaume Sanson,
à Paris, 1666.*

De la Révolution française à Napoléon III

L'Alsace participe activement à la révolution contre la monarchie.

- 1789 : la Révolution est accueillie avec enthousiasme par les Alsaciens qui se soulèvent contre la noblesse locale. L'héritage révolutionnaire scelle le lien géo-politique des Alsaciens à la France.
- 1790 : l'Alsace est partagée en deux départements : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Strasbourg devient la préfecture du Bas-Rhin et Colmar celle du Haut-Rhin.
- 1793 : un certain nombre de territoires étrangers enclavés dans ces départements, appartenant à la noblesse germanique (les « princes possessionnés »), sont annexés à la France par la Convention nationale⁴⁵.
- 1798 : Mulhouse, alors alliée à la Confédération suisse, vote sa Réunion à la République française qui a lieu le 4 janvier 1798, à l'époque du Directoire. La Stadtrepublik Mülhausen devient la commune de Mulhausen. L'Alsace est à présent intégralement française. La même année, la communauté juive de Dornach rédige le Memorbuch du même nom. Il contient des prières en mémoire des victimes des persécutions en Allemagne, Autriche, en Bohême, en Espagne, en Pologne et en Hollande⁴⁶.
- Période napoléonienne : l'Alsace fournit 70 généraux à la Grande Armée de l'Empire français dont les Strasbourgeois Kléber et Kellermann ou le Rouffchois François Joseph Lefebvre maréchal d'Empire.
- 1800 : les communes de l'ancienne principauté de Montbéliard ainsi que la commune de Mandeuire sont intégrées au département du Haut-Rhin.
- 1803 : les catholiques et les juifs peuvent à nouveau s'installer dans Mulhouse.
- 1815 : Landau est annexée par le royaume de Bavière
- 1816 : les communes d'Abbévillers, Aibre, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Badevel, Bart, Bavans, Bethoncourt, Bretigney, Brognard, Courcelles-lès-Montbéliard, Couthenans, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dasle, Désandans, Dung, Étouvans, Étupes, Exincourt, Fesches-le-Château, Grand-Charmont, Issans, Laire, Mandeuire, Montbéliard, Nommay, Présentevillers, Raynans, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Semondans, Sochaux, Taillecourt, Valentigney, Le Vernoy, Vieux-Charmont et Voujeaucourt sont détachées du Haut-Rhin pour être rattachées au département du Doubs
- 1826 : André Koechlin monte une fonderie et se lance dans la construction mécanique en créant André Koechlin & Cie (AKC) cette société est l'ancêtre de la SACM et d'Alstom (devenue Alstom).



*Épisode de la guerre de 1814
(Théophile Schuler, 1870).*

- 1848 : Victor Schœlcher, homme de gauche d'origine alsacienne, est nommé président de la commission d'abolition de l'esclavage il est l'initiateur du décret du 27 avril 1848 abolissant définitivement l'esclavage dans l'empire colonial français. La même année la commune de Mulhouse est rebaptisée commune de Mulhouse.
- 1852 : l'Alsace vote massivement en faveur du plébiscite sur l'Empire de Napoléon III.
- 12 décembre 1866 : Naissance à Mulhouse du futur prix Nobel de chimie Alfred Werner
- 19 juillet 1870 : déclenchement de la guerre franco-prussienne de 1870
 - Bataille de Wissembourg (4 août) et bataille de Frœschwiller-Wœrth également appelée bataille de Reichshoffen (6 août) : la France subit ses premières défaites.
 - Dès le 23 août 1870, Strasbourg essuie des bombardements- plus de 200 000 obus tombent sur la ville au cours du siège^{F 1}. La destruction de la bibliothèque et de ses 300 000 ouvrages hérités des collections du gymnase Jean-Sturm (xvi^e siècle) et de l'historien Jean-Daniel Schoepflin (1694-1771) a un large retentissement au sein de la communauté des savants et des universitaires. Strasbourg se rend le 27 septembre 1870.
 - Le siège de Belfort (novembre 1870 - février 1871) se poursuit jusqu'à l'armistice du 15 février 1871 et à la reddition de la place forte, le 18 février 1871, sur ordre du gouvernement de la Défense nationale, présidé par Louis Adolphe Thiers
 - L'Alsace (hors arrondissement de Belfort qui restera français) et une partie de la Lorraine sont annexées à l'Empire allemand Le traité préliminaire de paix du 26 février 1871 met fin aux combats entre la France et l'Allemagne. Le traité de Francfort du 10 mai 1871 fixe les conditions de la paix.
- 18 avril 1871 : le comte Friedrich Alexander von Bismarck-Bohlen, gouverneur général d'Alsace-Lorraine, institue l'obligation scolaire en Alsace



Victor Schœlcher, promoteur de l'abolition de l'esclavage en France.

Guerre contre l'Allemagne et siège de Belfort



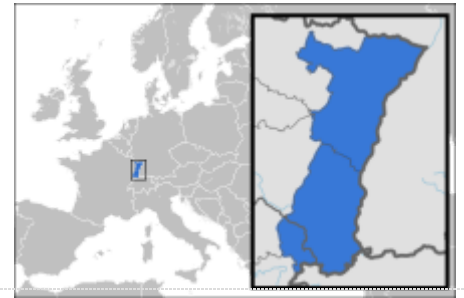
Le colonel Denfert-Rochereau défendant Belfort pendant le siège de Belfort de 1870-1871 d'Albert Maignan 1880.



Vue générale après le siège de Belfort en 1871.

La III^e République est proclamée deux jours après la défaite de l'empereur Napoléon III à Sedan le 2 septembre 1870. Le colonel Pierre Philippe Denfert-Rochereau est alors nommé par le ministre de la Guerre Léon Gambetta, commandant de Belfort, le 17 octobre 1870. Les deux hommes croient en une possible victoire face à la Prusse et poussent la résistance à outrance^{E 1}. Les armées du général Von Treskow encerclent la ville dès le 4 novembre et le 3 décembre tirent les premiers obus. Le 28 janvier 1871, Paris capitule et l'armistice est signé entre la France et la Prusse^{F 1}. Cependant Denfert-Rochereau poursuit la résistance malgré les morts, le manque de ravitaillement et les maladies, telle le typhus. Il rend les armes après 103 jours de siège le 13 février 1871. Plus de 100 000 projectiles ont été lancés, laissant la ville dévastée^{G 1}. Avec le traité de Francfort négocié entre Otto von Bismarck, alors chancelier de l'empereur Guillaume I^{er} d'Allemagne et Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif français (il devient président de la

République française fin août 1871), le 10 mai 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine sont annexées à l'Empire allemand. Seul l'arrondissement de Belfort du Haut-Rhin reste français. Un préfet est nommé dès le 14 mai, faisant du Territoire de Belfort, alors nommé « arrondissement subsistant du Haut-Rhin », un département *de facto*^{G 2}.



L'Alsace au sein de l'Europe en 1870.

L'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand



L'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand.



L'Alsace-Lorraine en 1871.



Le Souvenir, statue à Nancy, commémore la perte de l'Alsace-Moselle lors de la guerre franco-allemande de 1870.

- 1871 (10 mai) : par le traité de Francfort, l'Empire allemand annexe l'Alsace, sauf les environs de Belfort ainsi qu'une partie de la Lorraine. Une politique visant à éliminer la francisation menée depuis l'annexion française est mise en place.
- 1872 (28 avril) : un rescrit impérial institue l'université allemande de Strasbourg
- 1874 (2 février) : élection au Reichstag des premiers élus de la terre d'empire. Jusqu'en 1890, date de la disparition de Bismarck, seuls les députés protestataires contestant l'annexion de la région par l'empire allemand seront élus.
- 1874 (29 octobre) : un décret institue une Assemblée régionale d'Alsace-Lorraine
- 1902 : libéralisation du régime allemand et forte croissance économique : reflux de la contestation anti-allemande
- La découverte de gisements de potasse en 1904 par Amélie Zurcher et Joseph Vogt amena un nouvel essor dans le sud de la région en propulsant tout le nord de l'agglomération mulhousienne dans l'exploitation minière. La société minière *Gewerkschaft Amélie* est créée le 13 juin 1906. Le 22 avril 1908, le premier puits est foré et l'exploitation industrielle commence en 1910.
- 1911 (31 mai) : adoption de la Constitution de l'Alsace-Lorraine⁴⁸ dans le cadre de l'autonomie alsacienne décidée par l'empire allemand. L'unique élection à la diète (Landtag) d'Alsace Lorraine se déroule les 22 et 29 octobre 1911. Le Zentrum (parti catholique) est le premier parti du Reichsland avec 31 % des voix, le SPD (social démocrate) le deuxième avec 23,8 % des voix. L'Elsass-Lothringischer Nationalbund (parti autonomiste francophile) de Wetterlé n'obtient que 3 % des voix et aucun élu⁴⁹.
- 1913 : l'affaire de Saverne montre les tensions grandissantes entre les Alsaciens et Mosellans et l'Empire.

La Première Guerre mondiale

- 1914 : incursions de l'armée française dans le sud de l'Alsace annexée, combats autour de Mulhouse. Thann devient capitale de l'Alsace française. La majorité des soldats alsaciens font partie de l'armée allemande, hormis quelques milliers de déserteurs qui viennent s'enrôler en France^{50, 51}.
- 1915 : combats au collet du Linge et autour de l'éperon rocheux du Hartmannswillerkopf (aussi appelé le *vieil Armand*) à 17 km de Mulhouse, devenu monument national.
- Pour le restant de la guerre, stabilisation du front sur une ligne Pfetterhouse - Altkirch - Thann - Hartmannswillerkopf - Munster - Collet du Linge - Col du Bonhomme
- 1918 : entrée des troupes françaises en Alsace après l'armistice du 11 novembre.

Le retour dans la République française

- 1919 : Les territoires alsaciens annexés redeviennent français, à la suite de la ratification du traité de Versailles. Landau, cependant, demeurera définitivement allemand, seul reliquat de l'Alsace allemande depuis 1815.



Signature du traité de 1919 dans la galerie des Glaces

Politique d'assimilation

Le retour des territoires alsaciens perdus dans le giron de la France ne s'est pas fait sans douleur ni maladresse de la part de l'administration française.

Sur le plan culturel, l'administration tenta de développer l'usage du français : l'alsacien est limité à l'école dans les communes à majorité francophone, même si l'enseignement religieux se fait en allemand ou en dialecte et que quatre ou cinq heures hebdomadaires

d'allemand sont incluses dans les programmes ; les fonctionnaires s'expriment généralement en français. L'ordre est donné d'utiliser la méthode d'enseignement directe dans les écoles, qui consistait à utiliser le français sans transition. Les habitants de l'Alsace-Lorraine en 1918 furent divisés en quatre classes de citoyens, marquées par les inscriptions A-B-C-D sur leurs cartes d'identité. Ce classement des citoyens fut établi en fonction de l'ascendance et d'enquêtes, plus ou moins fiables dans un climat de délation, sur le degré de francophilie. Chaque classe correspond à des droits civiques différents⁵².

Les autorités françaises mettent en place une politique d'épuration. 112 000 personnes seront également expulsées⁵³. Au printemps 1919 des commissions de triage sont chargées de l'examen individuel des Alsaciens selon les propos, les positions prises ou leur attitude supposée⁵⁴.



Carte postale de 1915 représentant l'Alsace attendant l'intervention de la France, du Royaume-Uni, de la Belgique et de la Russie.

Le III^e Reich puis la Libération

- **1940-1944** : pendant l'occupation nazie, les territoires restitués furent à nouveau annexés de fait au Troisième Reich et forment avec le pays de Bade le Gau Baden-Elsaß également appelé Gau Oberrhein dont la capitale administrative est Strasbourg. Il est alors formellement interdit de parler alsacien ou français. L'apprentissage et l'usage de l'allemand sont obligatoires sous peine de sanction.
- **1944 (novembre)** : la 2^e DB du général Leclerc libère Strasbourg le 23 novembre, la 1^{re} armée française du général de Lattre de Tassigny libère Mulhouse le 21 novembre tandis que les Américains tentent de repousser plus au nord la contre-offensive allemande (dite « opération Nordwind »).
- **1945** : les forces françaises bloquent l'attaque allemande sur Strasbourg, au moment de l'offensive des Ardennes, en janvier, puis jouent un rôle majeur dans la prise de Colmar, le 2 février.



l'Alsace annexée par l'Allemagne nazie.

Les Malgré-nous, la Main noire et l'incorporation de force

Quand fut signé l'armistice du 22 juin 1940, le cas de l'Alsace-Lorraine n'était pas évoqué. Ce territoire restait donc juridiquement français. Le régime nazi l'annexa de fait en juillet suivant sans en faire la proclamation officielle. Il mit alors en place une propagande active pour inciter les jeunes Alsaciens à s'engager dans la Wehrmacht. Beaucoup de jeunes Alsaciens refusaient de s'engager dans l'Armée allemande et de soutenir le régime. Les nazis proclamaient alors à ce moment qu'on n'avait pas besoin des Alsaciens pour gagner la guerre qui devait être rapide. Alfred Wahl, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Metz, écrit : « Seuls les fils des fonctionnaires allemands présents semblent avoir répondu à l'appel : ils furent moins d'un millier pour les deux départements »⁵⁵.

Le Gauleiter responsable du Reichsgau Baden-Elsaß, Robert Wagner, était lui persuadé que les « frères de race » nouvellement reconquis entendraient vite l'« appel de leur sang » et se sentiraient rapidement allemands mais constatant le nombre limité d'engagés volontaires, il conclut - non sans cynisme - que les jeunes hésitaient à entrer dans l'armée allemande « par peur de leur famille » et qu'ils seraient heureux de s'y voir forcés⁵⁶. Seulement, dès septembre 1940, Marcel Weinum, âgé de 16 ans, organise un réseau de



Monument en hommage aux malgré-nous dans le canton d'Obernai (Bas-Rhin).

résistance constitué de 25 garçons de 14 à 16 ans et spécialisé dans la propagande, le sabotage et le renseignement appelé La main noire. À la suite d'un attentat contre le Gauleiter Robert Wagner, les membres du groupe sont tous arrêtés et dix d'entre eux sont jugés par un tribunal spécial. Marcel Weinum est condamné à mort et décapité à Stuttgart le 14 avril 1942.

Au printemps 1942, à Vinnitsia, Robert Wagner persuade Adolf Hitler, au début fort réticent, d'instaurer l'incorporation de force en Alsace, ce qui fut fait officiellement le 25 août 1942. 100 000 jeunes Alsaciens seront



La plaque commémorative apposée sur la façade du Collège épiscopal Saint-Étienne à Strasbourg.

ôtés à leurs familles et envoyés de force, principalement sur le front de l'Est, pour combattre l'armée de Joseph Staline. 30 % furent tués ou portés disparus⁵⁷. Beaucoup choisirent de désertre la Wehrmacht pour se rendre délibérément à l'Armée rouge et ainsi, en tant que Français, rejoindre le général de Gaulle et la France libre, mais les Soviétiques n'avaient, dans leur grande majorité, pas connaissance du drame de ces Alsaciens. Beaucoup furent donc considérés comme des déserteurs ou des espions, et donc fusillés, victimes d'une double méprise. Les autres ont été faits prisonniers par les Soviétiques et déportés au camp de Tambov après un passage dans les mines de charbon de Karaganda. Dans un compte rendu du colloque de Hambourg sur le retour des prisonniers de guerre après 1945⁵⁸ on peut lire :

« Les Alsaciens en uniforme allemand furent concentrés dans le camp de Tambov et subirent le sort de tous les prisonniers de la Wehrmacht, avec des conditions de vie très dures, un taux de mortalité élevé et des campagnes de rééducation antifasciste. Libérés en grande majorité durant l'automne 1945, une partie des « malgré-nous » passe pourtant plusieurs années supplémentaires en captivité. Accusés de crimes de guerre par les Soviétiques, ils se sentent trahis par la France libre, et utilisés comme monnaie d'échange dans les négociations diplomatiques. »

L'Alsace de l'après-guerre

L'Alsace se relève rapidement de ses ruines, poussée essentiellement par sa position géographique. L'amitié franco-allemande instaure pour la première fois de l'histoire une paix durable dans la région. Une fois la guerre terminée, les malgré-nous qui avaient servi de monnaie d'échange dans ce qui était devenu la guerre froide furent considérés par une partie de l'opinion comme des traîtres. Le dernier malgré-nous libéré est Jean-Jacques Remetterretourné chez lui en 1955⁵⁹. Ils ont également été fortement attaqués par les militants du Parti communiste français pour leurs dénonciations de la situation dans les camps d'internement soviétiques

L'alternance de la domination franco-allemande, le fait pour la région d'être toujours en première ligne de l'affrontement de ces deux grandes puissances européennes, la crainte permanente de la guerre, les mesures prises par les Français et les Allemands pour « assimiler » la population alsacienne, les répressions, épurations, incorporations de force, déportations, pénuries en temps de guerre, ayant rythmé l'histoire de la région, ont laissé des traces profondes, encore perceptibles chez une partie de la population. La quasi-totalité de la population compte dans sa famille des victimes de la dernière guerre. Le sujet est souvent tabou, surtout en ce qui concerne les incorporés de force : les malgré-nous. La réintégration de l'Alsace dans la République ne s'est pas faite sans difficulté. La perception du dialecte alsacien, très proche de l'allemand, a entraîné de nombreuses maladresses, mal acceptées par la population alsacienne. Les Alsaciens, qualifiés de « Français de l'extérieur » durant l'annexion allemande, ne désirent eux surtout pas être confondus avec leurs voisins d'outre-Rhin, mais continuent par habitude d'appeler leurs compatriotes « Français de l'intérieur ». Une petite partie de la population a également adopté une attitude de rejet, aussi bien envers leurs concitoyens qu'envers les Allemands sans pour autant être indépendantiste. L'usage du dialecte est comme dans de nombreuses régions françaises le moyen de préserver son histoire régionale, en Alsace, les annexions successives de relative courte durée expliquent le maintien de son usage.

Une collectivité territoriale française (1982-2015)

Les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont réunis au sein d'une collectivité territoriale disposant de son propre conseil régional à partir de 1982, tandis que le Territoire de Belfort est intégré à la région Franche-Comté

De nombreux hommes politiques alsaciens de droite comme de gauche ont soutenu l'idée d'un Conseil d'Alsace unique⁶⁰. Les décideurs économiques sont également plutôt favorables à cette évolution⁶¹. La proposition fut soumise initialement par le Conseil économique et social d'Alsace (CESA) qui jugeait mal adaptée l'organisation territoriale alsacienne (région de petite taille et seulement deux départements qui pouvaient aisément être supprimés pour réduire les échelons administratifs) et voulait donc transférer davantage de compétences aux communes et intercommunalités chapeautées par une assemblée alsacienne unique⁶². Ce projet a trouvé un écho national favorable car il était en accord avec les conclusions du rapport Attali⁶³. Le président de la république, Nicolas Sarkozy, avait annoncé qu'il souhaitait une réforme des collectivités territoriales durant l'année 2009. Il désire parvenir à la suppression d'un échelon administratif⁶⁴. À partir de 2008, les élus de tous bords se rencontrent pour élaborer un projet commun^{65,66}, aboutissant le 1^{er} décembre 2011 au vote solennel par les élus des trois entités d'une résolution scellant l'accord de fusion⁶⁷. Un référendum régional a lieu le 7 avril 2013. Seul le Bas-Rhin vote majoritairement pour cette fusion, sans atteindre le minimum de 25 % des inscrits, en conséquence le projet fut rejeté.

La loi relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral du 16 janvier 2015 rattache finalement la région Alsace à la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine à partir de 2016.

Compte tenu de l'opposition franche et claire de la majorité des élus et des habitants à la disparition de la région Alsace^{68, 69, 70}, des initiatives se font régulièrement jour pour ressusciter l'Alsace sur un plan administratif et politique, notamment par une fusion des deux départements⁷¹. Le président de la république Emmanuel Macron, pour qui il est inenvisageable de remettre en cause le Grand Est, verrait d'un bon œil la fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin dans l'objectif de former un département d'Alsace⁷².

Brève chronologie politique

- ~90 : Alsace germanique
L'Alsace fait partie de la province romaine de Germanie Supérieure⁷³.
- 535 : Alsace franque
Clotaire annexe une grande partie de l'Alémanie, dont l'Alsace.
- 843 : Alsace germanique
L'Empire carolingien, la Francie, est divisée en trois parties (voir l'Édit de Verdun). L'Alsace se trouve dans la Francie médiane, la Lotharingie (octroyée en 843 à Lothaire I^{er} puis en grande partie en 870 à Louis le Germanique qui avait déjà la Francie orientale après 843), qui fera partie du Saint-Empire romain germanique (fondé sous Otton I^{er} en 962, il durera jusqu'en 1806 sous Napoléon I^{er}), qui, lui, donnera approximativement l'Allemagne.
- 925 : l'Alsace est rattachée au Duché de Souabe
- 1648 : la Haute-Alsace devient française.
- 1697 : les quatre cinquièmes de l'Alsace deviennent français (traité de Ryswick)
Une grande partie de l'Alsace devient française par les traités de Westphalie en 1648. Strasbourg se rend à Louis XIV en 1681. Toute l'Alsace appartient maintenant à la France, hormis la ville de Mulhouse qui décidera en 1798 de se joindre à la République Française. 1648 et 1675 sont des années-clés de la progression de la conquête de l'Alsace.
- 4 mars 1790 : création des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.
- 1871 : Alsace allemande sans l'arrondissement de Belfort
Vaincue, la France cède la partie majoritairement germanophone de l'Alsace à l'Empire allemand.
- 1918 : République d'Alsace-Lorraine en novembre 1918
- 1919 : Alsace française
L'Alsace-Lorraine française après le traité de Versailles.
- 1940 : Alsace allemande
Victorieux sur la France, le Troisième Reich annexe le Haut-Rhin et le Bas-Rhin sans traité.
- 1944 : Alsace française
Le Haut-Rhin et le Bas-Rhin redeviennent français.
- 1982 : la loi de décentralisation du 2 mars 1982 crée les régions françaises comme collectivités territoriales de la République française, la région Alsace est créée avec les deux départements du Rhin.

- 7 avril 2013 : référendum sur la création d'une collectivité unique alsacienne par fusion de la région Alsace et des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Dans le Haut-Rhin le "Non" l'emporte tandis que dans le Bas-Rhin le "Oui" est majoritaire mais n'atteint pas le seuil requis de 25% des électeurs inscrits.
- 1^{er} janvier 2016 : l'Alsace intègre la nouvelle région Grand Est (nommée provisoirement Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine) avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne lors de la réforme territoriale.
- 1^{er} janvier 2021 : création de la collectivité européenne d'Alsace.

La collectivité européenne d'Alsace

Depuis la fusion des régions, plusieurs personnalités politiques militent pour un retour à l'existence administrative de l'Alsace en créant une nouvelle collectivité territoriale d'Alsace. Début 2018, le préfet de la région Grand Est et du département du Bas-Rhin, Jean-Luc Marx, a été chargé par le premier ministre Édouard Philippe d'imaginer l'avenir institutionnel de l'Alsace. Le gouvernement ne souhaite cependant pas remettre en cause la région Grand Est. La nouvelle collectivité alsacienne pourrait ainsi prendre la forme d'un département unique d'Alsace ou d'une entente interdépartementale entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin⁷⁴.

Un sondage Ifop réalisé en février 2018 révèle que 82 % des personnes interrogées seraient favorables à l'organisation d'un nouveau référendum sur la fusion des deux départements, et 67 % favorables à la sortie de la région Grand Est⁷⁵.

Le 3 avril 2018, les deux départements alsaciens lancent une consultation afin de recueillir les avis des habitants sur le projet d'une nouvelle collectivité territoriale d'Alsace⁷⁶.

Le 5 mai 2018, Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, et Frédéric Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin, publient une tribune appelant à la création d'une « eurocollectivité » d'Alsace⁷⁷.

Le 29 mai 2018, Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry remettent au préfet Jean-Luc Marx un rapport circonstancié sur le projet « eurocollectivité » d'Alsace. Cette nouvelle collectivité, tout en restant dans la région administrative Grand Est, remplacerait les deux conseils départementaux. Les départements administratifs du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que leurs préfectures à Strasbourg et Colmar seraient néanmoins maintenus. La collectivité disposerait d'une assemblée, d'un exécutif et d'une commission permanente. En plus de reprendre les compétences des conseils départementaux, elle souhaite également en obtenir de nouvelles en provenance de l'État et de la région administrative. Par ailleurs, 92% des 13 000 personnes s'étant exprimées lors de la consultation organisée par les deux départements soutiennent la création d'une nouvelle collectivité territoriale d'Alsace⁷⁸.

La disparition de l'Alsace n'étant de fait et de manière certaine pas du tout acceptée par une grande majorité de ses habitants et de ses élus^{79, 80, 81, 82, 83}, au point que l'on parle couramment d'un « malaise Alsacien »^{84, 85}, des initiatives visant à ressusciter l'ancienne région Alsace se font jour régulièrement. Une fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin est à l'œuvre comme préalable à cette possible révision de la nouvelle région Grand Est, à l'initiative des Conseils départementaux des deux ensembles^{86, 87, 88}.

Pour le président de la république Emmanuel Macron, il est hors de question de revenir sur le découpage régional. En revanche, il verrait d'un bon œil la fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin dans l'objectif de former une « entité » alsacienne, aux compétences élargies^{86, 89}. Une mission en ce sens a été confiée au préfet Jean-Luc Marx⁹⁰. Ce dernier a rendu son rapport le 20 juin 2018⁹¹, dont les conclusions ont été rendues publiques le 3 août 2018⁹², celui-ci y indique :

« À l'issue de ces semaines d'échanges denses et de préparation assidue, je suis conduit à une double certitude :

• il existe un véritable « désir d'Alsace », une quête de connaissance et de reconnaissance dont le contenu n'est certes pas seulement institutionnel. L'Alsace culturelle, linguistique, historique, climatique... existe et nombre de ses habitants aspirent à être identifiés à ce territoire ;

• les territoires objets de mon rapport présentent des spécificités que l'État peut reconnaître, valoriser dans l'intérêt de ses habitants comme de la communauté nationale. (...)⁹²

Ce rapport ouvre donc la voie à une concertation pour la création d'une collectivité à statut spécifique, au sein du Grand Est au moins dans un premier temps, débutant par la fusion des départements avec de nouvelles compétences⁹³.

La question de l'extension à la Moselle y est directement posée, au moins en matière d'extension des mêmes compétences⁹²

Jacqueline Gourault, la ministre de la cohésion des territoires, a été mandatée par le premier Ministre pour mener les concertations qui devraient aboutir en octobre 2018^{94, 95}. L'intéressée affirme à l'occasion des discussions que « le gouvernement fera tout pour que cela aboutisse »^{96, 97}.

Le rapport fait donc sérieusement bouger les lignes dans le débat institutionnel au sein même de la nouvelle région⁹⁸ puisque cette évolution probable interpelle et inquiète nombres d'élus des autres départements, qui y voient un risque sur le devenir même du Grand Est, à moins de bénéficier eux-mêmes des mêmes prérogatives⁹⁹.

Un projet de fusion des départements lorrains de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle au sein du Grand Est a ainsi été lancée par le Président de ce dernier département Mathieu Klein¹⁰⁰, mais a été aussitôt rejeté fermement par son homologue mosellan qui écarte toute idée de fusion avec quiconque^{101, 102}, quoique la question de l'extension des nouvelles compétences éventuellement délégués à l'Alsace au département de la Moselle soit directement posée dans le rapport.

Une association milite également pour la création d'une région Alsace-Moselle qui regrouperait les deux départements alsaciens et la Moselle¹⁰³.

Le 24 octobre 2018, la ministre Jacqueline Gourault annonce que « Le gouvernement est prêt à soutenir la création d'une collectivité alsacienne qui serait faite à partir des deux départements ». Cette collectivité resterait dans la région Grand Est mais bénéficierait - en plus des compétences des départements - de « compétences particulières qui sont dues au transfrontalier notamment et à l'identité alsacienne rhénane »¹⁰⁴.

Le 29 octobre 2018, le premier ministre Édouard Philippe, la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales Jacqueline Gourault, le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, la ministre chargée des transports Élisabeth Borne, le président du conseil régional du Grand Est Jean Rottner et les présidents des conseils départementaux du Bas-Rhin Frédéric Bierry et du Haut-Rhin Brigitte Klinkert ont signé un acte créant la « collectivité européenne d'Alsace »¹⁰⁵. Cette nouvelle collectivité verra le jour le 1^{er} janvier 2021 et se substituera aux conseils départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (bien que les deux départements administratifs et leurs préfectures continueront d'exister); elle disposera - outre les compétences départementales - de compétences dans les domaines du transport, du tourisme, du bilinguisme et de la coopération transfrontalière. De plus, les plaques d'immatriculation des véhicules arboreront à nouveau « un logo Alsace » tandis que la vie associative et les statistiques seront réorganisées au niveau de l'Alsace¹⁰⁶.

L'identité alsacienne

L'Alsace possède une forte identité culturelle, à la fois française et germanique. La nation contrôlant l'Alsace a toujours cherché à effacer les liens historiques et culturels la reliant à l'autre nation. L'intégration culturelle alsacienne au sein de la nation française est essentiellement marquée par le soutien de la bourgeoisie d'Alsace à la révolution française^[réf. nécessaire], puis le rejet de l'Allemagne plus massif après la Seconde Guerre mondiale. Mais beaucoup plus que la Révolution Française l'attachement à la France pour les populations rurales et le petit peuple des villes est confessionnel. Pour les catholiques la France est un pays catholique comme eux. Pour les protestants l'attachement à la France est moindre

D'après le géographe Paul Vidal de La Blache dans *La France de l'Est*, l'adhésion de la population alsacienne à la France a été scellée sur une base plus politique que culturelle. À ce titre, la lettre de Fustel de Coulanges adressée à Mommsen du 27 octobre 1870 (cf. Lettre de F. de Coulanges) puis le discours d'Ernest Renan à la Sorbonne le 11 mars 1882 (cf. Qu'est-ce qu'une nation ? d'E. Renan) soulignent le caractère politique inhérent à la construction d'une Nation. La confrontation entre la France et l'Allemagne est aussi une lutte entre des conceptions opposées de l'idée de Nation.



Alsacienne au XIX^e siècle.

Mais jusqu'en 1870, la question de l'identité alsacienne n'était pas à proprement parler un problème. L'intégration à la France, qui commença dès 1648 avec le traité de Westphalie, s'apparentait essentiellement à un changement de souverain, les Alsaciens devenant des sujets du roi de France. Si Louis XIV prenait souvent parti pour les paysans dans leurs conflits avec les seigneurs, c'est également la stabilité retrouvée et les investissements colossaux réalisés par l'État (fortifications Vauban, creusement de canaux dont celui du Rhône au Rhin...), au fondement d'une reprise de l'activité économique, qui permirent de se concilier avec la population.



Costumes alsaciens

C'est surtout le célèbre écriteau placé sur le pont du Rhin, à Strasbourg, le 14 juillet 1791, pour la fête de la Fédération, *Ici commence le pays de la Liberté*, qui symbolise l'adhésion de l'Alsace à la communauté nationale française. L'Alsace fournit beaucoup d'officiers à la France sous la Révolution (Kléber, Kellermann), et la Marseillaise fut chantée pour la première fois par Rouget de l'Isle à l'hôtel de ville de Strasbourg. L'Alsace fut un pays de commerçants, d'artisans, de bourgeois indépendants qui soutinrent la Révolution et les Républiques. La masse de la population était surtout concernée par des intérêts purement confessionnels.

Ainsi, les Alsaciens ont conservé leur culture germanique et leur réseau social traditionnel, tout en s'enrichissant de la culture française. La moindre tension franco-allemande suffisait à mettre en doute le sentiment national des protestants. Lorsqu'éclate le conflit contre la Prusse en 1870, c'est en citoyens, sous l'étendard français, que combattent les Alsaciens. La résistance de Belfort, qui ne fut pas annexée par les Prussiens, et la conduite héroïque des troupes françaises en très nette infériorité numérique à la bataille de Froeschwiller-Wœrth ne sont pas étrangères à cette considération.

Mais le facteur déterminant de l'attachement à la France n'est pas ethnique ou linguistique mais lié au fait que la nation française, en 1871, est encore fondée sur les valeurs catholiques. À l'opposé, pour les protestants jusque-là intégrés dans un État catholique, la guerre de 1870-71 et l'annexion à l'Empire Allemand s'annonce comme une revanche¹⁰⁷. Une phrase courante désignait les protestants comme pro-allemand et les catholiques comme pro-français. Ainsi, lors de l'incorporation des recrues, après octobre 1872 les campagnes catholiques comptent beaucoup de réfractaires, alors que dans le village protestant de Baldenheim, les conscrits défilent dans les rues derrière un drapeau portant l'inscription *«Vive Guillaume, Empereur d'Allemagne»*¹⁰⁸.

La question identitaire s'est à nouveau posée avec la réforme territoriale de 2014-2015 et la suppression de la région Alsace. L'adéquation d'une collectivité territoriale avec l'entité historique et culturelle entre 1972 et 2014 avait renforcée l'identité alsacienne. On sait bien que pouvoir régional et identité culturelle peuvent se renforcer l'un l'autre dans une spirale d'autonomisation comme l'illustrent les exemples bien connus de la Catalogne ou de l'Écosse. En revanche la disparition d'une région Alsace interroge « (...) *l'insertion dans ce même « Grand Est » disparate semblent clore l'existence de cette région. Mais qui peut nier l'identité alsacienne, voire le lien entre cette réalité et le dynamisme de l'Alsace ? L'identité régionale n'est pas un argument contraire à la rationalité fondée sur la taille (superficie et population). Elle unit une région capable de se projeter dans le futur autour d'une image stimulante. Elle naît d'un sentiment d'appartenance mais se forge dans les oppositions qui exigent de la région d'être combative. Elle signe une capacité de cohérence stratégique»*¹⁰⁹.

Culture

Le folklore alsacien, contes, légendes, croyances populaires, etc., est un folklore germanique rhénan, légèrement teinté de latinité et de celtisme¹¹⁰.

Symboles

La cigogne

La cigogne est attachée à de nombreuses légendes¹¹¹, en particulier celle d'apporter les bébés dans les familles.

Quasiment disparue dans les années 1970, elle a fait l'objet d'une stratégie associative de repeuplement. Celle-ci s'avère efficace, notamment grâce à la création de centres de réintroduction¹¹². Les cigognes sont désormais présentes sur de nombreux toits d'églises et autres édifices publics d'Alsace, et parfois sur le toit de maisons de particuliers. Contrairement aux cigognes qui, dans bien des pays (Hongrie, pays baltes par exemple), placent leurs nids sur des pylônes, les cigognes d'Alsace, aidées par les paniers posés par les habitants, les installent sur des bâtiments, généralement à une hauteur élevée.



Cigogne et son cigogneau sur le toit d'une maison alsacienne.

Héraldique

Le blason de l'Alsace est en fait une juxtaposition de deux blasons historiques, celui du landgraviat de Haute-Alsace et celui de Basse-Alsace qui est représenté contourné. Ce blason a été repropoé par l'héraldiste Robert Louis et le conservateur des archives nationales de France Jacques Meurgey de Tupigny puis homologué par les deux préfets alsaciens le 5 mai 1948¹¹³. Ce blason est le plus fréquemment utilisé notamment par la Gendarmerie nationale (porté sur les uniformes des gendarmes en Alsace).

Le blason utilisé par l'ancien région administrative Alsace est le blason historique alsacien. Il a été créé au xvii^e siècle sous le Saint-Empire et adopté ensuite sous le régime français par l'Intendance d'Alsace¹¹⁴ [réf. non conforme]. Il a été réhabilité par le Conseil régional d'Alsace en 1990 et apparait sur les plaques d'immatriculation des véhicules du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Il fusionne le blason historique de Basse-Alsace (*De gueules à la bande d'argent côtoyée de deux cotices fleurronnées du même*) symétrisé par Courtoisie héraldique et le blason historique de Haute-Alsace (*De gueules à la bande d'or accompagnée de six couronnes du même, trois en chef et trois renversées en pointe*). Il s'agit d'une fusion, et non d'une juxtaposition comme c'est le cas pour le blason précédent. Il se blasonne ainsi : *de gueules à la bande d'argent accompagnée de deux cotices fleurronnées du même et accostée de six couronnes d'or ordonnées en orle, celles de la pointe opposées à celles du chef* : les six couronnes du blason du Haut-Rhin sont ajoutées au blason du Bas-Rhin.



Le blason proposé par Robert Louis et homologué par les préfets.



Le blason historique notamment utilisé par la région Alsace

Drapeau de l'Alsace

Le drapeau administratif de l'Alsace est homologué par les deux préfets le 5 mai 1948, en même temps que le blason dont il dérive. En 1990, la région Alsace a décidé de reprendre le blason historique qui date lui du xvii^e siècle et par conséquent un nouveau drapeau. Son adoption officielle par le conseil régional date de 2003¹¹⁵.

Il a la même signification historique que le blason régional et que les blasons départementaux fusionnés. Ce drapeau reprend les couleurs alémaniques traditionnelles rouge et blanc auxquelles il ajoute 6 couronnes jaunes qui symbolisent les aspirations de la dynastie des Habsbourg originaire d'Alsace. Les Habsbourg ont régné sur les différents peuples de l'Europe centrale durant plusieurs siècles. Le landgraviat de Haute-Alsace était une propriété originelle de la maison féodale dont la Stammbug Habichtsbug ou

Habsburg se trouve dans la région, aujourd'hui ducôté suisse du Rhin. La bande blanche en travers ornée de part et d'autre de dentelle blanche est le symbole des comtes de Werd qui régnèrent sur le nord de la région qu'on retrouve également le blason de ville de Strasbourg, les couleurs étant inversées. Le fond rouge est commun aux deux blasons départementaux.

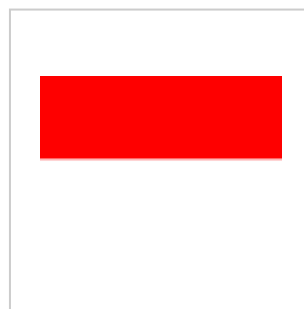
Le drapeau Rot un Wiss est un drapeau alsacien historique qui n'a plus de reconnaissance officielle¹¹⁶. Le drapeau du Reichsland Elsaß-Lothringen, adopté en 1912, s'inspire de ce drapeau en y ajoutant simplement un croix de Lorraine d'or.



Le drapeau utilisé par l'ancienne région administrative Alsace



Le drapeau de 1948.



Le drapeau Rot un Wiss.

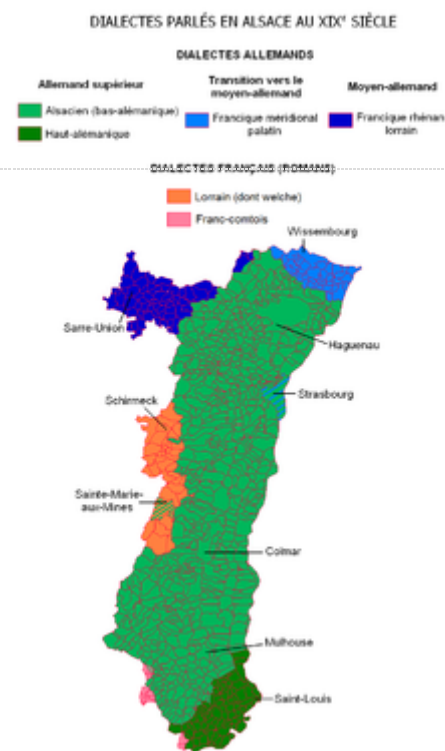
Les langues régionales en Alsace

D'après une étude¹¹⁷ réalisée dans les années 1970-80, l'Alsace comptait alors une centaine de dialectes dont la majeure partie appartenait à l'alémanique.

La langue régionale majoritaire : l'alsacien

L'alsacien fait quelques emprunts lexicaux au français et a été longtemps la langue maternelle de la plupart des habitants. La première mention du dialecte alsacien date de 1369. L'historien E. Tonnelat y évoque les dits de Nicolas de Bâle : « c'est la première fois à notre connaissance que le mot de langue est appliqué à un dialecte allemand, « Elsasser Sproche » (l'alsacien). » Il est un dialecte alémanique comme celui parlé en Suisse alémanique, dans le Bade-Wurtemberg, l'ouest de la Bavière et le Vorarlberg autrichien. Il est parlé dans les trois quarts du Bas-Rhin et tout le Haut-Rhin sauf ses parties romanes. Le Rhin ne constitue donc nullement une frontière linguistique en ce qui concerne les dialectes.

Bernard Wittmann écrit dans *Une histoire de l'Alsace, autrement* : « L'emploi de l'allemand à la place du latin vient renforcer la liberté conquise par les bourgeois en les affranchissant de la collaboration des ecclésiastiques pour la rédaction des chartes ou des correspondances officielles. L'emploi de l'allemand, langue du peuple, contribuera à l'émancipation des Alsaciens... Longtemps avant l'Allemagne, l'Alsace avait fait usage de l'allemand à la place du latin... À Strassburg, la première charte allemande du « Urkundenbuch » est datée du 25 juin 1261... Dans les territoires des évêques de Basel comprenant une bonne partie de la Haute-Alsace, la première charte en allemand apparaît en 1255... En Allemagne, c'est seulement au XIVe que l'allemand fit timidement son entrée dans des documents officiels. ... Le mardi 16 février 1524, le vicaire Dieboldt Schwartz inaugurait la première messe en allemand dans la crypte de la cathédrale de Strassburg. »



Répartition géographique des dialectes parlés en Alsace au xx^e siècle. Depuis le welche a presque complètement disparu, le francique est en déclin, voire en danger, et la pratique de l'alsacien a beaucoup diminué.

Dans son *Impossible Alsace : Histoire des idées autonomistes (Minorités)*, Jean-Clause Streicher écrit qu'après le traité de Westphalie, la France a favorisé la venue en Alsace « de bourgeois natifs de France, par conséquent plus sujets et plus obéissants... toute l'Alsace serait accoutumée aux mœurs, affection et langue françaises ».

La politique linguistique de la France républicaine tendait à s'opposer à l'usage de l'alsacien ne lui attribuant aucune fonction officielle dans sa propre région. L'Alsace n'a néanmoins pas subi directement les lois et réformes de l'éducation nationale française de la Troisième république française jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, car l'Alsace faisait alors partie de l'Allemagne. Les écoles enseignaient alors l'allemand standard, seule langue officielle, comme pendant la Seconde Guerre mondiale. Durant la période de 1871 à 1918, la langue française restait enseignée dans les enclaves romanes (situées au fond de quatre hautes vallées des Vosges et dans les villages francophones de l'actuel département de la Moselle).

Le français est l'unique langue officielle en vigueur pendant l'entre-deux-guerres et après la Seconde Guerre mondiale.

À la suite de la déconnexion progressive de l'alsacien d'autres parlers allemands, l'alsacien de nos jours ne suit plus l'évolution de l'allemand, gardant ainsi des formes linguistiques germanique-allemandes archaïques.

Dans le but de préserver l'alsacien, il existe depuis 1992 des sections bilingues paritaires en Alsace où l'enseignement est dispensé pour moitié en français et pour moitié en allemand standard, ayant l'avantage d'avoir une orthographe fixe et une forte présence dans les médias écrits ou audiovisuels. À l'heure actuelle, elles concernent environ 5 % des élèves. Au lycée, les élèves peuvent passer l'abibac. L'alsacien peut être parlé en maternelle et enseigné ou parlé en primaire. Cependant, l'écrit est en allemand, considérant que celui-ci est la version écrite commune de l'ensemble des dialectes alsaciens.

Une partie de la population alsacienne parle encore aujourd'hui couramment la langue locale, l'alsacien, qui est une langue alémanique. Le reste est essentiellement composé de quelques communes jouxtant le Territoire de Belfort et dans les pays welche autrefois de patois roman, comme les vallées de Saint-Albray, de la Weiss (Orbey) et de la Liepvrette (Sainte-Marie-aux-Mines), quelques enclaves dans le massif des Vosges traditionnellement de parlers oil lorrains, en Alsace Bossue ou autour de Wissembourg, où les pratiques respectives des francique rhénan et francique méridional sud-occidental demeurent avérées, quoiqu'en déclin. L'alsacien est la deuxième langue autochtone de France après le français si on considère l'occitan comme un ensemble de parlers non-homogènes.

Le célèbre Barabli¹¹⁸ de Germain Muller est entré dans l'histoire de l'Alsace (un spectacle en dialecte critique et drôle, qu'actualisait en permanence un comédien-auteur-metteur en scène à forte personnalité). Des pièces de théâtre en alsacien sont toujours représentées et parfois retransmises sur la chaîne de télévision France 3 Alsace

Voilà un aperçu de l'alsacien à travers une comparaison avec le français et trois autres langues germaniques (allemand, le néerlandais et l'anglais) :



L'aire de diffusion traditionnelle des signes dialectaux d'allemand supérieur occidental (=alémanique) aux 19^e et 20^e siècle.



Le chansonnier et cabarettiste Germain Muller en 1980.

français	allemand	alsacien	néerlandais	anglais
terre	<i>Erde</i>	arde	aarde	earth
ciel	<i>Himmel</i>	hemmel	hemel	heaven, sky
eau	<i>Wasser</i>	wàsser	water	water
feu	<i>Feuer</i>	fiir	vuur	fire
homme	<i>Mann</i>	mànn	man	man
femme	<i>Frau</i>	frài/frau	vrouw	woman
manger	<i>essen</i>	assa	eten	eat (to)
boire	<i>trinken</i>	trenga/trenke	drinken	drink (to)
grand	<i>groß</i>	groos	groot	great
petit	klein	klain/glen	klein	little, small
gros/gras	<i>dick/fett</i>	déck/fat	dik/vet	thick/fat
nuit	<i>Nacht</i>	nàacht	nacht	night
jour	<i>Tag</i>	däi/dag	dag	day
aujourd'hui	<i>heute</i>	hit/héta	vandaag/heden	today
hier	<i>gestern</i>	gecht	gisteren	yesterday
demain	<i>morgen</i>	morn	morgen	tomorrow
matin	<i>Morgen</i>	morjia/morga	morgen	morning
midi	<i>Mittag</i>	médeu/médag	middag	noon, midday
soir	<i>Abend</i>	oowe/ova	avond	evening
être	<i>sein (du bist)</i>	sén (du béch)	zijn	be (to)
avoir	<i>haben</i>	hove/hàn	hebben	have (to)
ceci/cela	<i>dies/das</i>	dess/tsal	dit/dat	this/that
oui	<i>ja</i>	jà	ja	yes
non	<i>nein</i>	nee/naij	nee	no

Les parlers diffèrent d'un secteur à l'autre. Exemples : une tarte s'appelle *weiha* à Mulhouse, mais *kuecha* dans le Nord ; une pomme de terre se dit *ardapfel* à Mulhouse, et *grùmber* à Strasbourg.

Beaucoup de mots courants (bonjour, merci, au revoir) sont prononcés en français (*bouchour, merssi, aurevoar*), ce qui était interdit pendant l'occupation allemande. Dans le Haut-Rhin, on dit *defanture* et ce n'est que dans le Nord que l'on utilise *choauefanster*.

Voir aussi la liste établissant la correspondance des toponymies alsaciennes en français et en allemand

Le welche

Welsh, en allemand, est un mot qui signifie « étranger parlant une langue romane ». La même racine proto-germanique **walha* explique le mot *Gaule* en français et son dérivé *gaulois*. En anglais, le terme de la même origine est *welsh* et désigne les Gallois. On le retrouve dans la toponymie aussi comme *Welschensteinbach*, nom allemand d'Eteimbès ou *Welschoth* pour Audun-le-Roman. Il sonnait et sonne encore de façon assez péjorative. Les Alsaciens de langue alémanique ont appelé ainsi les Alsaciens de langue romane qui habitaient les hautes vallées vosgiennes mais aussi toutes les autres populations de langue romane que ce soit en Lorraine ou dans le reste de la France. Ce terme, francisé en « welche », fut introduit par Voltaire dans le français littéraire. Curieusement, les intéressés ont adopté le terme pour se désigner eux-mêmes.

Le welche est la forme prise localement par le dialecte lorrain roman. Il est presque éteint. Diverses initiatives tentent de garder vie à ce patois. À Orbey, le welche est enseigné au collège et utilisé pour la messe ; le hameau de Tannach a monté un spectacle comique dans cette langue. Dans le Bas-Rhin, Neuwiller-la-Roche organise les rencontres des « tables de patois »

Les vallées welches le sont vraisemblablement depuis très longtemps. Deux hypothèses existent :

- Des peuplades gallo-romaines venues de la plaine alsacienne auraient fui les invasions germaniques au I^{er} siècle et au IV^e siècle pour se réfugier dans ces vallées isolées. Des toponymes romans datant de l'époque carolingienne semblent confirmer cette hypothèse.
- Des monastères et abbayes lorrains possédant des terres sur le versant alsacien les auraient fait défricher par des paysans venus de Lorraine. Ces possessions sont attestées dès le XI^e siècle.

Les deux hypothèses ne semblent d'ailleurs pas contradictoires dans la mesure où la première expliquerait pourquoi ces terres alsaciennes auraient intéressé des Lorrains : on y parlait déjà un patois roman, on pouvait donc y envoyer des Lorrains sans craindre une trop grande hostilité de la part de la population locale.

- Autre hypothèse : l'Alsace est conquise par Louis XIV au terme du traité de Westphalie (1648) et de Nimègue. Pour cela, il s'est allié aux Suédois qui ont massacré du nord au sud 66 % de la population. Ils pillaient les vallées « intéressantes », c'est-à-dire avec château ou couvent et prieuré ; ainsi, du nord au sud, ce sont les vallées de Sainte-Marie (château et prieuré), de Kaysersberg (couvent de Pairis à Orbey) ainsi que la vallée plus au Sud (Muhlbach) qui sont détruites totalement. Ce sont ces vallées qui vont garder un patois roman caridées de leurs habitants, les terres vont être offertes à ceux qui les prendront. Ce sont les Vosgiens voisins de la région de Gérardmer, Cornimont et Saint-Dié qui vont venir avec leur patois roman. Ainsi de nos jours, en terre alémanique, les noms des villages restent romans (Lapoutroie, Hachimette, Orbey...) contrastant avec les communes voisines (de Kaysersberg, Alspach, Ammerschwihr...) de même les noms de famille d'origine vosgiennes (Petitdémange, Didierjean, Batot...) contrastant avec les Muller, Meyer et autres Schmidt de la plaine.

Le francique

Historiquement le terme francique désigne la langue des Francs ou des régions peuplées par les Francs. Ce terme a été repris par les germanistes pour désigner certains dialectes de la langue allemande.

Deux dialectes franciques sont parlés en Alsace :

- le francique rhénan lorrain en Alsace Bossue ;
- le francique méridional dans l'Outre-Forêt



Les langues franciques d'Europe.

Légende :

- Dialectes du bas-francique des Pays-Bas.
- Dialectes du bas-francique d'Allemagne.
- Francique ripuaire.
- Francique méridional.

Le Jéddischdaitsch

Le judéo-alsacien ou Jéddischdaitsch est le parler des Juifs alsaciens. Il fait partie de l'ensemble yiddish dont il représente la variante occidentale. À l'instar des langues juives, il est composé d'un important substrat de mots et d'expressions en hébreu et en araméen. La syntaxe ainsi que la morphologie est celle des langues germaniques. Le lexique comprend environ 70 % d'allemand. À la différence du yiddish oriental, il ne comporte pas de substrat slave. En revanche, il contient un important substrat issu des langues romanes, ainsi que des mots français. Actuellement, il ne reste que très peu de locuteurs.

Vie intellectuelle et artistique en Alsace

Une terre d'humanisme

- Honoré de Balzac célèbre la générosité de l'Alsace dans Le Cousin Pons : « Fritz alla de pied à Strasbourg, et il y rencontra ce que l'enfant prodige de la Bible n'a pas trouvé dans la patrie de la Sainte Écriture. En ceci se révèle la supériorité de l'Alsace, où battent tant de cœurs généreux pour montrer la beauté de la combinaison de l'esprit français et de la solidité germanique »

Les influences religieuses

- Le catholicisme
- Le judaïsme
- Le protestantisme

Une culture de la table



La Flammekueche

L'Alsace, l'une des régions les plus « étoilées » par les guides, valorise au mieux et galvaude parfois son important répertoire gastronomique¹²⁰. Malgré l'afflux des touristes et une banalisation certaine, sensible à Strasbourg et dans plusieurs cités historiques situées sur la Route des Vins, bon nombre de restaurants se révèlent de qualité et, assez souvent, fort conviviaux^[évasif]. Les familles alsaciennes continuent de les fréquenter avec assiduité et les repas d'amis sont beaucoup plus habituels qu'ailleurs^[réf. nécessaire]. Il y a foule^[évasif] le dimanche midi dans les restaurants et les fermes-auberges de bonne réputation, même à bonne distance des grands centres (vallée de Munster, Haute-Bruche, « Pays des choux », Ried, région de Brumath, Outre-Forêt, Florival, Sundgau).

Parmi les recettes et plats traditionnels d'Alsace figurent notamment la tarte à l'oignon (*Zewelkueche*), le cervelas vinaigrette, les asperges (*Sparichle*) accompagnées de trois sauces, cette potée typique qu'est le Baeckeoffe, la tarte flambée (Flamekueche ou Flammekueche) autrefois spécialité d'une partie du Bas-Rhin proche de Strasbourg, la choucroute, le Schiffala ou Schiffele, la pâte roulée au porc et au veau Fleischschnacka. Le gibier — le droit de la chasse est particulier dans la région — et les cochonnailles, malgré la faible production porcine locale, ont la part belle.^[non neutre]

Les carpes frites sont une spécialité du Sundgau.

Le pâté de foie gras d'oie, produit depuis le xvii^e siècle, est une spécialité alsacienne autant que landaise ou périgourdine. Une version de ce pâté, sous une croûte de pâte ronde, fut présentée en 1780 à la table du gouverneur militaire de Strasbourg. L'Alsace n'élève pas beaucoup plus d'oies que de porcs, dont elle fait pourtant une abondante consommation charcutière. En revanche, elle élève de plus en plus de canards pour la production de foie gras.

Les desserts traditionnels sont nombreux : *kugelhopf* ou *kougelhopf*, dont le nom est souvent francisé en kouglof, tartes aux fruits, notamment aux quetsches et au fromage blanc, grande variété de biscuits et de petits gâteaux, appelés *Bredala* (les spécialités de l'Avent), pain d'épices.

Les dénominations de produits et de plats, en dialecte, varient beaucoup d'une région à l'autre : les transcriptions hasardeuses, parfois les francisations assez abusives, comme « tarte flambée », sont pléthore. Ainsi, que l'on transcrive Baeckeoffe, Bäckkeoffe, Bækoffa, Bækenoffa, Bækaoffe, il s'agit toujours d'un mélange de viandes, de pommes de terre, d'oignons, arrosé de vin blanc, très longuement cuit au four dans une terrine hermétiquement fermée. Bien que les termes dialectaux plus ou moins francisés puissent s'écrire entièrement en lettres minuscules, l'usage de la majuscule initiale, à l'allemande, s'est souvent conservé.

De grands cuisiniers

La famille Haerberlin, implantée dans le Ried, a acquis une réputation mondiale : *L'Auberge de l'III*, entreprise familiale devenue une institution au milieu du xx^e siècle, se situe au bord de l'III à Illhaeusern, 15 km au nord de Colmar ; elle se voit constamment décerner trois étoiles au Guide Michelin depuis 1967. Serge Dubs, élu meilleur sommelier du monde, et Pascal Léonetti, meilleur sommelier de France, exercent à l'Auberge respectivement depuis 1972 et 1998.

Une demi-douzaine de chefs est considérée comme de haut niveau par les guides et la presse gastronomiques. Émile Jung, longtemps en vedette et connu hors de l'Alsace, a conservé une notoriété, comme conseiller et en participant à de nombreuses manifestations culinaires, après la vente du *Crocodile* tenu pendant une trentaine d'années pour une institution strasbourgeoise. Une quarantaine de

cuisiniers des deux départements sont mis en avant par les ouvrages gastronomiques nationaux (Guide rouge Michelin, Guide GaultMillau, Guide Pudlo)^[réf. souhaitée].

L'association des Maîtres Cuisiniers de France, qui compte de nombreux membres dans le Bas et le Haut-Rhin, doit son renouveau à l'Alsacien Fernand Mischler qui avait fait de son restaurant de Lembach, *Le Cheval Blanc*, une véritable institution.

Les cuisiniers hôteliers alsaciens sont majoritaires parmi les lauréats *Marianne* et les membres de l'association Saveurs de France-Saveurs d'Europe. Ils valorisent les produits et recettes traditionnels lors de manifestations se déroulant souvent dans leur région.

Affirmant généralement leur attachement à leur province, à leur vallée ou à leur Ried, sans s'interdire le suivre les tendances, modernisant tant que faire se peut le répertoire culinaire local, ils innovent parfois avec audace (Georges Klein, l'*Arnsbourg*, à la lisière lorraine - nord de l'Alsace, se montre particulièrement inventif^[réf. nécessaire]).

Ils font fréquemment des démonstrations à l'étranger, en Chine, au Japon, aux États-Unis, en

Russie, dans les Émirats. Marc Haerberlin gère également un restaurant de haute gastronomie à Tokyo. Émile Jung participe à de nombreuses manifestations en France et hors de France. Michel Husser, qui maintient à haut niveau le *Cerf* familial de Marlenheim, a fait le tour du monde et joue volontiers des saveurs méditerranéennes. Jean-Yves Schillinger à Colmar, étoilé Michelin, fils d'un grand chef alsacien, associe différentes saveurs parfois insolites.

Antoine Westermann avait laissé le strasbourgeois *Buerehiesel*, où il avait obtenu trois macarons Michelin, à son fils, pour prendre en mains les destinées de Drouant à Paris.

Le pâtissier Pierre Hermé, devenu une personnalité parisienne, installé aussi à Tokyo, revendique son origine alsacienne. Il a installé une unité de fabrication dans le Haut-Rhin.



Marc Haerberlin en avril 2013.



Mannala ou Mannele spécialité de la région mulhousienne.



Kougelhopf alsacien.

Vins d'Alsace, bière, eaux

L'Alsace est la première région brassicole de France assurant près de 60% de la production nationale de bière¹²¹ (environ 11 millions d'hectolitres).

La région produit aussi des eaux de sources et minérales : Carola, Wattwiller, Celtic, Lisbeth¹²²).

Architecture alsacienne

« Ville et campagne, Koët, Sundgau, vignoble, vallées vosgiennes... L'image à la Hansi de la maison à colombage est symbolique de l'Alsace, mais il existe d'autres architectures alsaciennes que les constructions à pans de bois tant pastichées (voire caricaturées dans de nombreux lotissements). Celles-ci sont d'ailleurs fort différentes les unes des autres, en raison de leur implantation, de l'aisance de ceux qui les construisirent, des usages locaux, de leur destination première. Il suffit, pour se rendre compte de la diversité, de comparer trois édifices historiques de Strasbourg logeant actuellement des restaurants connus : la Maison Kammerzell, la Maison des Tanneurs, et le Buerehiesel, ancienne ferme démontée dans la région de Molsheim et établie dans le parc de l'Orangerie¹²³. »

Pans de bois et torchis. L'habitat traditionnel de la plaine alsacienne, grosso-modo : le Ried, est constitué de maisons construites avec des murs en pans de bois et pourtrages décoratifs (colombage) et torchis, protégées par des toitures en tuiles plates « queues de castor ». Colombage et torchis se rencontrent, certes, dans d'autres maisons de plusieurs régions de France, notamment la Normandie, mais leur abondance particulière en Alsace est due à plusieurs raisons :

- la proximité des Vosges rendait le bois bon marché et facile à trouver ;
- du fait du risque sismique le bois était plus adapté que la pierre car plus souple, il résistait mieux ;
- dans les périodes de guerre et d'invasion les villages étaient souvent incendiés, ce qui entraînait l'effondrement des étages supérieurs.

C'est pourquoi on avait pris l'habitude de bâtir en pierre les rez-de-chaussées sur lesquels on reconstruisait le haut en colombages une fois la tourmente passée. C'est ce qui explique que certaines communes se soient relevées si vite dès que la paix était revenue. L'importance accordée à la pierre dépendait pour une bonne part de la proximité de carrières, donc du piémont vosgien.

Les pans de bois et les éléments de menuiserie apparents aggravaient les risques d'incendie. Afin de pallier cette situation, ils ont été peu à peu recouverts de crépi à partir du XIX^e siècle. Ce n'est que dans la seconde moitié du siècle dernier qu'on a entrepris de les dégager systématiquement ; plus récemment encore les Beaux-Arts ont exigé, pour accorder une subvention, que le crépi restant ne fût pas peint en blanc, comme il était d'habitude de le faire, mais dans des couleurs variées, afin de revenir à l'usage plus ancien. Les habitants ont suivi, plus pour des raisons financières que par conviction. En tout cas, on est aujourd'hui frappé par la différence entre les villages alsaciens maintenant badigeonnés, parfois avec bonheur parfois avec excès, et les villages badois qui leur font face outre-Rhin, où le blanc règne toujours en maître.



La Maison Kammerzell (XV^e siècle) qui se situe à Strasbourg est l'un des plus importants édifices à colombage de la ville.

Patrimoine

Le château du Haut-Kœnigsbourg



Château du Haut-Kœnigsbourg

Le château du Haut-Kœnigsbourg se situe dans la commune d'Orschwiller à une altitude de 757 mètres d'où il domine la plaine d'Alsace et le débouché du val de Villé, en face de Sélestat.

Construit par Frédéric de Hohenstaufen en toute illégalité et détruit à plusieurs reprises, il fut reconstruit de 1901 à 1908 sous les ordres et au goût de l'empereur Guillaume II d'Allemagne plus ou moins à l'identique de ce qu'il avait été.

C'est le château médiéval le plus visité de France et l'un des sites touristiques français les plus courus.

La cathédrale Notre-Dame de Strasbourg

La cathédrale Notre-Dame de Strasbourg est une cathédrale catholique romaine représentative de l'architecture gothique. Sa construction a commencé en 1176 et a été achevée en 1439.

Elle mesure 142 mètres du parvis au sommet de sa flèche et a été l'édifice le plus haut du monde de 1625 à 1847¹²⁴.

C'est actuellement la deuxième plus haute cathédrale de France après celle de Rouen (151 m).

La cathédrale de Strasbourg est reconnaissable par son unique clocher surmonté d'une flèche qui peut être vu à des dizaines de kilomètres à la ronde. Bien qu'il ne soit pas certain qu'on ait jamais prévu sa construction, l'idée d'un second clocher a été abandonnée du fait de l'instabilité du sol qui ne pouvait en supporter la charge.

Elle abrite une horloge astronomique construite au xvi^e siècle qui a été considérée à l'époque comme faisant partie des «sept merveilles de l'Allemagne».



La cathédrale de Strasbourg.

Le mont Sainte-Odile



Le monastère du mont Sainte-Odile.

Le mont Sainte-Odile est un mont vosgien culminant à 764 mètres sur le ban de la commune d'Ottrott.

Cette montagne est surmontée par un couvent, lieu de pèlerinage très fréquenté consacré à sainte Odile, sainte patronne de l'Alsace.

Le monastère a été créé vers 700 quand le père de sainte Odile lui légua le château de Hohenbourg. Sainte Odile le transforma en couvent. Depuis, il a été transformé en hôtel.

On peut y voir le tombeau de sainte Odile ainsi que ceux de ses parents dans des caveaux ornés de mosaïques remarquables.

Le Mur païen

Le Mur païen, dénommé ainsi par Léon IX à cause de sa supposée antériorité au Christ, désigne en fait trois ensembles mégalithiques distincts éloignés les uns des autres de plusieurs kilomètres.

■ Le Mur païen du mont Sainte-Odile

C'est une enceinte mégalithique d'une longueur totale d'une dizaine de kilomètres faisant le tour du plateau du mont Sainte-Odile pour former une enceinte. Formé d'environ 300 000 blocs cyclopéens, il mesure entre 1,60 m et 1,80 m de large et peut atteindre 3m de hauteur.

■ Le Mur païen entourant le château du Frankembourg

Ayant une certaine ressemblance avec celui du mont Sainte-Odile, il entoure le château sur trois côtés, la portion sur le versant Est ayant disparu. Son épaisseur est de 1,80m, sa largeur de 0,60 à 0,90m et sa hauteur de 0,50 à 0,70m.

■ Le Mur païen courant sur la crête du Taennchel

Très différent des deux autres, ce mur longe la crête de la montagne en direction du sud-est / nord-ouest sur une longueur de 2 300 mètres. Ce mur est construit en pierres plus ou moins uniformes superposées les unes sur les autres, sans aucune trace de maçonnerie. La plus grande hauteur actuelle de la muraille est d'environ de 1,80 mètre et sa plus grande épaisseur ou largeur à la base de 1,70 mètre. C'est sans doute la partie la plus remarquable de toutes.

Ses origines, restant obscures et controversées, sont source de fantasmes. Certaines origines que l'on attribue au mur tiennent en effet plus des contes et légendes que de faits historiques incontestables.



Le mystérieux Mur païen.

La Cité de l'Automobile

La Cité de l'automobile - Musée national (collection des frères Schlumpf) à Mulhouse, est le plus grand musée d'automobiles du monde¹²⁵, avec 500 véhicules dont 464 automobiles de 98 marques, dont la célèbre collection de Fritz Schlumpf — la plus importante collection de Bugatti au monde avec trois des sept (6+1) fameuses Bugatti Royales (mais l'une d'elles est une réplique) ; dont la Bugatti Royale Coupé Napoléon ainsi qu'une importante collection de Rolls Royce. L'initiative de la collection revient à deux industriels du textile alsaciens du xx^e siècle, les frères Schlumpf, Hans Schlumpf (1904-1989) et Fritz Schlumpf (1906-1992). En 1977, Fritz Schlumpf est à deux doigts d'ouvrir son musée au public. Les billets, les cadeaux souvenirs sont déjà en place. Mais les deux frères s'effondrent dans la faillite consécutive à la crise du pétrole et du textile de 1976. Le 7 mars 1977 les ouvriers licenciés économiques de l'empire textile des frères Schlumpf découvrent le stupéfiant musée en même temps que le monde entier par les médias, l'envahissent et en ouvrent l'accès au public. Le syndicat CFDT organise les visites gratuites du musée et le nomme « musée des travailleurs ». Jean Panhard fonde l'association du musée national de l'Automobile avec la commune de Mulhouse, le département du Haut-Rhin, la région Alsace, la chambre de commerce Sud-Alsace, la société Panhard et l'Automobile Club de France pour sauver cet exceptionnel patrimoine national et le maintenir en Alsace. 422 modèles sur 560 de la collection sont classés monuments historiques¹²⁶. En 1989, le musée est baptisé « Musée national de l'automobile — collection Schlumpf ». En 2006 le musée est agrandi, restructuré, rénové et renommé Cité de l'Automobile, il rouvre ses portes le 7 juillet 2006.



La Cité de l'automobile de Mulhouse.

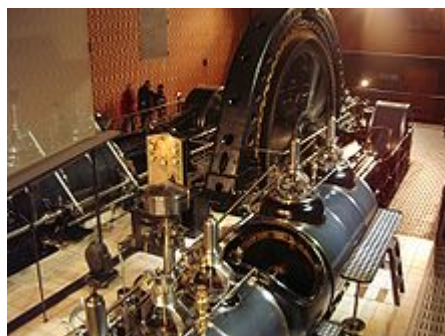
La Cité du Train

La Cité du train à Mulhouse également appelée Musée français du Chemin de fer est le plus grand musée ferroviaire d'Europe¹²⁷. Il comporte la seule collection globale de l'histoire des chemins de fer français. Il s'étend sur 15 000 m² avec plus d'une centaine de véhicules ainsi que des milliers d'objets en rapport avec l'équipement ferroviaire. Il est destiné à accueillir les pièces principales du patrimoine historique de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF). Le musée présente différents types de matériels ferroviaires : on y trouve des locomotives utilisant la vapeur, l'électricité ou diesels. Des wagons et voitures de prestige sont également présentés¹²⁸. Toutes les heures la locomotive 232 U1, dernière locomotive à vapeur, se met en marche. Un plateau de cinéma de 6 000 m² permet d'aborder l'histoire des chemins de fer à travers six thèmes : le chemin de fer des vacances, le chemin de fer et la montagne, les trains officiels, le chemin de fer et la guerre, les cheminots et le voyage. On y trouve également une locomotive à vapeur Baltic Nord (train de luxe qui longeait la Mer Baltique écorchée qui permet au public de se rendre compte du fonctionnement interne d'une locomotive de la vapeur¹²⁹).



La Cité du train de Mulhouse.

Electropolis



La machine à vapeur Sulzer du musée EDF Electropolis

Depuis 1981, l'entreprise publique EDF s'est associée à l'Association pour le Musée de l'énergie électrique afin de conserver, d'étudier et de mettre en valeur le patrimoine historique de l'électricité¹³⁰. Le musée EDF Electropolis a ouvert ses portes à Mulhouse en 1987 et a pour objet de présenter « L'aventure de l'électricité ». C'est le plus important musée d'Europe consacré à l'énergie électrique. On y retrace l'histoire de l'électricité depuis sa découverte jusqu'à aujourd'hui à travers environ 4 000 m² d'exposition. La majeure partie de l'exposition se trouve en intérieur. Le musée aborde tous les domaines liés à l'électricité aussi bien d'un point de vue scientifique, historique qu'à travers les applications concrètes qui en découlent. Il a pour ambition de véhiculer une véritable information scientifique et technique de manière récréative et ludique¹³¹. Le musée propose une multitude d'expériences pour tout âge afin de découvrir les propriétés de l'électricité. De nombreux médias

ponctuent la visite. La pièce centrale du musée est l'ensemble constitué d'une machine à vapeur Sulzer et d'un alternateur Brown-Boveri datant de 1901 et qui est présenté au public en mouvement. Cette pièce est un ensemble original provenant de l'entreprise textile Dollfus-Mieg et Compagnie(DMC) fondée à Mulhouse en 1756.

L'écomusée d'Alsace

L'écomusée d'Alsace a pour mission la valorisation des arts et traditions populaires d'Alsace par la présentation des savoirs et savoir-faire tant matériels qu'immatériels. C'est le plus important musée à ciel ouvert de France¹³².

L'écomusée est un village alsacien traditionnel reconstitué de toutes pièces sur une friche industrielle du bassin potassique sur le ban communal d'Ungersheim, à 14 km au nord de Mulhouse. Il regroupe soixante-dix constructions alsaciennes anciennes traditionnelles à colombages qui ont été démontées de leur lieu d'origine et remontées sur le site. On y trouve des maisons et fermes traditionnelles, un moulin, des ateliers d'artisans, une chapelle, une gare, une scierie et de nombreux autres bâtiments essentiels à la vie courante d'un village alsacien.

Des bénévoles costumés présentent les travaux traditionnels de la région au moyen de machines et d'outils d'antan. La mission de l'écomusée d'Alsace dépasse le simple fait de présenter des bâtiments et les us et coutumes de l'Alsace d'antan, mais vise la transmission d'un patrimoine vivant par la formation d'artisans et la sensibilisation des plus jeunes par l'intermédiaire de classes d'environnement et de séjours en été.

Quelques autres sites

- Le musée Unterlinden de Colmar
- La maison des Têtes, la maison Pfister et l'ancienne douane ou Koïfus de Colmar
- La Petite Venise de Colmar
- La Petite France de Strasbourg
- Le musée de l'Œuvre Notre-Dame Arts du Moyen Âge de Strasbourg
- Les musées du Palais Rohan de Strasbourg
- Le musée d'Art moderne et contemporain (MAMCS) de Strasbourg
- Le musée alsacien de Strasbourg
- Le musée historique de la Ville de Strasbourg
- Le musée zoologique de Strasbourg
- Le musée de l'Impression sur étoffes de Mulhouse
- Le parc de Wesserling-Musée textile d'Hussœren-Wesserling
- Le Musée historique d'Haguenau
- La Route des vins d'Alsace
- La Route de la Choucroute
- La Route de la Carpe frite
- La route romane d'Alsace
- La route des Crêtes
- Plus de mille orgues historiques
- La Maison de la Manufacture d'armes blanches du Klingenthal
- Les marchés de Noël (dans les grandes villes Strasbourg, Mulhouse et Colmar et villages d'Eguisheim, Ribeauvillé, Kaysersberg et Riquewihr)
- Le Musée Lalique à Wingen-sur-Moder
- Le Camp de concentration de Natzweiler-Struthof et le Centre européen du résistant déporté (CERD)
- L'ouvrage de Schœnenbourg fort de la Ligne Maginot à Hunspach
- Le mémorial de l'Alsace-Moselle à Schirmeck
- Le musée mémorial des combats de la Poche de Colmar à Turckheim
- La Collégiale Saint-Thiéobaut de Thann
- L'église abbatiale de Marmoutier
- L'église des Dominicains de Colmar
- L'église Sainte-Croix de Kaysersberg
- Le Château des Rohan de Saverne

- Le Château de Lichtenberg
- L'hôtel de ville de Mulhouse
- Les superbes maisons à pans de bois de Kaysersberg
- Les rues et ruelles d'Eguisheim
- La Bibliothèque Humaniste de Sélestat

Archéologie

Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont décidé de coopérer sur le plan archéologique, et ont fondé le pôle archéologique interdépartemental Archéologie Alsace¹³³.

Démographie

Le territoire alsacien est en grande partie couvert par les aires urbaines de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, et influencée aussi par les grandes villes étrangères proches, comme Bâle (Suisse), Fribourg-en-Brigau et Karlsruhe (Allemagne), ce qui confère à l'Alsace une forte densité de population (excepté au nord-ouest du Bas-Rhin et sur les sommets vosgiens). La population s'élevait à 1 734 145 habitants en 1999, elle a augmenté d'un peu plus de 6 % pour s'établir en 2010 à 1 845 687. Au cours du temps, la population alsacienne a régulièrement augmenté (sauf pendant les périodes de guerre) à la fois par excédent naturel et par excédent migratoire. Cette augmentation, plus importante dans le département du Bas-Rhin, s'est même accélérée à la fin du xx^e siècle. Un tiers des enfants nés en 2014 en Alsace, ont au moins un parent né à l'étranger (quelle que soit sa nationalité)³

Années	Population au 1 ^{er} janvier		
	département du <u>Bas-Rhin</u>	département du <u>Haut-Rhin</u>	Total Alsace
1750			445 044 ¹³⁴
1794	418 132	293 013	711 145 ¹³⁵
1801	450 238	303 773	754 011
1804	500 296	324 078	824 376 ¹³⁵
1824	502 638	369 562	872 200 ¹³⁵
1841	560 113	457 629	1 017 742 ¹³⁵
1851	608 000	437 000	1 045 069
1861	578 285	515 802	1 094 087 ¹³⁵
1875	588 947	454 231	1 043 178 ¹³⁵
1901	659 432	495 209	1 154 641
1936	711 830	507 551	1 219 381
1946	673 281	471 705	1 144 986
1968	827 000	585 000	1 412 385
1982	915 676	650 372	1 566 048
1990	952 158	670 652	1 622 810
1999	1 025 033	707 555	1 732 588
2006	1 077 000	740 000	1 817 000
2011	1 099 269 ¹³⁶	753 056	1 852 325 ¹³⁷
2019 ¹³⁸	1 121 407	762 743	1 884 150
Années	département du <u>Bas-Rhin</u>	département du <u>Haut-Rhin</u>	Total Alsace

Répartition spatiale des pôles d'attraction

L'Alsace est une région très densément peuplée, avec 223 habitants/km², contre 93,59 habitants/km² en moyenne pour la France et 116 habitants/km² pour l'Union européenne (source : Insee). Strasbourg est la préfecture du Bas-Rhin et Colmar celle du Haut-Rhin. Il ne faut pas oublier le rôle important de la ville de Strasbourg comme siège de plusieurs institutions européennes.

L'Alsace doit son organisation spatiale à sa géographie particulière : À l'est, le Rhin fait office de frontière naturelle avec l'Allemagne. Bordée à l'ouest par le département des Vosges (88) et ses montagnes, l'Alsace est enfin bordée au sud par la frontière suisse. Toutes ces limites donnent à l'Alsace cette forme particulière allongée. Les principales villes (anciennement Décapole) sont alignées sur le Rhin, fleuve navigable, qui s'écoule du Sud au Nord offrant un grand potentiel, déjà bien exploité, pour le transport de marchandises et la production électrique par les barrages hydrauliques. Elles sont desservies par l'autoroute et le TGV

Les villes alsaciennes

En Alsace, le droit local accorde davantage d'autonomie aux communes que dans le reste de la France avec davantage de domaines réservés¹³⁹. De tradition plutôt confédérale, les Alsaciens ont toujours accordé beaucoup d'importance à leurs villes ou pôles urbains. Les initiatives politiques locales qui ont marqué la région vont toujours dans ce sens, prenons par exemple la Décapole, la ville libre de Strasbourg ou la République de Mulhouse. Plus largement, la confédération est également très répandue dans les autres pays alémaniques comme en Suisse avant 1848 ou de manière beaucoup plus lointaine sous le royaume d'Alémanie qui était un royaume confédéral. Actuellement cinq communes alsaciennes se distinguent par leur poids dans la région : Haguenau, Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Saint-Louis. Elles comptent toutes les cinq à la fois plus de 20 000 habitants, sont villes-centre de leurs agglomérations respectives^{140, 141} et disposent d'une aire urbaine de plus de 60 000 habitants¹⁴². Strasbourg, en sa qualité de métropole, connaît un processus de gentrification, tandis que Mulhouse, concurrencée par Bâle, n'est pas concernée¹⁴³.

Strasbourg et ses institutions européennes

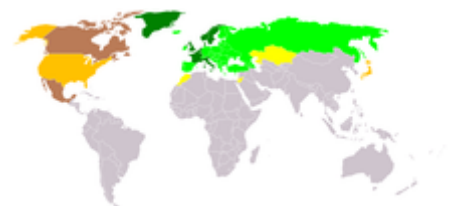
Son centre est entièrement classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco¹⁴⁴ depuis 1988 et comprend notamment la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg et le quartier de la Petite France, situé sur la rive gauche du Rhin. C'est le chef-lieu de la région Alsace, du département du Bas-Rhin et la septième ville de France par sa population¹⁴⁵. Strasbourg, est le siège de plusieurs institutions européennes dont le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et la Cour européenne des droits de l'homme.

▪ Le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est l'organisation internationale de la « Grande Europe » qui comprend 47 États membres, soit tous les pays européens sauf la Biélorussie, dernière dictature d'Europe et le Kosovo, dont l'indépendance n'est pas reconnue par tous. Pour qu'un État puisse adhérer au Conseil de l'Europe, ses institutions doivent être démocratiques et il doit respecter les Droits de l'Homme. Son but est de promouvoir la démocratie, les Droits de l'homme, la prééminence du droit, l'identité culturelle et politique européenne et la recherche de solutions aux problèmes de sociétés en Europe.

▪ Le Parlement européen

Le Parlement européen est le corps parlementaire de l'Union européenne (UE) directement élu par les citoyens tous les cinq ans depuis 1979. Avec le Conseil des ministres, il compose la branche législative des institutions européennes. Le Parlement participe à l'élaboration des directives et des règlements. Il contrôle l'activité des institutions européennes. Le conseil européen, ou Conseil, lui rend compte de son activité à l'issue de chaque présidence, tous les six mois. Il supervise la Commission européenne il élit le président de la Commission sur proposition du Conseil européen. Il approuve la composition de



États membres, observateurs et candidats

- États fondateurs
- Autres pays membres
- États observateurs à l'Assemblée parlementaire
- États observateurs au Comité des Ministres
- États candidats officiels

la Commission. Il peut la forcer à démissionner par une motion de censure. Il vote le budget de l'UE. Le Parlement a son siège à Strasbourg ; ses commissions, ainsi que 2 séances plénières additionnelles se tiennent à Bruxelles ; son secrétariat général est installé à Luxembourg. Il y a actuellement 785 députés. L'établissement de son siège à Strasbourg est sujet à polémique. En 2006, une pétition eurocitoyenne¹⁴⁶ est lancée par l'eurodéputée Cecilia Malmström dans l'esprit de l'article 47 du traité établissant une Constitution pour l'Europe - mais sans valeur légale - pour que les travaux du Parlement européen soient regroupés dans la capitale belge et non plus éclatés entre Strasbourg, Luxembourg et Bruxelles. La pétition qui chiffre à 200 millions d'euros par an le coût des déménagements bi-mensuels recueille 1 000 000 de signatures en 4 mois. Une contre pétition eurocitoyenne a également vu le jour pour l'installation à plein temps dans la ville-siège à Strasbourg¹⁴⁷. Plus récemment, le maire Roland Ries soutenu par des députés/sénateurs a défendu le siège de Strasbourg. Le siège du Parlement européen de Strasbourg a été réalisé par l'agence d'architecture Architecture-Studio et construit par la SERS.

- La Cour européenne des droits de l'homme

Créée en 1959, la Cour européenne des droits de l'homme est située dans le palais des Droits de l'Homme depuis 1998^{148, 149}. Cette cour est un organe juridictionnel rattaché au Conseil de l'Europe qui est chargé de traiter les requêtes relatives à la violation des droits de l'Homme. Sa mission est de veiller au respect de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (nom officiel). La Cour européenne des droits de l'homme est compétente lorsqu'un État membre du Conseil de l'Europe, qui a ratifié la Convention et ses Protocoles additionnels (État partie), ne respecte pas les droits et les libertés qui y sont reconnus. La CEDH est l'entité judiciaire internationale la plus active dans le monde de par le nombre de jugements rendus. Pour pouvoir saisir la CEDH, il faut que le justiciable ait épuisé toutes les voies de recours qui lui sont ouvertes dans le droit national du pays dont il est citoyen.

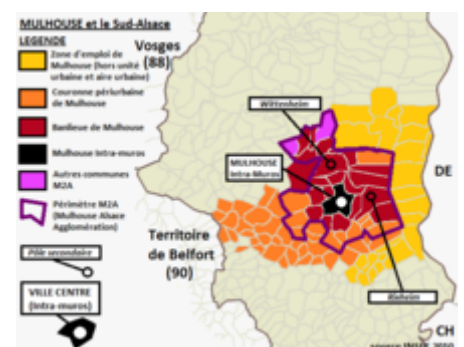
Mulhouse

Mulhouse est la deuxième grande agglomération d'Alsace et la 25^e^{150, 151} plus importante de France en nombre d'habitants¹⁵², son aire urbaine¹⁵³ regroupe près de 280 000 habitants^{154, 155} soit près de 40 % de la population du Haut-Rhin¹⁵⁶. C'est une ville très cosmopolite, on recense en effet des Mulhousiens de 136 nationalités différentes¹⁵⁷. La cité bénéficie d'une position géographique remarquable à quelques minutes seulement de l'Allemagne et la Suisse avec qui elle entretient des liens importants. Fondée selon la légende autour d'un moulin à eau, Mulhouse a longtemps été une cité-État qui devint en 1347 la République de Mulhouse (Stadtrepublik Mülhausen)¹⁵⁸. À coups d'alliances, elle affirma son indépendance à l'égard du Saint-Empire à la fin du xv^e siècle. Propulsée dans l'aventure industrielle en 1746 et « réunie » à la France en 1798, elle devint un des 1^{ers} pôles industriels d'Europe et fut longtemps surnommée le « Manchester français »¹⁵⁹.

En 1904, c'est le nord de l'agglomération qui se lance dans l'exploitation minière. Ce riche et glorieux passé industriel a forgé l'identité de la cité. Forte de cet héritage, son Université abrite des laboratoires de recherche renommés. Très professionnalisée, elle est la 1^{re} Université de France à avoir créé un centre de formation d'apprentis qui demeure un des plus importants de France¹⁶⁰. Ce passé industriel se traduit également culturellement, Mulhouse possède ainsi le plus grand musée de l'automobile du monde¹⁶¹ : la Cité de l'automobile qui contient la célèbre collection Schlumpf. Le Musée EDF Electropolis est le plus important d'Europe à être consacré à l'énergie électrique¹⁶². Enfin, la Cité du train est le plus grand musée ferroviaire européen¹²⁷. Cette concentration fait de Mulhouse la « capitale européenne des musées techniques »^{163, 164}. La ville est labellisée ville d'art et d'histoire¹⁶⁵. Mulhouse a vu naître et grandir le capitaine Alfred Dreyfus¹⁶⁶, dont l'affaire a coupé en deux la France entière et donna lieu au célèbre J'accuse...! d'Émile Zola. C'est aussi la ville natale du grand mathématicien Jean-Henri Lambert¹⁶⁷ et d'Alfred Werner, prix Nobel de chimie en 1913¹⁶⁸. Enfin, les volcanologues Katia et Maurice Krafft¹⁶⁹ furent



Le klapperstein : la « pierre des bavards » suspendu sur une des façades de l'hôtel de ville.



Mulhouse : superposition de la Couronne périurbaine, de la banlieue, de la zone d'emploi et du périmètre de Mulhouse Alsace Agglomération.

également des Mulhousiens de renom. Terre de La Réforme¹⁷⁰, Mulhouse accueille en son cœur le Temple Saint-Étienne qui est l'édifice protestant le plus haut de France¹⁷¹. La ville est souvent surnommée la « cité du Bollwerk »¹⁷², qui signifie *bastion* en allemand. Il reste en effet un bastion, épargné lors de la suppression des fortifications de la ville au début du XIX^e siècle. Il en est devenu un des symboles. Au sein de l'agglomération mulhousienne, le centre-ville de Mulhouse exerce une forte attractivité qui s'étend sur tout le Sud-Alsace¹⁷³, c'est un pôle majeur de commerce, de services, d'équipements collectifs et d'emploi. C'est également un lieu de référence pour l'identité des habitants de l'agglomération. Il est appuyé par deux pôles secondaires structurants : les communes de Wittenheim et de Rixheim. Wittenheim est le plus important et structure tout le nord de l'agglomération grâce notamment à une densité de services et d'espaces publics importants ainsi qu'à une surface commerciale qui est la plus importante de l'agglomération¹⁷⁴. Dans une moindre mesure, Rixheim joue également ce rôle pour le sud de l'agglomération¹⁷⁵. La zone d'attractivité de Mulhouse est limitrophe à l'Est de deux pôles de moindre importance qui lui sont contigus : l'aire urbaine de Guebwiller et l'aire urbaine de Thann-Cernay. Le triangle composé par les aires urbaines de Mulhouse, Guebwiller et Thann-Cernay est très fortement lié aussi bien par une forte proximité géographique que par une histoire commune liée à l'Industrie. Au Sud s'étend l'aire urbaine de Bâle-Saint-Louis. L'agglomération de Bâle est un des pôles majeurs du Rhin Supérieur et aussi le plus méridional. Également très liés économiquement et historiquement, Mulhouse et Bâle ont choisi de créer un aéroport binational commun l'Euroairport inauguré le 8 mai 1946 et où transitent annuellement environ 8 millions de passagers (2018).

Colmar

Colmar est la préfecture du département du Haut-Rhin. C'est la troisième ville de la région après Strasbourg et Mulhouse par sa population, son aire urbaine dépasse les 115 000 habitants. Le conseil général du Haut-Rhin est également établi à Colmar ce qui en fait le siège administratif du Haut-Rhin tandis que Mulhouse demeure la ville la plus peuplée du département avec une aire urbaine qui regroupe près de 40 % de la population du département¹⁵⁶. Colmar est une ancienne ville de la Décapole, la ligue des dix villes libres alsaciennes faisant alors partie du Saint-Empire romain germanique. La ville bénéficie d'un climat particulier propice à la culture de la vigne. Au Moyen Âge le vin alsacien était déjà l'un des plus prisés d'Europe¹⁷⁶. La situation de Colmar, au centre du vignoble alsacien, proche du piémont vosgien, lui vaut le surnom de « capitale des vins d'Alsace ». La ville possède un grand nombre d'anciennes constructions typiques de l'architecture alsacienne (maisons à colombages) et de la Renaissance allemande ainsi que plusieurs églises de style gothique. Colmar s'est associée à Mulhouse pour la création de l'université de Haute-Alsace qui est la première université de France à avoir mis en place des formations en apprentissage¹⁷⁷. Le Centre de formation d'apprentis (CFA) universitaire de l'UHA est encore à l'heure actuelle un des plus importants de France. La ville abrite un des musées des beaux-arts les plus visités de France¹⁷⁸ : le musée Unterlinden abritant le célèbre retable d'Issenheim. Également dans le domaine culturel, Colmar est la ville natale du créateur de la statue de la Liberté à New York, Frédéric Auguste Bartholdi et de Jean-Jacques Waltz, plus connu sous le nom de Hansi.



Quartier de la *Petite Venise*

Belfort

Belfort est la principale commune et le cœur urbain d'une agglomération de 96 000 habitants. C'est le chef-lieu du Territoire de Belfort. Établie dans la trouée de Belfort, la cité est implantée sur une importante voie de communication où les premières activités humaines se manifestent dès la Préhistoire. Cet emplacement particulier joue un rôle important tout au long de son histoire, notamment au XIV^e siècle, quand la cité est connue sous le nom de *Bellumfortum*. Cette situation stratégique au cœur de la trouée de Belfort a fait d'elle une place forte militaire et une cité de garnison aux frontières des mondes rhénan et rhodanien. Historiquement, elle fait partie de la Haute-Alsace. La ville a toujours fait partie de l'espace linguistique francophone à l'instar des vallées welches d'Alsace. Après l'annexion de l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1918 par l'Empire allemand, l'actuel Territoire de Belfort, alors dénommé « arrondissement subsistant du



Le lion de Belfort

Haut-Rhin », seule partie d'Alsace à n'avoir pas été annexée, demeure détaché puis accède au statut de département en 1922. Le décret du 2 juin 1960 portant sur l'harmonisation des circonscriptions administratives le rattache à la région Franche-Comté plutôt qu'à la région Alsace, décision confirmée en 1982 avec les lois sur la décentralisation qui donnent aux régions françaises le statut de collectivités territoriales.

Haguenau

Haguenau est située à environ trente-cinq kilomètres au nord de Strasbourg. C'est la quatrième ville la plus peuplée d'Alsace, et la deuxième la plus peuplée du Bas-Rhin. Son nom signifie « pré au bosquet », *die Au* pouvant se traduire par « pré (ou prairie) humide ». Cette appellation est courante de part et d'autre du Rhin, notamment en plaine avant la canalisation du fleuve. La population de Haguenau *intra-muros* s'élève à 35 457 hab. tandis que son unité urbaine compte 57 491 habitants La ville-centre de Haguenau a la particularité d'avoir un ban communal très vaste (le plus vaste d'Alsace). Ce territoire comprend notamment la plus vaste forêt de la région¹⁷⁹, qui marque une réelle césure au sein de la plaine d'Alsace. De ce fait, la partie alsacienne située au nord de cette forêt est nommée *l'Outre-Forêt* par les Alsaciens. Haguenau est située au sud de cette forêt. La ville est fondée par Frédéric de Hohenstaufen sur l'île de la Moder. En 1164, Frédéric I^{er}, dit Barberousse, empereur du Saint-Empire romain germanique, rédigea la charte de Haguenau, qui octroie à la cité un certain nombre de droits et privilèges¹⁸⁰, et fit de la ville son lieu de résidence favori. Ville libre d'Empire à partir de 1262¹⁸¹, Haguenau intègre la Décapole à sa création le 28 août 1354^{182, 183} et en devient le chef-lieu.



Le musée historique de Haguenau.

Saint-Louis

Saint-Louis est la principale commune de la banlieue alsacienne de Bâle, située dans le département du Haut-Rhin à la frontière entre la France et la Suisse Saint-Louis n'existe que depuis 1684, en vertu d'une ordonnance du roi Louis XIV de France Le nom de Saint-Louis vient du nom du roi Louis IX de France. Saint-Louis fait partie de l'Eurodistrict trinational de Bâle, qui compte 830 000 habitants¹⁸⁴. La partie alsacienne de l'agglomération bâloise forme le cinquième pôle urbain de la région. L'agglomération bâloise est dite tri-nationale, puisqu'outre les communes de Saint-Louis et Huningue en Alsace elle englobe également Weil-am-Rhein et Lörrach dans le Bade-Wurtemberg. En allemand, la région est connue sous le nom de *Dreiländereck* (littéralement : le coin des trois pays), en français « District des trois frontières ». Au nord de Saint-Louis se trouve la réserve naturelle de la petite Camargue alsacienne, un vaste marais de plus de 200 hectares (dont 150 classés) géré par une association d'écologistes, de scientifiques et de naturalistes.

Économie

À l'instar de la Bretagne et de son logo *produit en Bretagne*, l'Alsace possède un logo *made in Alsace* qui représente un A comme Alsace en forme de bretzel.

À l'international, 35 % des entreprises ont une participation étrangère (notamment allemande, suisse, américaine, japonaise et scandinave). L'Allemagne a représenté près de 38,5 % des importations alsaciennes en 2002.

Le taux de chômage relativement faible a augmenté en 2002-2003 principalement à cause de la mauvaise conjoncture en Allemagne, de laquelle l'Alsace dépend beaucoup. Par le passé, la région a dû faire face à la crise industrielle, principalement dans le secteur textile et minier



Logo Made in Alsace.

Secteur primaire

Le secteur primaire comprend le Vignoble d'Alsace, la culture du houblon, de l'orge, du tabac, du blé, du colza, du maïs et le brassage de la bière (la région compte quatre des huit grandes brasseries françaises : Kronenbourg, l'Espérance, Licorne et Meteor) ainsi que l'exploitation forestière. Du pétrole a été extrait dans le nord (Merkwiller-Pechelbronn) et dans le Sud, au nord de Mulhouse, l'exploitation de la potasse a profondément marqué les villes du bassin potassique qui constituait jusqu'en 2004 un vivier d'emplois.

Secteur secondaire

Le secteur secondaire est bien implanté historiquement avec l'industrie textile (activité qui animait des vallées entières mais a cessé au milieu du siècle dernier, laissant ici et là d'impressionnantes friches industrielles), l'énergie (centrale nucléaire de Fessenheim, usines hydroélectriques sur le Rhin, énergies renouvelables à base de bois, déchets de bois, déchets urbains, biocarburants, géothermie et éolien), l'industrie automobile (PSA à Sausheim, Punch Powerglide à Strasbourg, Daimler et Bugatti à Molsheim), l'industrie ferroviaire (Lohr Industrie à Duppigheim, Alstom DDF à Reichshoffen, Geismar à Colmar, le technicentre de Bischheim), l'industrie aéronautique (Safran Landing Systems à Molsheim), les télécommunications (Nokia à Mulhouse), l'industrie mécanique (De Dietrich à Meztzwiller et à Zinswiller, Cryostar à Hésingue, Mécatherm à Barenbach et à Wisches), l'industrie chimique (Dupont de Nemours à Cernay, Dow à Drusenheim et Lauterbourg, Borealis PEC Rhin à Ottmarsheim, Solvay et Butachimie à Ottmarsheim, PPC et Tronox à Thann), l'industrie pharmaceutique (Lilly à Fegersheim, Novartis à Huningue, Hartmann à Chatenois et à Lièpvre, Octopharma à Lingolsheim, Weleda à Huningue, Capsugel à Colmar, Catalent à Beinheim, BTT à Erstein), l'industrie agroalimentaire (Mars Chocolat à Haguenau, Wrigley à Biesheim, DSM à Village-Neuf, Herta à Illkirch-Graffenstaden, Stoeffler à Obernai, Grands Chais de France à Petersbach, les brasseries industrielles bien connues), l'industrie du papier-carton (DS Smith à Kunheim, Rossmann à La Vancelle, GPV à Saint-Amarin) et les autres industries (Siemens, Bubendorff, Groupe Schmidt, Steelcase, Schaeffler, Sotralentz, Tréfimétaux, Liebherr, Hager, Kuhn, Sew Usocom, Soprema, Adidas, Haemmerlin,...). De tradition commerciale grâce à la façade rhénane, la région dispose de deux grands ports fluviaux, le port autonome de Strasbourg et le port autonome de Mulhouse, qui sont d'importantes plateformes logistiques. Mulhouse, surnommée la « Manchester française », a longtemps été un des plus grands pôles industriels de France avec le textile, l'automobile et la chimie, pôle qui tente de subsister de nos jours mais dont la reconversion se fait urgente (via les pôles de compétitivité).



La Bugatti Veyron 16.4 du constructeur alsacien Bugatti, la voiture de série la plus rapide et la plus chère du monde.



Citroën DS4 produite dans l'usine PSA de Mulhouse



Vignoble vu de Kaysersberg.

Secteur tertiaire

- Les nouvelles technologies à travers le nouveau pôle IMAGE (iconoval).
- Les biotechnologies à travers le pôle de compétitivité à vocation mondiale Alsace Biovalley (anciennement innovation thérapeutique) dont le siège se situe à Illkirch-Graffenstaden dans la banlieue de Strasbourg. La création du pôle est liée à la présence de l'industrie pharmaceutique à Strasbourg et dans la région, avec les laboratoires des entreprises Eli Lilly, Transgen, les centres d'études cliniques Roche à Strasbourg et FORENAP Pharma à Colmar. À ces entreprises on peut ajouter les partenaires publics université de Strasbourg université de Haute-Alsace, IRCAD, etc.
- Le pôle automobile du futur avec le constructeur PSA à Sausheim.
- La plasturgie à travers cette nouvelle plate-forme technologique (PFT) : la PFT Extrusion¹⁸⁵ à Saverne.

- La bancassurance : le Crédit mutuel (« inventeur » de la bancassurance), le Crédit industriel d'Alsace-Lorraine et le Comptoir national d'escompte de Mulhouse (qui a donné naissance à ~~BNP~~ avec trois autres banques).
- Mulhouse est le siège du consortium Rhénatic : PôletIC du Grand Est qui regroupe 100 entreprises alsaciennes dans le domaine des nouvelles technologies. Ce sont principalement des entreprises de robotique, bureautique, intelligence artificielle, numérisation de l'information, télématique, autoroute de l'information communication interactive par fibre optique, câblodistribution, téléphonie, transmission par satellite¹⁸⁶. Mulhouse compte près de 110 entreprises dans ce secteur
- Sans oublier les secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration, de la grande distribution, des transports et de la logistique, du tourisme, de la communication et de la fonction publique.

Législation locale

Dans certains domaines le droit appliqué dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin est un mélange de droit national et de droit local. Ce régime qui concerne également la Moselle est consécutif à l'annexion allemande de 1871 et ne s'applique donc pas au Territoire de Belfort. Ce droit local spécifique et unique pour une région de métropole se compose :

- des lois françaises d'avant 1870 non abrogées par l'administration allemande ;
- des lois allemandes adoptées par l'Empire allemand entre 1871 et 1918 ;
- des dispositions propres à l'Alsace adoptées à l'époque par les organes locaux du Reichsland d'Alsace-Moselle ;
- des lois françaises intervenues après 1918 mais applicables aux trois départements.

Il concerne les domaines suivants (avec les points principaux)^{187, 188} :

Le droit communal

- Autonomie accrue pour les communes.
- Règles de fonctionnement différentes du conseil municipal.
- Possibilité de prélèvements fiscaux spécifiques.
- Les communes ont une obligation de secours aux personnes sans ressources (la forme et les montant sont défini par les communes).
- Aide sociale pour les 16-25 ans sans ressources.

Le droit social

- Maintien de la rémunération en cas d'absence.
- Repos dominical.
- Jours fériés supplémentaires.
- Clause de non-concurrence.
- Régime local de sécurité sociale avec une couverture plus étendue et davantage de remboursement des soins¹⁸⁹.
- Cotisations différentes pour les différentes caisses, plus élevées que pour le régime national du fait de prestations supérieures.

La justice

- Davantage de compétences pour les tribunaux d'instance.
- Pas de tribunaux de commerce et existence de la faillite civile (héritage direct du droit allemand).
- Différence concernant les frais de notaires, avocats et huissiers.

Le régime des cultes

- Enseignement religieux à l'école primaire, au collège et au lycée (sauf dispense des parents).
- 4 cultes reconnus.
- Religieux rémunérés par l'État.

Le régime de l'artisanat

- Corporations.
- Règles de l'apprentissage.

Chasse, eaux et forêts

- Navigation intérieure.
- Ressources en eaux sont gérées selon des procédures différentes.
- Exploitation forestière régie par les communes.
- Police de la chasse.
- Gibier est géré par les communes.
- Impossibilité d'interdire la chasse sur sa propriété (disposition supprimée avec l'instauration d'un droit de refus avec notamment l'instauration d'une clôture).
- Paiement d'un loyer à la commune pour pouvoir chasser
- Réparation des dégâts de gibier entièrement à la charge des chasseurs.
- Possibilité pour les communes d'interdire totalement la chasse sur leur territoire (comme dans canton de Genève).

Les associations

- La Loi de 1901 n'est pas applicable.
- Registre des associations.
- 7 membres minimum, possibilité de but lucratif.
- Facilitation du coopérativisme.
- Pleine capacité juridique (comme une entreprise).

Parmi les principales associations régionales on trouve l'APEA, l'automobile club d'Alsace et les ambassadeurs d'Alsace.

Régime foncier

- Il n'existe pas de conservation des Hypothèques en Alsace-Moselle. Néanmoins, un "Livre foncier" est tenu par l'autorité judiciaire, juge du Livre foncier et de la publicité qui s'y attache.
- La particularité du foncier alsacien est une dénomination des lieux-dits uniquement en langue allemande car l'allemand était la langue de l'administration jusque vers 1800. Par rapport au cadastre de la commune d'Ulltitz (68), une légende rapporte que c'est, au «Allematten/Lugner » ou «champ du mensonge » que Louis I^{er} le Pieux, fils de Charlemagne, fut trahi par ses fils lors d'une bataille. Les agriculteurs utilisent encore très couramment ces dénominations pour désigner leurs parcelles cultivées. Des noms comme «Kreuzmatten » ou «les prés à la croix », nous informent de la nature de la culture depuis l'origine de son appellation. Une terre appelé «Kupfer » ou «cuiivre » nous indique sa forte teneur en cuivre non connu à l'époque mais qui était percevable par une terre couleur rouge-orangé. Une section appelée «Wäheracker » ou «Terre-étang » dans la commune de Wattwiller (68) peut rappeler qu'il y avait jadis des étangs.

Vie militaire

L'Alsace est une région de tradition militaire. Elle a cependant été particulièrement touchée par les restructurations de l'armée française effectuées dans les années 1990 et 2000 avec la dissolution des garnisons d'Altkirch, de Mulhouse, de Neuf-Brisach ainsi que la fermeture des bases aériennes de Strasbourg-Entzheim, Colmar-Meyenheim et Drachenbronn.

Malgré tout, l'Alsace conserve une place importante sur la carte militaire avec notamment :

- l'état-major du corps européen et son bataillon de quartier général le commandement du renseignement le centre de formation interarmées au renseignement à Strasbourg ;
- l'état-major de la 2^e brigade blindée et la 2^e compagnie de commandement et de transmissions le 291^e Jägerbataillon (seule unité de la Bundeswehr stationnée en France dans le cadre de la brigade franco-allemande) à Illkirch-Graffenstaden ;

- le 2^e régiment de hussards le 28^e groupe géographique le 54^e régiment de transmissions à Haguenau ;
- le 44^e régiment de transmissions à Mutzig ;
- le 6^e régiment du matériel à Gresswiller ;
- le dépôt de munitions de Neubourg à Mertzwiller ;
- le 152^e régiment d'infanterie à Colmar ;
- le régiment de marche du Tchad à Meyenheim.

Les transports

L'ASPA (dont *ATMO Grand Est* a pris le relais) mettait à jour un bilan complet des énergies en Alsace. Pour l'année 2013, les carburants sont utilisés à hauteur de 13,9 TWh/a tandis que l'électricité (qui alimente tramways et trains électriques) ne représente que 0,2 TWh/a¹⁹⁰ (voir page 11 du document). Les transports en Alsace sont bien développés au vu de la densité de la population mais des projets d'agrandissement sont encore à l'étude afin d'accompagner le développement de la région.

Le réseau routier

Le transport ou le déplacement des usagers se fait principalement sur l'autoroute gratuite A35 assurant la liaison nord-sud, de Lauterbourg à Saint-Louis/Bâle en passant par Strasbourg, Colmar et Mulhouse avec une courte portion en nationale à deux fois deux voies, dont la continuation autoroutière est à l'étude.

L'axe A4 (en direction de Paris), dense, (à péage à 20 km au nord-ouest de Strasbourg), commence à atteindre un point de saturation de même que l'axe A36 en direction de Paris-Lyon, à péage dès Burnhaupt (10 km à l'ouest de Mulhouse), gratuit jusqu'en Allemagne.

Du fait de la conception des autoroutes - comme étant à la fois des voies de transit et des voies de desserte des grandes agglomérations - qui prévalait dans les années 1970 et 1980, les villes de Strasbourg et de Mulhouse voient leur agglomération traversée par des voies autoroutières portées aujourd'hui à deux fois trois voies, et ce, à moins de dix kilomètres du centre-ville pour Strasbourg¹⁹¹ et d'un kilomètre et demi pour Mulhouse. Il en résulte de fortes nuisances : principale source de pollution et saturation du trafic, notamment à Strasbourg où le trafic de l'autoroute A 35 (170 000 véhicules par jour en 2002) est l'un des plus importants de France. La traversée urbaine de l'A36 à Mulhouse provoque également des perturbations régulières de trafic, temporairement apaisée par sa transformation en deux fois trois voies. La rareté des panneaux à messages variables et des caméras de trafic (de type webcam) ne facilite pas la communication avec l'usager

Il existe un projet de construction d'une nouvelle autoroute de deux fois deux voies qui contournerait l'agglomération strasbourgeoise par l'ouest afin de capter le trafic de transit nord-sud et de délester Strasbourg. Le tracé prévoit de relier Vendenheim au nord, à Innenheim au sud. L'ouverture est prévue en septembre 2020.

À cela s'ajoute la décision de l'Allemagne voisine d'imposer une taxe sur les poids-lourds empruntant son réseau autoroutier (*LKW Maut*). Ainsi, une partie du trafic de transit de l'A5 allemande se reporte sur le réseau alsacien, parallèle et gratuit, ce qui aggrave aujourd'hui la saturation de celui-ci. Pour tenter de remédier à cette situation, le député Yves Bur a fait adopter par l'Assemblée nationale en décembre 2005 un amendement instituant également une taxe sur les poids lourds en Alsace. Sa date d'entrée en vigueur est reportée à début 2012¹⁹².

Le département du Bas-Rhin est doté d'un réseau de bus interurbains - réseau 67 - qui dessert la quasi totalité des communes.

Situation européenne

Mulhouse

Quelques distances par la route depuis Mulhouse croisement A35/A36 (Sausheim - Île Napoléon) :

- Bâle : 33 km

- Strasbourg : 112 km
- Zurich : 116 km
- Berne : 129 km
- Karlsruhe : 179 km
- Bregenz : 223 km
- Stuttgart : 226 km
- Genève : 280 km
- Luxembourg : 287 km
- Francfort-sur-le-Main : 312 km
- Lyon : 382 km
- Milan : 369 km
- Munich : 385 km
- Paris : 481 km
- Bruxelles : 489 km
- Plzeň : 596 km
- Prague : 686 km
- Ljubljana : 751 km
- Vienne : 786 km
- Rijeka : 819 km
- Bratislava : 850 km
- Győr : 904 km
- Wrocław : 958 km
- Zagreb : 978 km
- Åbenrå : 991 km
- Brest : 1 030 km
- Bayonne : 1 044 km
- Dubrovnik : 1 470 km



Autobus du réseau 67.

Strasbourg

Quelques distances par la route depuis Strasbourg croisement A35/A4 :

- Bâle : 138 km
- Stuttgart : 143 km
- Zurich : 221 km
- Luxembourg : 222 km
- Francfort-sur-le-Main : 223 km
- Berne : 231 km
- Genève : 382 km
- Milan : 413 km
- Bruxelles : 437 km
- Lyon : 485 km
- Paris : 489 km
- Lille : 524 km
- Amsterdam : 652 km
- Londres : 749 km
- Berlin : 783 km
- Marseille : 798 km
- Vienne : 820 km
- Zagreb : 918 km
- Rome : 997 km
- Budapest : 1 063 km
- Barcelone : 1 170 km
- Belgrade : 1 313 km
- Dubrovnik : 1 505 km
- Madrid : 1 832 km
- Istanbul : 2 290 km
- Moscou : 2 570 km

Le réseau ferré

L'industrie alsacienne par le biais de Nicolas Koechlin est à l'origine de l'implantation d'un réseau ferré local dès la fin années 1830. En Alsace et en Moselle, les trains circulent à droite sur les lignes à double voie, héritage de l'époque du « Reichsland », alors qu'ils circulent à gauche sur le reste du réseau ferré national. Le principal axe ferroviaire de la région relie Strasbourg à Bâle via Colmar et Mulhouse. Surnommée ligne de la plaine d'Alsace, elle voit notamment circuler des TER à la vitesse de 200 km/h. Cette ligne, électrifiée en 1957, permit les premiers essais de grande vitesse ferroviaire avec le TGV 001, tandis que les ateliers de Bischheim s'occupent de la maintenance des TGV depuis leur développement.



Regiolis région Alsace.

Le massif des Vosges constituant un obstacle naturel, plusieurs tunnels ont dû être creusés :

- sur la ligne de Paris à Strasbourg une succession de tunnels relie l'Alsace à la Lorraine ;
- entre Strasbourg et Saint-Dié-des-Vosges ;
- le tunnel Maurice-Lemaire inauguré en 1937, permettait une liaison entre Colmar et Saint-Dié-des-Vosges. Il fut abandonné par le chemin de fer en 1973 et transformé en tunnel routier ;
- le tunnel d'Urbès permettant de relier Mulhouse à Épinal, dont les travaux commencèrent en 1932, ne verra jamais le jour bien que 1 600 des 8 200 mètres soient terminés. Ce tunnel partiel sera utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale comme usine dépendante du camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Après la guerre, il fut converti en réservoir d'eau potable.

Plus récemment deux lignes à grande vitesse ont été mises en service :

- la première phase du TGV Est entre Paris et Baudrecourt (Moselle) a été mise en service le 10 juin 2007, tandis que la seconde phase entre Baudrecourt et Vendenheim fut mise en service le 3 juillet 2016, soit 30 ans après les premiers essais du TGV en Alsace. Un nouveau tunnel a été creusé sous les Vosges à proximité de Saverne.

Cette ligne permet d'assurer des liaisons Paris - Strasbourg en 1 h 49. Elle fait partie de la magistrale européenne reliant Paris à Bratislava et a permis l'amélioration de la desserte entre la France et l'Allemagne grâce à la rénovation du pont ferroviaire de Kehl qui enjambe le Rhin à Strasbourg ;

- le TGV Rhin-Rhône, dont la phase 1 a été mise en service fin 2011, relie Dijon à Belfort. En 2014, les travaux pour rallier l'Alsace auraient dû commencer mais ont été reportés sine die. Il manque aujourd'hui 35m de ligne à grande vitesse pour atteindre Mulhouse.

Tramway

Le tramway est quant à lui apparu en Alsace à la fin du XIX^e siècle, d'abord à Strasbourg et à Mulhouse puis à Colmar. En 1900, la commune de Saint-Louis est desservie par le tramway de Bâle. À son apogée, le réseau interurbain de Strasbourg comptait 194 km de lignes de part et d'autre du Rhin. Mais tous ces réseaux disparurent au profit de l'automobile. Les derniers tramways de Colmar et de Mulhouse circulèrent en 1956, et Strasbourg arrêta définitivement son exploitation en 1960.

À la fin des années 1980, Strasbourg veut relancer ses transports en communs urbains sur rail et choisit le tramway au détriment du VAL. Avec une accessibilité intégrale pour les personnes à mobilité réduite, le nouveau tramway de Strasbourg s'inscrit à son ouverture en 1994 dans la volonté de remettre ce moyen de transport en avant. Mulhouse se dotera de son nouveau tramway en 2006 avant de mettre en service, en décembre 2010, le premier tram-train français interconnecté. Le projet de tram-train de Strasbourg fut quant à lui abandonné en 2013¹⁹³ en raison de difficultés financières. Cependant, la ligne D du tramway de Strasbourg est prolongée jusqu'à la gare de Kehl en Allemagne en 2017. La même année, le tramway de Bâle effectue son retour à Saint-Louis grâce à une extension de la ligne 3.

À noter que la commune de Leymen dans le Haut-Rhin est desservie par la ligne 10 du tramway de Bâle sans discontinuité depuis 1910.



Le tramway de Strasbourg.



Le tramway de Mulhouse devant la tour du Bollwerk.

Le réseau fluvial



Échelle d'écluse au seuil de Valdieu-Lutran.

Le trafic portuaire dépasse 15 millions de tonnes, dont près des deux tiers pour Strasbourg, second port fluvial français (voir Port autonome de Strasbourg). Le projet d'élargissement du canal Rhin-Rhône, destiné à relier le Rhône (et la mer Méditerranée) au réseau d'Europe centrale (Rhin, Danube, mer du Nord et mer Baltique) a finalement été abandonné en 1998 pour des raisons de coût et de dégradation des paysages, notamment dans la vallée du Doubs.



Rame de tram-train de Mulhouse.

Le réseau aérien

Il y a deux aéroports internationaux en Alsace. L'aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg ou Euroairport est le seul aéroport parfaitement trinational au monde. Les compagnies aériennes offrent plus de 60 destinations en vol direct. L'infrastructure est capable d'accueillir 6 à 8 millions de passagers. 58 compagnies y sont présentes.

L'aéroport international de Strasbourg-Entzheim a connu une forte baisse de sa fréquentation après l'ouverture de la LGV Est européenne. Il accueille annuellement entre 1 et 1,2 million de passagers.



L'Euroairport de Bâle-Mulhouse.

Le réseau cyclable

Traversée par trois EuroVelo routes

- l'EV5 (Via Francigena de Londres à Rome/Brindisi),
- l'EV6 (Véloroute des fleuves de Nantes à Budapest (H) et
- l'EV15 (Véloroute Rhin de Andermatt (CH) à Rotterdam (NL),

l'Alsace possède le premier réseau cyclable de France avec 2 000 kilomètres de bandes et pistes cyclables. Ce réseau se démarque par sa qualité, avec une signalétique forte, peu de pistes cyclables en bord de routes. Tous les chemins de halage des canaux d'Alsace (canal des houillères de la Sarre, canal de la Marne au Rhin, canal de la Bruche, canal du Rhône au Rhin) sont revêtus.



Aéroport de Strasbourg-Entzheim.

Les défis pour l'avenir

La préservation de la faune, de la flore et des habitats naturels

Depuis 1976, le conservatoire des sites alsaciens, membre d'Alsace Nature, est un acteur incontournable de la biodiversité en Alsace. L'Office des données naturalistes Grand Est suit la biodiversité dans tout le Grand Est.

En 2018, une quinzaine d'espèces végétales ont disparu ou fortement régressé. Plus largement, les insectes, la petite faune, les oiseaux et la microfaune et microflore des sols connaissent en Alsace une régression¹⁹⁴.

La faune alsacienne

La faune alsacienne a beaucoup souffert de l'activité humaine notamment de la révolution industrielle. Pourtant, la région a encore récemment été le dernier refuge de nombreuses espèces aujourd'hui disparues d'Europe occidentale¹⁹⁵.

- Le loup avait disparu de la région au début du x^e siècle. Son retour naturel a été officiellement confirmé le 8 juillet 2011, dans le secteur du Véntron et du col du Bonhomme¹⁹⁶.
- L'ours a disparu d'Alsace à la fin du xviii^e siècle.
- Le castor a disparu au xvii^e siècle avant d'être réintroduit dans les années 1970.
- Le lynx a disparu au xvii^e siècle avant d'être réintroduit dans les années 1980.
- Le tarpan, cheval sauvage a disparu au début du xvi^e siècle.
- L'aurochs, ancêtre de nos bovins actuels, disparu au xi^e siècle victime de la chasse au gibier
- L'élan, le même qu'en Scandinavie actuelle, disparu au x^e siècle.
- Le bison d'Europe, disparu au viii^e siècle, victime de la chasse au gibier

Le loup

Le loup avait disparu de la région au début du xx^e siècle. Le dernier loup a été abattu en 1908 à Hirtzbach dans le Sundgau, quelques spécimens sont encore signalés dans les Vosges en 1918 et 1919¹⁹⁷. En 1994, un loup a été abattu dans les Vosges, il s'agissait vraisemblablement d'un loup domestique abandonné. Le loup est toutefois revenu naturellement dans le canton du Jura (Suisse), il y est présent depuis 2004 et a été aperçu à plusieurs reprises aux alentours de Montavon et de Coeuve¹⁹⁸ à quelques kilomètres de la frontière alsacienne. On s'attendait ainsi à une confirmation rapide de sa réapparition naturelle dans le Jura alsacien et les forêts sundgauviennes, ce qui devait ouvrir la possibilité de son retour ultérieur dans le massif vosgien. Il fallut attendre sept ans pour que le loup fasse officiellement son retour dans les Vosges, le 8 juillet 2011, dans le secteur du Véntron et du col du Bonhomme¹⁹⁶. Le suivi hivernal 2011-2012 a confirmé l'existence de la *Zone de Présence Permanente des Hautes-Vosges* s'étendant sur les départements du Haut-Rhin, des Vosges et de la Haute-Saône¹⁹⁹. La présence de louveteaux a été enregistrée fin août 2013, dans la partie Haut-Rhinoise du parc²⁰⁰. Les louveteaux seraient nés en mai 2013²⁰¹. Il s'agit de la première reproduction confirmée en France en dehors des Alpes²⁰².



Loup gris

Le castor

La loutre



Loutre européenne

La Loutre d'Europe *Lutra lutra* fait partie de la classe des Mammifères (Mammalia), de l'ordre des Carnivores (Carnivora), du sous-ordre des Fissipèdes (Fissipeda), de la famille des Mustélidés (Mustelidae) et de la sous-famille des Lutrinés (Lutrinae). La loutre mesure de 80 à 160 cm de long pour un poids variant de 4 à 15 kg. Les mâles sont plus longs et plus lourds que les femelles²⁰³. La première cause de disparition des loutres a été l'extermination massive au début du siècle dernier. Une population devenue insuffisante a alors eu du mal à se développer dans un habitat de plus en plus dégradé à la suite de l'essor économique qui suivit. La loutre est une espèce peu prolifique, elle en est d'autant plus vulnérable. Les populations se renouvellent très lentement²⁰⁴. Dès 1975, Schmitt²⁰⁵ affirmait que la loutre avait

disparu des rivières alsaciennes et déclarait : « la loutre est devenue un animal légendaire, qu'on peut, à la rigueur, contempler dans certains jardins zoologiques, comme, à Bâle ». Mais en 1979, Waechter²⁰⁶ estimait qu'il restait une vingtaine d'individus dans les eaux phréatiques des forêts rhénanes. En 1982, Kempf²⁰⁷ affirmait que la loutre était « entièrement éteinte ». Mais alors qu'on la croyait disparue, des observations (cadavres, traces, indices) ont été faites en différents endroits entre 1982 et 1987. Une prospection dans la réserve de la biosphère des Vosges du nord de 1990 a conclu à l'absence de loutre dans cette région²⁰⁸. Les rares observations rapportées jusqu'en 1994 ne permettent pas d'être optimiste ; la loutre avait certainement disparu de la région. En 1998, le Centre de Réintroduction des Cigognes et des Loutres de Hunawihr a entamé une expérience de réintroduction²⁰⁹ de loutres dans les cours d'eau du Ried Centre Alsace. Six loutres ont été relâchées au cours de ce programme. Près de 10 ans plus tard, le matin du 8 décembre 2007, des chasseurs découvrent une loutre divaguant au sud de Guémar. D'après les analyses effectuées, cette loutre est probablement une descendance des loutres réintroduites. Cette découverte démontre que les paramètres environnementaux alsaciens sont acceptables pour la survie de l'espèce dans une région très peuplée et un environnement que l'on croyait peu favorable. Depuis cette découverte, les suivis de terrain ont révélé de nouveaux indices de présence sur la même aire de répartition²¹⁰. La loutre demeure néanmoins sur laliste rouge des espèces « en danger » en Alsace.

Le grand hamster d'Alsace -marmotte de Strasbourg

- Poids adulte : 220 à 460g.
- Longueur avec la queue 25 à 34cm.



Grand hamster d'Alsace.

En voie d'extinction imminente, différents plans de conservation ont permis à sa population de passer à 400 individus en 2010 contre 300 en 2009²¹¹.

Son nom commun est *grand hamster d'Europe*, il est également appelé *grand hamster d'Alsace* ou *marmotte de Strasbourg*. À ne pas confondre avec le hamster doré, beaucoup plus petit et vendu en animalerie. Des fossiles de plusieurs milliers d'années ont été retrouvés dans la région.

Position de l'Union européenne: *Espèce strictement protégée, la capture et la mise à mort intentionnelle est interdite tout comme la perturbation des phases critiques du cycle vital et la destruction de leurs aires de repos et de leurs sites de reproduction.*

L'Union européenne exige des mesures immédiates de protection mais la France tarde à les appliquer. Le comité permanent de la Convention de Berne, destinée à la conservation de la vie sauvage, a lui-même placé la France sous surveillance pour défaut de protection de cette espèce menacée d'extinction.

L'Alsace est la seule région de France où il subsiste encore. L'espèce est actuellement menacée d'extinction dans la région, il ne reste que quelques centaines d'individus. Sa survie n'est pas assurée. Le lycée agricole d'Obernai a procédé à quelques recensements dans ses terres cultivables et essaye de le protéger

Son habitat est essentiellement les champs de céréales, champs de légumineuses (trèfle, luzerne...) dont l'altitude est inférieure à 500 mètres. Il préfère les sols lœssiques et creuse des terriers jusqu'à 2 mètres de profondeur. Il se nourrit principalement de graines, racines, fruits, insectes, mollusques et grenouilles. Le grand hamster entre en hibernation vers octobre-novembre et n'en ressort qu'en mars-avril.

Les femelles peuvent avoir jusqu'à trois portées par an.

Le Lynx boréal

Le lynx présent en Alsace est le lynx boréal.

L'espèce est presque deux fois plus grande que celle d'Amérique du Nord : il mesure de 60 à 70 cm à l'épaule, sa longueur est de 80 à 130 cm avec une queue de 11 à 24 cm.

De 1983 à 1993, 12 mâles et 9 femelles qui ont été relâchés.

En 2006, on estime qu'il y aurait 30 à 40 individus en Alsace, sur environ 2 000 km² (densité : 1,5 à 2 lynx / 100 km²).

La population se reconstitue très lentement. Elle semble toutefois encore fragile notamment en raison d'un braconnage persistant et des risques liés à la circulation automobile.

Le Grand tétras

Animal emblématique du massif vosgien, c'est le plus gros gallinacé d'Europe.

Il est également appelé grand coq de bruyère.

Il vit principalement dans les forêts de conifères de montagnes.

- Taille : 74 à 90 cm
- Envergure : jusqu'à 125 cm
- Poids : jusqu'à 5 kg

La population de Grands tétras régresse inexorablement en Alsace, principalement à cause de l'activité humaine.

En 2007, il ne resterait qu'une cinquantaine d'individus dans le massif vosgien.



Lynx d'Eurasie.



Grand tétras.

Le chamois

Le chamois a été introduit dans les Vosges dans les années 1950, bien qu'il n'y ait aucune preuve de présence antérieure du chamois dans ce massif. Il a toutefois été prouvé qu'il était présent en Forêt-Noire. Quelques individus vivant en hardes ont également fait leur apparition depuis la fin des années 1990 dans le Jura alsacien, sans doute en provenance de la Suisse toute proche.



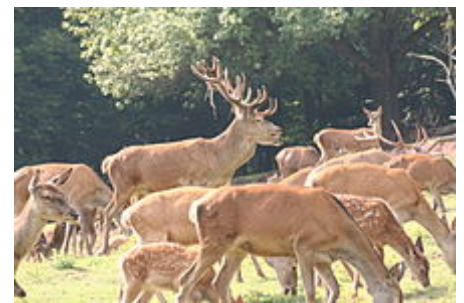
Chamois.

Les mâles adultes mesurent entre 100 et 135 cm du museau à la queue, entre 67 et 85 cm de haut au garrot. Leur poids est compris entre 22 et 62 kg. Les femelles leur sont presque toujours inférieures en poids et en taille. Ces animaux atteignent leur poids maximal en automne, alors qu'ils ont accumulé des réserves durant l'été. À la fin de l'hiver, le poids des chamois peut avoir diminué de moitié.

Le Cerf élaphe

Le Cerf élaphe présent en Alsace peut atteindre une longueur totale de 2,4 mètres pour 1,20 mètre au garrot et un poids de 250 kilogrammes. Le poids des animaux se stabilise vers l'âge de 3-4 ans chez la femelle (appelée la biche) et 6-7 ans chez le mâle.

La coloration du pelage varie fortement selon les saisons, l'âge et le sexe : d'une teinte brun-roux en été et gris-brun en hiver ; le mâle a généralement un pelage plus sombre que la femelle. La mue intervient deux fois par an, en avril-mai puis en septembre-octobre.



Cerf élaphe.

Il habite les grands massifs forestiers et peut se déplacer sur de longues distances.

C'est une espèce crépusculaire et nocturne. Le rut intervient à la fin de l'été ou au début de l'automne et dure environ 1 mois mais on peut encore entendre bramer des cerfs jusqu'à mi-novembre. En cas de rencontre avec un autre mâle, après une phase d'intimidation, les deux adversaires vont mener un combat très violent durant lequel ils se projettent la tête en avant l'un contre l'autre dans le but de déséquilibrer l'adversaire. Le cerf dominant, qui a éliminé ses concurrents, peut ainsi s'accoupler avec 10 à 30 biches.

Le Cerf élaphe est herbivore.

Les invertébrés

L'Alsace a de longue date été reconnue pour la richesse de sa faune d'invertébrés et notamment entomologique. Ainsi, dès 1831²¹², de nombreuses études de recensement des différentes espèces d'insectes alsaciens ont été publiées au fil des années par les entomologistes, dans diverses revues nationales et locales comme le *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, le *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar*, le *Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse*²¹³, le *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse* le *Bulletin de la Société Entomologique de France*.. Plusieurs associations et sociétés savantes²¹⁴, dont la SEM qui est centenaire, sont actives. Le nombre d'espèces d'insectes dépasse largement celui des vertébrés, des plantes et autres organismes, ainsi en Alsace on peut estimer cette biodiversité à 4 700²¹⁵-5 000 espèces de coléoptères, 2 250 de lépidoptères (papillons)²¹⁶, 2 000 d'hyménoptères (guêpes, abeilles, fourmis), 1 500 de diptères (mouches), 1 000 d'hémiptères (punaises) et d'homoptères (pucerons, cicadelles) auxquels s'ajoutent quelques ordres moins numériques : 60 orthoptères (grillons, criquets, sauterelles...), 65 odonates (libellules) et une série comptant moins d'espèces : dermaptères (perce-oreilles), siphonaptères (puces), mécoptères (mouche-scorpions)... Une première liste des fourmis d'Alsace a été établie et publiée en 2009²¹⁷. Pour d'autres ordres,

beaucoup de travail reste à accomplir tant il existe d'espèces dont l'identification nécessite un échantillonnage et une rigueur scientifique. En 2011, la Société Alsacienne d'Entomologie a achevé la publication de sa série de 18 atlas²¹⁸ de cartographie faunistique de l'ordre plus important numériquement à savoir celui des coléoptères ; une opération débutée en 1980 et totalisant 105 000 données (1 date, 1 lieu, 1 espèce), correspondant à plus de 4 000 espèces et environ 1 000 000 identifications de spécimens. En 2009, le prix de la Société entomologique de France a été décerné à deux entomologistes alsaciens de la SAE pour leurs travaux²¹⁹.

Côtoyant la classe des insectes, d'autres invertébrés sont évidemment présents : crustacés, arachnides, annélides, mollusques... Belgrandia gfrast est une espèce d'escargot nain à opercule endémique de l'Alsace, plus précisément de la réserve naturelle de la petite Camargue alsacienne. Elle fut découverte en 2000 par des chercheurs de l'Université de Bâle. Cet escargot ne mesure qu'1,8 millimètre et ne vit nulle part ailleurs dans le Monde²²⁰.

La mutation écologique

Filière Chanvre - Cannabis sativa alsacienne - Le chanvre alsacien

La variété alsacienne²²¹ est utilisée à des fins textiles et d'isolation. Cette variété possède un très faible taux de tétrahydrocannabinol (THC) et n'est pas destinée à être fumée. La France est le second producteur mondial de chanvre derrière la Chine et c'est l'une des filières vertes qui pourraient être soutenues en France. En 2008, en France, le taux de THC devrait être inférieur à 0,2 % conformément à la réglementation européenne (règlement CE n° 1782/2003 du Conseil du 29/09/2003 modifié, règlement CE n° 796/2004 de la Commission du 21/04/2004 modifié). Les variétés éligibles sont inscrites en annexe 2 du règlement 796/2004 modifié.



Culture de chanvre industriel.

Le chanvre cultivé alsacien était connu jadis pour sa hauteur²²² et la résistance de sa fibre²²³ après avoir considérablement décliné durant le XX^e siècle, le chanvre cultivé retrouve un second souffle en Alsace avec la prise de conscience écologique et le développement des matériaux d'isolation. Le chanvre possède en effet des capacités isolantes plus qu'intéressantes compte tenu de son coût de production.

Les collectivités alsaciennes mènent actuellement une politique d'incitation au développement de cette filière prometteuse²²⁴.

Tous les ans le village de Storckensohn organise début avril une fête du chanvre baptisée Festi'chanvre.

Trame verte

L'Alsace est un territoire très urbanisé et intensivement cultivé. De nombreux habitats y sont devenus semi-naturels mais abritent encore une biodiversité significative. Les collectivités travaillent depuis les années 1990 à la restauration d'une trame verte (devenue trame verte et bleue, puis traduite à la suite du Grenelle de l'environnement et des lois Grenelle en un Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), et au suivi d'indicateurs de la biodiversité²²⁵).

Dans les années 2000, à cause de la périurbanisation, la région perd annuellement 625 ha/an de terres, ce qui contribue à l'artificialisation du paysage et à sa fragmentation écologique ; 35 % des espèces et 75 % des habitats sont menacés malgré 2,5 M€ attribués à 70 actions (à la date d'octobre 2012) en faveur de la restauration écologique de la biodiversité, soutenue par la région, avec l'aide des conseils généraux, communes, de l'Agence de l'eau. Trois réserves naturelles régionales ont été créées en 2012 (réserve naturelle de la Colline du Bastberg à Bouxwiller, réserve naturelle de la forêt Hartwald à Heiteren, réserve naturelle du Marais et landes du Rothmoos à Wittelsheim). Un appel à projet de 2012 intitulé « Trame verte en milieu urbanisé » soutient 5 projets de renaturation (quartier Bourgfelden de Saint-Louis, parc écologique de Staffelfelden, parc de détente familiale à Wittenheim, Zac des Portes de l'Ackerland à Ittenheim et aménagement du secteur des Binsen à Oberhofen-sur-Moder)²²⁶.

Le document du Commissariat Général au Développement Durable montre on ne peut plus clairement²²⁷ que l'Alsace, non contente de présenter un des plus forts taux d'artificialisation de son territoire, se caractérise également par l'une des plus rapides diminutions de ses terres agricoles.

Dispositions et infrastructures cyclistes

En France, Strasbourg et Colmar apparaissent comme les villes pionnières de la bicyclette.

Ville en transition

Ungersheim est officiellement une ville en transition

Énergie

Énergie et effet de serre sont intimement liés. Alors qu'elles auraient dû baisser, les émissions de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse à hauteur de 1% en Alsace entre 2012 et 2016, le principal responsable de cette augmentation étant le secteur des transports²²⁸. L'ancienne Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (devenue ATMO Grand Est) met à jour un bilan complet des énergies en Alsace, chiffres valables en 2013¹⁹⁰. Nous y apprenons que l'Alsace produit 9,1 TWh/a d'électricité d'origine nucléaire (avec une perte de chaleur de 18,5 TWh/a) et 7,9 TWh/a d'électricité hydraulique. Il convient toutefois de garder en tête que la part de l'hydraulique en Alsace est due au fait qu'à la frontière franco-allemande, seule la France exploite l'énergie hydraulique²²⁹ (à l'exception du barrage hydro-électrique d'Iffezheim, qui alimente le réseau électrique allemand). Puis vient le bois-énergie à hauteur de 3 TWh/a. Le même document nous apprend que les consommations d'énergie ont lieu principalement sous forme de combustibles (à hauteur de 45,9 TWh/a) et d'électricité (à hauteur de 14 TWh/a). Les transports dépendent quasi exclusivement des carburants (voir aussi transports en Alsace). La chaleur ne représente que 0,8TWh/a.

En 2017, l'Alsace a consommé 26 TWh de gaz²³⁰ et 23,7 TWh en 2018²³¹. La station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau injecte du biogaz dans le réseau; plus généralement, la méthanisation se développe en Alsace, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Grand Est (ADEME Grand Est)²³². Toujours selon l'ADEME, l'Alsace pourrait produire d'ici 2050 du gaz renouvelable en grande quantité, sous forme de biogaz et de syngaz²³³.

Alors qu'en 2015, la centrale nucléaire de Fessenheim avait produit plus de 12 TWh, elle avait délivré 8,4 TWh en 2016 et seulement 5,8 TWh en 2017²³⁴, pour une production de 9,1 TWh en 2013¹⁹⁰. Dans le cadre de sa fermeture, outre un appel d'offre pour 300 MW de photovoltaïque dans le Haut-Rhin²³⁵, GrDF se donne trois objectifs concrets toujours, dans le Haut-Rhin²³⁶:

- création de 50 unités de méthanisation d'ici 2030 ;
- construction d'un site *power to gas*²³⁷ (permettant, au travers de la méthanation, de stocker le surplus d'énergie renouvelable électrique) ;
- construction d'un site pilote de pyrogénéation (fabrication de gaz à partir de produits fibreux).

L'association *Alter Alsace Énergies*, membre d'Alsace Nature²³⁸, épaulée par la métropole de Strasbourg, lance le défi des familles à énergies positives. Il s'agit de mettre en œuvre la sobriété, préalable de toute démarche *négaWatt*. La saison 2017-2018 a vu la participation de plus de 330 familles alsaciennes à un défi qui, pour ludique qu'il soit, n'en a pas moins permis d'économiser 150 000 kWh²³⁹, soit 150 MWh. Le nouveau métier de *conseiller en énergie partagée* émerge²⁴⁰. S'adossant au scénario *négaWatt* national, *Alter Alsace Énergies* promeut un scénario énergétique entièrement fondé sur les énergies renouvelables pour l'Alsace d'ici 2050^{241, 242}, auquel la métropole de Strasbourg porte un certain intérêt²⁴³. Il est également question d'autoconsommation²⁴⁴.

Géothermie

L'Alsace est potentiellement propice à la géothermie profonde, en raison d'un sous-sol composé de roches fracturées situées à 5 000 mètres de profondeur où de l'eau injectée peut atteindre 200 °C²⁴⁵, mais avec des risques de *micro-séismes induits* et d'entartrage des installations et de colmatage des fissures qui peuvent rendre nécessaire des techniques de *fracturation hydraulique* et « chimique » controversées. Un projet européen de recherche, à Sultz-sous-Forêts a visé durant 20 ans à développer une nouvelle forme de géothermie²⁴⁶, opérationnelle depuis 2008, tandis qu'un projet suisse semblable « *Deep Heat Mining Basel (en)* » (forage

également à 5 km de profondeur, situé près de la frontière) a été abandonné par précaution après que l'injection profonde d'eau sous pression a déclenché une série de secousses sismiques (36 petits séismes en quelques jours dont cinq ont atteint une magnitude de 2 à 2,7 sur l'échelle de Richter²⁴⁷, les microséismes s'étant poursuivis après l'arrêt de l'injection d'eau pour atteindre une centaine d'évènements, alors que la région est connue pour son risque sismique (ville presque entièrement détruite en 1356²⁴⁷). Le premier forage en vue d'une exploitation géothermique profonde (à 4 km de profondeur) à Vendenheim, sur le site de l'ancienne raffinerie de Reichstett, est terminé. Prometteur, il se poursuit par un second forage actuellement en cours.

Eu égard à la multiplication des projets de géothermie profonde dans la plaine d'Alsace, il y a lieu de veiller à la protection de la nappe phréatique²⁴⁸.

Énergie hydroélectrique

L'Alsace est l'une des territoires de France où l'on produit le plus d'électricité issue de l'énergie hydraulique. Avec une puissance installée de 1 400 MW et une production nette d'électricité d'environ 8,0 TWh/a²⁴⁹, elle se classe dans les 4 premières régions de France. Les 8 TWh produits annuellement représentent deux tiers de l'électricité consommée en Alsace. La production des centrales hydrauliques est comparable à celle de la centrale nucléaire de Fessenheim qui a fourni 9,1 TWh en 2013¹⁹⁰ avec une capacité de 1 800 MW (deux réacteurs de 900 MW). Il y a dix centrales hydroélectriques d'EDF installées au fil de l'eau sur le Rhin, couvrant une distance de 166 km et un dénivelé de 121 m entre la frontière suisse et Lauterbourg.

Interconnexion électrique et gazière

Une interconnexion avec le réseau de gaz suisse (et indirectement italien) est en cours de réalisation à Oltingue^{250, 251, 252}.

L'interconnexion électrique avec l'Allemagne s'effectue à partir du poste du Muhlbach²⁵³, sis en face de la centrale nucléaire de Fessenheim²⁵⁴ (l'électricité traverse la frontière au droit de Vogelgrun), mais aussi du poste de Sierentz²⁵⁴ (l'électricité traverse la frontière au droit de Kembs).

Déchets

L'association française Zéro déchet Strasbourg, membre d'Alsace Nature, s'est récemment implantée à Strasbourg²⁵⁵.

L'Alsace — ainsi qu'une partie de la Moselle voisine — est la dernière région de France où est encore pratiquée la consigne des bouteilles en verre pour la consommation à domicile²⁵⁶.

Développement durable et évolutions à moyen terme

Santé

L'Alsace est dotée d'un équipement hospitalier et de recherche en santé de haut niveau. Néanmoins, si le nombre de morts par traumatismes externes y est le plus faible de France, l'espérance de vie y était encore au début des années 2000 parmi les plus basses de France métropolitaine. C'est un des territoires de France où la prévalence de la maladie de Lyme semble la plus élevée²⁵⁷. C'est aussi un des plus touchés par les retombées des pluies du nuage radioactif émis par la catastrophe de Tchernobyl.

L'éducation et les universités alsaciennes

L'université de Strasbourg (UdS), l'université de Mulhouse-Colmar, l'université de Bâle, l'université de Fribourg et le Karlsruhe Institut für Technologie, forment la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (réseau EUCOR), depuis 1989, le réseau possède un secrétariat permanent installé à Strasbourg. Ensemble, ces universités cherchent à consolider leur stature internationale.

L'université de Strasbourg (Unistra)

L'Université de Strasbourg est l'héritière du Gymnase fondé par le pédagogue Johannes Sturm en 1538, qui attirera grâce à ses nouvelles méthodes pédagogiques de nombreux étudiants et professeurs célèbres comme Jean Calvin. Le Gymnase devient une université luthérienne en 1621, qui devient française après le rattachement de Strasbourg au Royaume de France en 1681. De nombreuses personnalités françaises et allemandes se croisèrent dans ses murs durant le xviii^e siècle et le xix^e siècle, on peut citer entre autres Goethe qui y étudia mais aussi Louis Pasteur, Fustel de Coulanges et Alphonse Laveran (1^{er} prix Nobel de physiologie ou médecine français) qui y enseignèrent. L'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Empire allemand marque une nouvelle période faste pour l'université, l'empereur Guillaume I^{er} d'Allemagne va faire de la Kaiser-Wilhelm-Universität une vitrine de son nouvel empire. Il va doter l'université de Strasbourg d'un nouveau campus comprenant la Palais Universitaire, des musées, un jardin botanique et plusieurs autres bâtiments. Dont la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, une des premières bibliothèques universitaires de l'époque, qui est aujourd'hui la deuxième française en nombre d'ouvrages. L'université va dès lors accueillir de brillants étudiants et professeurs venus de toute l'Allemagne dont le prix Nobel de physique Wilhelm Röntgen, qui découvrit les rayons X. Le retour à la France, en 1919, va être marqué par la création de l'école des Annales (1929), par les historiens Lucien Febvre et Marc Bloch qui fut fusillé par la Gestapo pour acte de résistance. Après la Seconde Guerre mondiale, l'université est marquée par la reconstruction et le boom du nombre d'étudiants. Elle va s'étendre en créant le campus Central de Strasbourg, les campus de Cronembourg et d'Illkirch. Comme les autres universités françaises, elle va être scindée en trois : université Louis-Pasteur (ULP), université Marc-Bloch (UMB) et université Robert-Schuman (URS) à la suite des événements de mai 68. L'époque qui suivra sera entre autres marquée par le prix Nobel de chimie 1987 de Jean-Marie Lehn, professeur à l'ULP. Le xxi^e siècle va être celui de la réunification, les trois universités strasbourgeoises ont ainsi fusionné le 1^{er} janvier 2009 pour former l'université de Strasbourg.



Strasbourg, Palais universitaire, place de l'Université.

Aujourd'hui, l'université compte près de 42 000 étudiants (dont 21 % d'étudiants étrangers), 6 045 membres du personnel, 38 composantes (unités de formation et de recherche, facultés, écoles, instituts) et 77 unités de recherche. Elle est à l'heure actuelle la plus grande université de France en nombre d'étudiants et est une des meilleures universités françaises. Selon le classement de Shanghai, elle est située entre la 101^e et la 150^e place mondiale en 2009 et 2010²⁵⁸ et est classée, en 2010 à la quatrième place des universités françaises à égalité avec l'université Paris VII - Diderot, étant ainsi la première université française de province. Elle est particulièrement bien classée dans le domaine de la chimie où elle est située à la quatorzième place mondiale (première université française dans ce domaine)²⁵⁸, mais aussi dans celui des mathématiques à la 77^e place mondiale²⁵⁸. Sa consolidation se prolongera jusqu'en 2012.

L'université de Haute-Alsace (UHA) - Mulhouse/Colmar

Répartie sur trois campus : le campus de Colmar, réparti sur les sites *Grillenbreit* et *Bipôle* et les deux campus de Mulhouse, le campus de l'Illberg et le tout nouveau campus de La Fonderie.

L'UHA comprend différentes écoles d'ingénieurs, plusieurs facultés et autres organismes de formation dont :



Campus de La Fonderie à Mulhouse.

Sur le campus de La Fonderie

- La FSESJ : faculté de sciences économiques, sociales et juridiques. Campus de La Fonderie. Premier établissement d'enseignement supérieur du Haut-Rhin, la nouvelle faculté, vitrine de l'UHA, forme des économistes, des gestionnaires, des commerciaux, des managers et des juristes. Elle a été inaugurée le 6 septembre 2007 par le président de la République Nicolas Sarkozy.
- CUFEF : centre universitaire de formation des enseignants et des formateurs. Campus de La Fonderie.

Sur le campus de L'illberg

- L'ENSISA: école nationale supérieure d'ingénieurs du Sud Alsace. Campus Illberg. L'école forme des ingénieurs dans le secteur des hautes technologies.
- L'ENSCMu : école nationale supérieure de chimie de Mulhouse. Campus Illberg. Grande école qui forme des ingénieurs chimistes.
- L'IUT de Mulhouse : institut universitaire de technologie de Mulhouse. Campus Illberg. Forme des techniciens supérieurs dans différents secteurs.
- FLSH : faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
- FST : faculté des Sciences et Techniques
- PEPS : pluridisciplinaire d'Enseignement Professionnalisé Supérieur
- SERFA

Sur les sites de Colmar

- IUT de Colmar : seul l'IUT de Colmar a ses instances dirigeantes à Colmar ; cependant, de nombreuses formations dont le siège des établissements est à Mulhouse se déroulent à Colmar. On peut citer par exemple la FSESJ, où une spécialisation dans le département Gestion-Commerce a été opérée. Les formations et parcours plus orientés « commerce » sont à Colmar, ceux plus orientés « gestion » sont à Mulhouse et de nombreuses passerelles et synergies existent entre les deux de manière à offrir la meilleure adaptabilité possible.

Les grandes écoles d'ingénieurs d'Alsace

Elles sont dix dont huit dans le Bas-Rhin à Strasbourg, et deux dans le Haut-Rhin à Mulhouse. Elles sont réunies sous l'effigie de l'association Alsace Tech, afin d'accroître leur visibilité à travers une identité commune, aux niveaux national et international. Les dix grandes écoles d'ingénieurs formant ce réseau sont l'INSA de Strasbourg (institut national des sciences appliquées de Strasbourg), l'ECPM (école européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg), l'ENGEES (école nationale du génie de l'eau et de l'environnement), l'ENSCMu (École nationale supérieure de chimie de Mulhouse), l'ENSISA (école nationale supérieure d'ingénieurs sud Alsace), l'ENSPS (école nationale supérieure de physique de Strasbourg), l'EOST (école et observatoire des sciences de la terre), l'ESBS (école supérieure de biotechnologie de Strasbourg), l'ECAM Strasbourg Europe (école catholique des arts et métiers), et l'EM Strasbourg (école de management Strasbourg).

Renforcement des liens à l'échelle du monde

Les eurodistricts

Les eurodistricts sont des entités administratives européennes regroupant des agglomérations urbaines situées de part et d'autre des frontières allemande, française et suisse. La France compte cinq eurodistricts, trois se trouvent en Alsace, dont l'unique eurodistrict trinational français.

Les eurodistricts offrent un cadre à la coopération (par exemple en matière de transport, éducation, culture, santé, voirie et infrastructures, distribution d'eau, etc.) voire à l'intégration des communes qui le constituent.

C'est un peu l'équivalent européen des communautés urbaines

- l'Eurodistrict trinational de Bâle
- l'Eurodistrict Mulhouse-Colmar-Fribourg-en-Brigau
- l'Eurodistrict Strasbourg-Kehl-Offenbourg

Notes et références

1. p. 225.

1. p. 28.

1. p. 29.

2. p. 29-31.

1. Dans un concept concurrent, elle se trouve également au cœur du pentagone Londres-Paris-Milan-Munich-Hambourg
2. INSEE - Étrangers en 2012 : comparaisons régionales et départementales (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=TCRD_010#col_1=2) - Le Haut-Rhin et le Bas-Rhin font partie des départements français qui ont la plus forte part d'étrangers dans leur population
3. Données détaillées des statistiques d'état civil sur les naissances en 2014 (http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=ir-irsocsd20141) Insee, 2014 - Un tiers des enfants nés en 2014 en Alsace, ont au moins un parent né à l'étranger
4. La Haute-Alsace intégrait le Territoire de Belfort
5. La Basse-Alsace intégrait le territoire de Landau
6. Entité indépendante enclavée en Haute-Alsace
7. Rédaction de *Marseillaise* à Strasbourg par Rouget de L'Isle
8. <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/biographies/rapp-1771-1821-jean-comte-lieutenant-general-francais/>
9. Fustel de Coulanges, professeur à l'université de Strasbourg, le 27 octobre 1870 : « Il se peut que l'Alsace soit allemande par la race et par le langage ; mais par la nationalité et le sentiment de la patrie, elle est française. Et savez-vous ce qui l'a rendue française ? Ce n'est pas Louis XIV, c'est notre révolution de 1789. Depuis ce moment l'Alsace a suivi toutes nos destinées ; elle a vécu notre vie. Tout ce que nous pensions, elle le pensait ; tout ce que nous sentions, elle le sentait. Elle a partagé nos victoires et nos revers, notre gloire et nos fautes, toutes nos joies et nos douleurs. Elle n'a rien eu de commun avec vous. La patrie, pour elle, c'est la France. L'étranger, pour elle, c'est l'Allemagne. »
10. Propos de Bonaparte sur ses officiers alsaciens lorsqu'on lui apprend qu'ils ne parlent pas le français : « Qu'importe s'ils parlent l'allemand, pourvu qu'ils sabrent à la française. » *Napoléon et le management* (2004)
11. <http://www.idl-am.org/> Institut du droit local - explication de l'application du droit local en Alsace et dans le département de la Moselle
12. INSEE 2010 : 759 798 habitants
13. INSEE 2010 : 285 618 habitants
14. INSEE 2010 : 115 842 habitants
15. INSEE 2010 : 58 937 habitants
16. INSEE 2010 : 36 225 habitants
17. Source Insee - Unités urbaines 2010 (http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/unites_urbaines.htm)
18. INSEE - Caractéristiques de la population des principales villes de France (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF01215)
19. Urban 2003 ou Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise* Éditions Errance, 2003.
20. « GRIMAL: Graphie intuitive et modulable de l'alsacien | Site officiel d'Unser Land, le parti alsacien » (<https://www.unserland.org/grimal-graphie-intuitive-et-modulable-de-lalsacien/>) (consulté le 19 février 2019)
21. L'étymologie est expliquée dans l'introduction de ce document officiel - Un SIG alsacien (http://www.geomag.fr/rev/pdf/63_77.pdf)
22. Pierre Deslais, *L'Alsace, géographie curieuse et insolite* Éditions Ouest France, 2014, 116 p. (ISBN 978-2-7373-6364-1), p. 6
23. Urban 2003, p. 86-87
24. INSEE - Subdivisions, superficie et population des régions et départements de France et d'outre-mer (http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?tab_id=204)
25. *L'Alsace : nouvelle description historique et topographique des deux départements du Rhin* (<https://books.google.fr/books?id=pvW4T2vOt5wC&printsec=titlepage>) de Jean-Frédéric Aufschlager, publié par J.-H. Heitz, 1826
26. Vosges. Guides géologiques. Cyrille Delangle pp 70-91. (ISBN 978-2-916097-81-7)
27. Alsace, des fossiles et des hommes. Jean-Claude GALL p. 66. (ISBN 2-7165-0655-8)
28. (fr) circular economy in the Alsace region, material flow analysis at the scale of the Alsace region (<http://sofiesgroup.com/fr/project/circular-economy-in-the-alsace-region-material-flow-analysis-at-the-scale-of-the-alsace-region-france/>) sur sofiesgroup.com
29. Source des Héliens (http://www.lithotheque.site.ac-strasbourg.fr/pres-de-chez-vous/nord_alsace/pechelbronn/pechelbronn-annexes/attachment/source) sur lithotheque.site.ac-strasbourg.fr
30. L'origine des anomalies thermiques en Alsace (<http://www.geothermie-perspectives.fr/article/lorigine-anomalies-thermiques-dalsace>) sur geothermie-perspectives.fr
31. « Du lithium dans le sous-sol alsacien » (<https://c.dna.fr/economie/2019/03/19/du-lithium-dans-le-sous-sol-alsacien/>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 19 mars 2019.

32. *Le Plan Séisme, un programme national de prévention du risque sismique* (<http://www.planseisme.fr/spip.php?article79>)
33. *Atlas et géographie de l'Alsace et de la Lorraine* par Étienne Juillard aux éditions Famot 1977p. 29
34. Article de Group-trotternet - *Alsace - Culture et tradition* (http://www.group-trotter.net/alsace-culture-et-tradition_r-9-fr.htm)
35. Le climat de la France de Raymond Arley édité par la Direction de la Météorologiep. 87
36. http://climat.meteofrance.com/chgt_climat2/climat_france?89461.path=climatnormales%252FREG22
37. "Alsace", Jean Isenmann et Hervé LévyÉditions Déclic. (https://books.google.com/books?id=i1dnNwXUAC&pg=PA15&sig=rkTyPVK5y7te6_IrxaVXBLpiu4Y&hl=fr#v=onepage&q&f=false)
38. César, *La Guerre des Gaules*
39. Jérôme de Stridon, *Epistulae*, 123 ; Flodoard, *Histoire de l'Église de Reims* livre I, chap. VI, [remacle.org](http://remacle.org/bloodwolf/historiens/flodoard/histoire.htm) (<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/flodoard/histoire.htm>)
40. Régine Lejan: *Austrasien - Versuch einer Begriffsdefinition*.In: *Die Franken. Wegbereiter Europas* Catalogue de l'exposition du Reiss-Engelhorn-Museen : 8 septembre 1996 - 6 janvier 1997, Philipp von Zabern, Mayence, 1996 (p. 222-226).
41. Madeleine Châtelet : *Le haut Moyen Âge en Alsace* in *Bilan scientifique de la région Alsace* Hors série 2/2, Service régional de l'archéologie, DRAC Alsace, 2006p. 93).
42. Büttner Heinrich : *Geschichte des Elsass I. Politische Geschichte des Landes von der Landnahmezeit bis zum Tode Ottos III.*, Junker und Dünhaupt, Berlin, 1939.
43. Philippe Dollinger & Raymond Oberlé *L'histoire de l'Alsace : de la préhistoire à nos jours* SAEP, 1985, p. 53. (ISBN 9782856690987)
44. Karen Mulcahy « Cylindrical Projections» (<http://www.geo.hunter.cuny.edu/mp/cylind.html>), Université de la ville de New York (consulté le 30 mars 2007)
45. Voir *Formation territoriale de la France métropolitaine, Les conquêtes au cours de la période révolutionnaire*
46. Rites and passages: the beginnings of modern Jewish culture in France, 1650-1860 *Palay R. Berkovitz* page 77
47. <http://www.fort-frere.fr/la-place-forte-de-strasbourg/son-histoire/10-le-siege-de-strasbourg-en-1870>
48. *Constitution de l'Alsace-Lorraine, 1911* (<http://mjp.univ-perp.fr/constit/de1911alsacelo.htm>) sur *Digithèque MJP*, consulté le 20 juillet 2015.
49. Statistisches Landesamt für Elsass-Lothringen 1911: Die Landtagswahlen von 1911 in Elsass-Lothringen.
50. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/2015/01/17/14-18-l-alsace-sous-deux-uniformes-634812.html>
51. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/champagne-ardenne/2015/01/17/histoires-14-18-l-alsace-sous-deux-uniformes-634888.html>
52. Document relatif à l'histoire publié par l'académie de Bordeaux (<http://histoire-geographie.ac-bordeaux.fr/espaceelevetravaux/berquier/alsace/alsace.htm>)
53. Joseph Schmauch, 2004, Sorbonne *Les Services d'Alsace-Lorraine face à la réintégration des départements de l'Est* - Chapitre 2 Classement, expulsions et commissions de triage : l'épuration en Alsace-Lorraine
54. « Joseph Schmauch, 2004, Sorbonne - Les services d'Alsace-Lorraine face à la réintégration des départements de l'Est » (<http://theses.enc.sorbonne.fr/document140.html>) sur theses.enc.sorbonne.fr .
55. *La Vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne (1850-1950)* Hachette, 1993
56. Des Malgré-Nous... volontaires ? (<http://www.malgre-nous.eu/spip.php?article1587>), consulté le 21 janvier 2015.
57. (fr) *Les « Malgré-nous » portés disparus* (<http://www.anciencombattant.com/article.cfm?id=105214>)
58. (fr) *Compte rendu du colloque par Pieter Lagrou* (<http://perso.wanadoo.fr/bastas/pga/colloq/cr-retour-pga.htm#deb1>)
59. (fr) Gaël Moullec, « Le GUPVI-NKVD, Le Komintern et les « malgré-Nous » » (<http://monderusse.revues.org/docannexe3928.html>), Cahiers du Monde russe, 2001 (consulté le 17 décembre 2007), p. 677 (11 du PDF)
60. Le Conseil d'Alsace unique - Bernard Fischer (<http://www.bernardfischer.fr/post/2007/05/15/Le-Conseil-dAlsace-Unique>)
61. Synthèse de la presse - juin 2007 (<http://www.pme.gouv.fr/actualites/syntpress/062007/06062007.htm>)
62. Plus d'informations et de sources sur le site de promotion de l'assemblée unique (<http://conseildalsace.blog.mongeni.com/>)
63. [PDF] Rapport Attali décision fondamentale 19 (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000041/0000.pdf>)
64. *Nicolas Sarkozy souhaite lancer dès 2009 la réforme des collectivités territoriales* (<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20081009trib000182116/nicolas-sarkozy-souhaite-lancer-des-2009-la-reforme-des-collectivites-territoriales.html>)
65. *Collectivité alsacienne unique : « les mentalités sont prêtes », assure Guy-Dominique Kennel* (<http://libestrasbourg.blog.s.liberation.fr/actu/2008/10/collectivit-als.html>) Libération Strasbourg du 5-10-2008
66. *Bas-Rhin et Haut-Rhin rêvent d'«une assemblée d'Alsace* (<http://www.lefigaro.fr/politique/2008/10/01/01002-20081001ARTFIG00343-bas-rhin-et-haut-rhin-revent-d-une-assemblee-d-alsace-.php>) Le Figaro du 01/10/2008

67. *L'Alsace aura bientôt un Conseil unique*(<http://www.lefigaro.fr/politique/2011/12/02/1002-20111202ARTFIG00639-l-alsace-aura-bientot-un-conseil-unique.php>)lefigaro.fr, 2 décembre 2011.
68. Yolande Baldeweck, «Grande Région : les Alsaciens rejettent la fusion», *L'Alsace*, 24 octobre 2015 (lire en ligne (<http://c.lalsace.fr/actualite/2015/10/24/les-alsaciens-rejettent-la-fusion>))consulté le 8 mars 2017)
69. Jacques Fortier, « Pour Unser Land, le retour à l'Alsace « c'est maintenant ! », *L'Alsace*, 18 mai 2017 (lire en ligne (<http://c.lalsace.fr/bas-rhin/2017/05/18/pour-unser-land-le-retour-a-l-alsace-c-est-maintenant>))consulté le 18 mai 2017)
70. PhD, « Le retour à l'Alsace plébiscité dans un sondage », *France 3 Grand Est*, 18 mai 2017 (lire en ligne (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/alsace/retour-alsace-plebiscite-sondage-1255977.html>))consulté le 19 mai 2017)
71. « Fusion des départements en Alsace : "Les Alsaciens seront consultés" prévient Frédéric Bierry », *France Bleu*, 3 février 2017 (lire en ligne (<https://www.francebleu.fr/infos/politique/fusion-des-departements-en-alsace-les-alsaciens-seront-consultes-previent-frederic-bierry-1486116826>))consulté le 8 mars 2017)
72. Emmanuel Macron pour une entité alsacienne au sein du Grand Est(<http://www.lalsace.fr/actualite/2017/10/31/emmanuel-macron-pour-une-entite-alsace-au-sein-du-grand-est>)sur lalsace.fr
73. Germanie supérieure
74. « Le préfet du Grand Est chargé d'imaginer l'avenir institutionnel de l'Alsace »(<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/alsace/prefet-du-grand-est-charge-imaginer-avenir-institutionnel-alsace-1414505.html>)*France 3 Grand Est*, 2 février 2018
75. Bruno Poussard, « Alsace: 67% des habitants veulent quitter la nouvelle région Grand Est, selon un sondage »(<http://www.20minutes.fr/politique/2224199-20180220-alsace-selon-sondage-82-habitants-faveur-referendum-sortie-grand>), sur *20 minutes*, 20 février 2018 (consulté le 9 avril 2018)
76. Expression citoyenne pour l'Alsace(<http://www.expressioncitoyenne.alsace/>) consulté le 30 avril 2018.
77. « Un bond en avant pour l'Alsace, la France et l'Europe »(<https://c.dna.fr/politique/2018/05/05/un-bond-en-avant-pour-l-alsace-la-france-et-l-europe>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 5 mai 2018.
78. « Pour un « droit à agir » »(<https://c.dna.fr/politique/2018/05/30/pour-un-droit-a-agir>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 29 mai 2018.
79. « Grande Région : les Alsaciens rejettent la fusion », *L'Alsace*, 24 octobre 2015 (lire en ligne (<http://www.lalsace.fr/actualite/2015/10/24/les-alsaciens-rejettent-la-fusion>))consulté le 23 février 2017)
80. « Une réforme territoriale qui ne passe toujours pas », *Dernières Nouvelles d'Alsace* 17 mars 2017 (lire en ligne (<http://www.dna.fr/edition-de-haguenau/2017/03/17/une-reforme-territoriale-qui-ne-passe-toujours-pas>))consulté le 17 mars 2017)
81. **Erreur de référence : Balise<ref> incorrecte ; aucun texte n'a été fourni pour les références nommées 4**
82. « La voie haute », *L'Alsace*, 21 février 2018 (lire en ligne (<https://c.lalsace.fr/actualite/2018/02/21/la-voie-haute>))
83. « Une lettre de neuf parlementaires au Président », *L'Alsace*, 21 février 2018 (lire en ligne (<https://c.lalsace.fr/actualite/2018/02/21/une-lettre-de-neuf-parlementaires-au-president>))
84. « RÉFORME INSTITUTIONNELLE : Rottner prend l'initiative », *L'Alsace*, 13 mai 2018 (lire en ligne (<https://c.lalsace.fr/actualite/2018/05/13/rottner-prend-l-initiative>))
85. « Sortir de l'Impasse », *L'Alsace*, 9 mai 2018 (lire en ligne (<https://c.lalsace.fr/actualite/2018/05/09/sortir-de-l-impasse>))
86. **Erreur de référence : Balise<ref> incorrecte ; aucun texte n'a été fourni pour les références nommées 7**
87. L'ALSACE- Bierry et Klinkert misent sur l'appui de l'arche(<http://c.lalsace.fr/actualite/2018/01/21/bierry-et-klinkert-misent-sur-l-appui-de-l-arche>)
88. « RÉFORME INSTITUTIONNELLE : Pour un « droit à agir », *L'Alsace*, 30 mai 2018 (lire en ligne (<https://c.lalsace.fr/bas-rhin/2018/05/30/pour-un-droit-a-agir>))
89. L'ALSACE- Quelle Alsace pour demain?(<http://c.lalsace.fr/haut-rhin/2018/01/21/quelle-alsace-pour-demain>)
90. « Le préfet Marx chargé d'une mission sur l'entité Alsace », *L'Alsace*, 2 février 2018 (lire en ligne (<https://c.lalsace.fr/actualite/2018/02/02/le-prefet-marx-charge-d-une-mission-sur-l-entite-alsace>))
91. « Vers « un grand département d'Alsace », *L'Alsace*, 4 août 2018 (lire en ligne (<https://c.lalsace.fr/actualite/2018/08/04/vers-un-grand-departement-d-alsace>))
92. « AVENIR INSTITUTIONNEL DE L'ALSACE Courrier du Premier ministre : Bierry et Klinkert saluent une étape décisive » (<https://c.lalsace.fr/actualite/2018/08/03/rapport-marx-sur-l-alsace-un-courrier-du-premier-ministre-aux-parlementaires>), sur *L'Alsace*, 3 août 2018
93. « L'Etat acte le "désir d'Alsace" », *Dernières nouvelles d'Alsace* 4 août 2018 (lire en ligne (<https://www.dna.fr/politique/2018/08/04/l-etat-acte-le-desir-d-alsace>))
94. « Jacqueline Gourault est désormais la Madame Alsace du gouvernement », *France Info*, 4 août 2018 (lire en ligne (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/haute-corse/corse/jacqueline-gourault-est-desormais-madame-alsace-du-gouvernement-1522256.html>))

95. « Avenir de l'Alsace : Première rencontre de Brigitte KLINKERT et Frédéric BIERRY avec Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur », *Haut-Rhin Magazine*, 30/082018 (lire en ligne (<https://www.haut-rhin.fr/content/avenir-de-lalsace-premiere-rencontre-de-brigitte-klinkert-et-fr%C3%A9d%C3%A9ric-bierry-avec-madame>))
96. « Avenir institutionnel de l'Alsace Jacqueline Gourault en quête de convergence », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 15 septembre 2018 (lire en ligne (<https://c.dna.fr/politique/2018/09/15/jacqueline-gourault-en-quete-de-convergence>))
97. « Politique / Avenir de l'Alsace [VIDEO] Jacqueline Gourault : "Le gouvernement fera tout pour que ça aboutisse" », *dernières nouvelles d'Alsace*, 15 septembre 2018 (lire en ligne (<https://c.dna.fr/actualite/2018/09/14/video-jacqueline-gourault-le-gouvernement-fera-tout-pour-que-ca-aboutisse>))
98. « Grand Est - Avenir institutionnel de l'Alsace Pourquoi les fronts se multiplient », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 2 septembre 2018 (lire en ligne (<https://www.dna.fr/politique/2018/09/02/pourquoi-les-fronts-se-multiplient>))
99. « Face aux revendications de l'Alsace, des élus de Lorraine craignent la fin du Grand Est », *Lorraine Actu*, 10 septembre 2018 (lire en ligne (https://actu.fr/politique/face-revendications-lalsace-elus-lorraine-craignent-fin-grand-est_18526221.html))
100. « Mathieu Klein : « Que la Lorraine prenne son destin en main », *le Républicain Lorrain*, 23 août 2018 (lire en ligne (<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-netz-ville/2018/08/23/que-la-lorraine-prenne-son-destin-en-main>))
101. « POLITIQUE Et si nos départements fusionnaient », *le Républicain Lorrain*, 23 août 2018 (lire en ligne (<https://www.republicain-lorrain.fr/politique/2018/08/23/e-si-nos-departements-fusionnaient>))
102. « Fusion de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle : pourquoi ça ne se fera pas », *Lorraine Actu*, 4 septembre 2018 (lire en ligne (https://actu.fr/politique/fusion-la-moselle-de-meurthe-moselle-pourquoi-ne-se-fera-pas_18432081.html))
103. « Les défenseurs de l'Alsace-Moselle ne désarment pas » (<https://c.dna.fr/politique/2018/10/21/les-defenseurs-de-l-alsace-moselle-ne-desarment-pas>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 21 octobre 2018.
104. « Alsace : une Collectivité unique, avec les compétences des départements et des compétences particulières » (<https://c.dna.fr/actualite/2018/10/24/collectivite-unique-competences-particulieres>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 24 octobre 2018.
105. « Accord trouvé sur la création d'une « collectivité européenne d'Alsace » en 2021 » (https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/10/29/accord-trouve-sur-la-creation-d-une-collectivite-europeenne-d-alsace-en-2021_5376333_823448.html), article *Le Monde* du 29 octobre 2018.
106. « Les compétences futures de la collectivité «Alsace» » (<https://c.dna.fr/politique/2018/10/29/les-competences-futures-de-la-collectivite-alsace>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 30 octobre 2018.
107. [Petites haines ordinaires : histoire des conflits entre catholiques et protestants en Alsace]. 187].
108. *Petites haines ordinaires : histoire des conflits entre catholiques et protestants en Alsace*. 186.
109. Mario d'Angelo "L'identité régionale condition de succès de la régionalisation" (<http://www.latribune.fr/opinions/tribune/s/l-identite-regionale-condition-de-succes-de-la-regionalisation-534548.html>) a Tribune 10/12/2015
110. *Contes et légendes d'Alsace* Éditions Place-Stanislas.
111. Site mentionnant l'origine et quelques-unes des légendes sur les cigogne (http://sites.estvideo.net/suzyland/alsa/Le_gendes_cigognes.php)
112. entre autres à Kintzheim, Betschdorf et Hunawirh.
113. Armoiries de l'Alsace (http://emblemes.free.fr/site/index.php?option=com_content&view=article&id=132:armoiries-de-lalsace&catid=44:alsace&Itemid=97) sur le site *Les emblèmes de France* (consulté le 28 mars 2018)
114. Logo de la Région Alsace (http://www.region-alsace.eu/dn_logo-regionalsace/)
115. Drapeaux de l'Alsace (<https://biblioweb.hypotheses.org/25555>) article de Jean Stouf du 18 septembre 2017 sur le site *Biblioweb*.
116. Histoire Alsace, « Drapeaux d'Alsace intégral Nouvelle version » (<https://www.youtube.com/watch?v=UQljiOirTrtQ&ns=fb>), 28 février 2017 (consulté le 8 mars 2017)
117. archives de l'INA, *Vous avez dit Alsacien*
118. Le nom a été choisi en référence à un test en vigueur au cours de la première Guerre mondiale qui permettait – plus ou moins – de distinguer les prisonniers alsaciens des allemands. Quand on leur présentait un parapluie, un Alsacien disait *barabli* (déformation de parapluie) tandis qu'un Allemand disait *aejechem* (déformation de *Regenschirm*)
119. *Le Cousin Pons*, édition Furne, vol. VII, p.536.
120. Carte gastronomique de l'Alsace, tirée de *Larousse Gastronomique* de Prosper Montagné *Carto-mondo.fr* (<http://www.carto-mondo.fr/carte/carte-gastronomique-de-lalsace>)
121. Les Saisons d'Alsace, DNA, « La bière une passion alsacienne », juin 2014, page 70.
122. et l'*Elsass Cola* (cola d'Alsace).
123. Revue *Belles Régions de France*, n° 11, sept-oct. 2012, p. 31
124. La cathédrale de Strasbourg a servi plusieurs fois de comparaison entre les plus grands édifices.
125. Musée national de l'automobile (<http://www.collection-schlumpf.com/fr/schlumpf/>), située à Mulhouse en Alsace, la Cité de l'automobile - Musée national — collection Schlumpf — est le plus grand musée automobile du monde.
126. Notice n° PM68000249 (http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=RE&V_ALUE_1=PM68000249) base Palissy, ministère français de la Culture

127. La cité du train (<http://www.citedutrain.com/fr/train/>) située à Mulhouse en Alsace, la Cité du Train est le plus grand musée européen du chemin de fer
128. Mulhouseum - Université de Haute-Alsace - Le Musée français du chemin de fer (http://www.mulhouseum.uha.fr/site/musees_pres_chemin_de_fer.php)
129. Site officiel de la Cité du Train (<http://www.citedutrain.com>)
130. Site internet de la Fondation EDF - le musée EDF Electropolis (<http://fondation.edf.com/edf-fr-accueil/edf-fondation/les-domaines-d-intervention/culture-histoire-patrimoine/les-espaces-culturels-de-la-fondation/musee-edf-electropolis-16798.html>)
131. Mulhouseum - Université de Haute-Alsace - Le Musée EDF Electropolis, le spectaculaire et la rigueur scientifique (http://www.mulhouseum.uha.fr/site/musees_pres_electropolis.php)
132. Ecomusee-alsace.fr - L'écomusée d'Alsace en quelques mots (<http://www.ecomusee-alsace.fr/divers/lecomusee-dalsace-en-quelques-mots-2.html>)
133. Archéologie Alsace (<http://www.archeologie.alsace/>)
134. Histoire des dix villes: par Johann Daniel Schoepflin (<https://books.google.fr/books?id=FVdIAAAJAAJ&hl=fr&authuser=1&pg=RA3-PA215#v=onepage&q&f=false>)
135. État de l'Église d'Alsace avant la Révolution par M. Schickelé, voir Introduction -XIV (<https://archive.org/stream/tatdeleglisedal00schigoog#page/n23/mode/2up>)
136. « Populations légales 2011 des départements et des collectivités d'outre-mer » (<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-departements.asp?annee=2011>) Insee (consulté le 7 janvier 2015).
137. « Populations légales 2011 des régions » (<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-regions.asp?annee=2011>) Insee (consulté le 7 janvier 2015).
138. « La population alsacienne progresse davantage que celle du Grand Est » (<https://www.dna.fr/actualite/2018/12/27/la-population-alsacienne-progresse-davantage-que-celle-du-grand-est>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 27 décembre 2018.
139. voir Institut du droit local alsacien-mosellan
140. les agglomérations alsaciennes sur le site de l'INSEE - Données urbaines Région Alsace (<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/region.asp?reg=42>)
141. Plus précisément villes-centres de la partie française de leur agglomération
142. INSEE - Aires urbaines françaises (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip765l.pdf)
143. gentrification en marche (https://www.lemonde.fr/logement/article/2015/06/11/les-elus-locaux-ont-pris-le-train-de-la-gentrification-en-marche_4652113_1653445.html) sur le monde.fr
144. Site internet de l'UNESCO (<http://whc.unesco.org/fr/list/495>)
145. Site du recensement de l'INSEE (http://www.insee.fr/fr/recensement/page_accueil_rp.htm), chiffres au 08/01/1999.
146. Le Parlement européen devrait être situé à Bruxelles (<http://oneseat.eu/>)
147. www.one-city.eu (<http://www.one-city.eu>)
148. Site de la Cour européenne des droits de l'homme, Historique (<http://www.echr.coe.int/ECHR/FR/Header/The+Court/The+Court/History+of+the+Court/>)
149. « Informations sur Palais des Droits de l'Homme » (<http://www.echr.coe.int/ECHR/FR/Header/The+Court/The+Court/Information+on+the+building/>) Cour européenne des droits de l'homme (consulté le 18 mars 2008)
150. Unité urbaine - Liste des principales agglomérations de France s'appuyant sur les données de l'INSEE, les données démographique sont celles de 2009 dans le périmètre 1999 des unités urbaines
151. La notion d'agglomération s'entend au sens de l'INSEE soit un ensemble urbain incluant la ville-centre et ~~sa~~ banlieue.
152. INSEE - Territoire - Les 57 unités urbaines de plus de 100 000 habitants (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATTEF01204®_id=0)
153. L'aire urbaine s'entend au sens de l'INSEE soit un ensemble urbain et périurbain incluant la ville-centre, ~~sa~~ banlieue et sa couronne périurbaine
154. Institut national de la statistique et des études économiques - INSEE - Statistiques locales - bases téléchargeables - Table d'appartenance géographique des communes (<http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/baseTelechProduit.asp?strProd=1637&IdSousTheme=2&IdSource=&NomThemeOuSource=R%C3%A9gions%2C+d%C3%A9partements+et+villes+de+France>)- Tableau réalisé par l'INSEE listant les communes de France et précisant leur aire urbaine de rattachement
155. Institut national de la statistique et des études économiques - INSEE - L'essentiel sur la population alsacienne (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/alsace/themes/essentiel_population_alsace.pdf)- Chiffres clés et données démographiques sur l'Alsace avec le détail des communes les plus peuplées
156. aire urbaine de Mulhouse- Pourcentage de population du département : 38,3 %
157. *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*- édition du 11 juillet 2009 - A la croisée des cultures (<http://www.dna.fr/articles/200907/11/la-croisee-des-cultures,mulhouse,000005939.php>) Parmi les 192 nationalités reconnues par l'ONU dans le monde, 136 sont présentes à Mulhouse.
158. La République de Mulhouse 1293 - 1798 (<http://www.republique-de-mulhouse.net/home.htm>) - Site internet sur la République de Mulhouse réalisé par Frédéric Dollfus

159. *Mulhouse, la belle industrielle*- Archives Les Échos^{n°} 19422 du 27 mai 2005 • page 112(<http://archives.lesechos.fr/archives/2005/LesEchos/19422-535-ECH.htm>) *Du textile à la mécanique, en passant par la chimie et l'électricité, l'industrie (...) On n'imagine pas un instant le « Manchester français » décidant comme Bilbao de faire oublier son passé industriel en construisant un musée d'art moderne.*
160. Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur - Section des établissements - Rapport d'évaluation de l'Université de Haute Alsace - Mulhouse - Page 14(<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-UHA.pdf>) *L'UHA est à l'origine du premier CFA universitaire qui aujourd'hui concerne l'ensemble des universités alsaciennes (le processus s'est effectué entre 2001 et 2007).*
161. Musée National de l'Automobile(<http://www.collection-schlumpf.com/fr/schlumpf/>) *Située à Mulhouse en Alsace, la Cité de l'Automobile - Musée national - Collection Schlumpf - est le plus grand musée automobile du monde.*
162. Fondation EDF - Le Musée EDF électropolis(<http://fondation.edf.com/edf-fr-accueil/edf-fondation/les-domaines-d-intervention/culture-histoire-patrimoine/les-espaces-culturels-de-la-fondation/musee-edf-electropolis-106798.htm>) *Plus important musée consacré à l'électricité en Europe, il recueille les collections patrimoniales d'EDF afin d'offrir au plus large public une présentation à la fois historique, technique et sociologique de l'impact de l'électricité sur la société.*
163. Brochure des musées de Mulhouse - Page 2(http://www.musees-mulhouse.fr/images/CL_files/documents/Brochure_s%20art%20et%20techniques/brochuretechnique.pdf) *Né d'un héritage industriel exceptionnel, le patrimoine technique conservé dans les musées de Mulhouse force l'admiration des visiteurs venus du monde entier : automobiles de rêve, collection ferroviaire unique, histoire fascinante des rapports entre l'Homme et l'électricité, ensembles de matériels de production et de fabrication issus de l'impression sur étoffes et de l'impression de papiers peints, écomusées des techniques et savoir-faire, sont autant de cuivres, rouages, chromes, roues dentées, fines mécaniques et travail de la main de l'homme qui ont valu à Mulhouse et sa région le titre de Capitale européenne des musées techniques.*
164. FranceGuide - Tourisme - Mulhouse, capitale européenne des musées techniques(<http://ca.franceguide.com/what-to-do/cities-of-france/discover-our-cities/mulhouse/home.html?NodeID=232>) France Guide - Partie intitulée *Mulhouse, L'Alsace autrement*- Site internet édité par la Maison de la France
165. Écho mulhousien - mensuel municipal - Avril 2009 - Mulhouse, ville d'art et d'histoire(http://www.mulhouse.fr/sysmodules/RBS_fichier/admin/download.php?fileid=15978)
166. Ville de Mulhouse - Centenaire de la réhabilitation du Mulhousien Alfred Dreyfus - Alfred Dreyfus, l'homme - L'enfance d'Alfred Dreyfus(<http://www.mulhouse.fr/fr/dreyfus.php?PAGEID=1927>)
167. Document PDF du Département de mathématiques et applications (DMA) de l'École normale supérieure(http://www.dma.ens.fr/culturemath/histoire%20des%20maths/pdf/Lambert_Full.pdf)
168. (en) Biographie d'Alfred Werner sur le site de la Fondation Nobel (http://nobelprize.org/nobel_prizes/chemistry/laureates/1913/werner-bio.html)
169. Section Science du site de Vulcania - *Les Diables des volcans : Maurice et Katia Krafft*(<http://science.vulcania.com/fr/reperes/maurice-et-katia-krafft.html>)
170. Musée historique de Mulhouse, Service éducatif et culturel des musées de Mulhouse - Mulhouse sous l'ancien régime - 1525, la Réforme religieuse(http://www.mulhouseum.uha.fr/site/medias/fiche_pdf/MHM-TdP-020.pdf)
171. Site officiel de la Ville de Mulhouse - Webcam de la Place de la Réunion avec vue sur le Temple Saint-Étienne et texte explicatif: *« Au centre de la place, se trouve le Temple Saint-Étienne, construit en 1866. Il est aujourd'hui classé monument historique. De nombreux concerts et manifestations s'y déroulent. Ses dimensions en font l'édifice protestant le plus haut de France. »*(<http://www.mulhouse.fr/fr/webcam.php?PAGEID=4293>)
172. Association des Châteaux forts d'Alsace, membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace - Article sur Mulhouse(http://www.chateauxforts-alsace.org/page_consultation.php?page=271)
173. Diagnostic territorial de la région mulhousienne 2004 - AURM et SCOT Région mulhousienne *Le centre-ville de Mulhouse: une attractivité sur tout le sud Alsace* Page 59 - *C'est naturellement le centre-ville de Mulhouse qui incarne avec le plus de force la notion de centralité : pôle majeur de commerces et de services de la Région Mulhousienne et de l'Alsace du Sud, il constitue également un important pôle d'équipements collectifs et d'emplois. C'est un lieu de référence, présentant une forte densité de patrimoine urbain et un lieu d'identité pour un grand nombre d'usagers.*
174. Diagnostic territorial de la région mulhousienne 2004 - AURM et SCOT Région mulhousienne *Une offre commerciale abondante essentiellement dans les pôles périphériques* page 48 - *Avec plus de 115,000m² de surface commerciale le pôle de Wittenheim-Kingersheim est le plus important pôle périphérique du territoire, son pouvoir d'attraction est large et son aire de chalandise s'étend vers le nord, bien au-delà du périmètre de la Région Mulhousienne.*
175. Diagnostic territorial de la région mulhousienne 2004 - AURM et SCOT Région mulhousienne *Des centralités secondaires qui structurent leur territoire* page 60 - *Les pôles urbains secondaires présentent un grand nombre de caractéristiques de centralité: [...] Wittenheim structure le Nord du territoire [...] Rixheim lesud*
176. Présentation de l'histoire du vignoble alsacien sur le site Alsace-vins.net(<http://www.alsace-vins.net/Histoire-du-vignoble-alsacien.html>) - *Au Moyen Âge, les vins d'Alsace comptent parmi les plus réputés et les plus chers d'Europe.*
177. Agence d'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur - Section des établissements - Rapport d'évaluation de l'Université de Haute Alsace - Mulhouse - Page 14(<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-UHA.pdf>) *L'UHA est à l'origine du premier CFA universitaire qui aujourd'hui concerne l'ensemble des universités alsaciennes (le processus s'est effectué entre 2001 et 2007).*

178. Site officiel du musée Unterlinden(<http://www.musee-unterlinden.com/CLOITRE.html>) - *Le musée d'Unterlinden de Colmar est un des musées des beaux-arts de province les plus visités de France (220 000 visiteurs).*
179. La forêt de Haguenau sur le site de l'ONF(<http://www.onf.fr/alsace/sommaire/patrimoine/haguenau/20080319-175306-339755/@@index.html>)
180. Aristide Matthieu Guilbert, *Histoire des villes de France avec une introduction générale pour chaque province.* (http://books.google.fr/books?id=21Mf805e2LMC&pg=PA41&dq=Haguenau+fr%C3%A9d%C3%A9ric&hl=fr&ei=EJ9STJWnDteV4gbBuPzKAw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=4&ved=0CDkQ6AEwAw#v=false), Furne, 1848, p. 41,42
181. *Revue numismatique* (https://books.google.fr/books?id=CoPRAAAAMAAJ&pg=PA468&dq=Haguenau+libre+1262&hl=fr&ei=YKJSTLz7JpP-4Aae7q2aAw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=2&ved=0CDEQ6AEwAQ#v=onepage&q=Haguenau%20libre%201262&f=false) Société d'Édition les *Belles Lettres*, 1868, p. 468
182. Comité des travaux historiques et scientifiques de France *Bulletin philologique et historique* 1969, p. 341 (<https://books.google.fr/books?id=Q1tYAAAAMAAJ&q=Haguenau+d%C3%A9capole+%2228+ao%C3%BBt+1354>)
183. Jean-Charles Édouard, *Organisation et dynamique urbaines du nord du Massif central* (<https://books.google.fr/books?id=FuZKqN6VsZcC&pg=PA478&dq=Haguenau+d%C3%A9capole+1354>) 2001, p. 478
184. <http://www.eurodistrictbasel.eu/index.php?id=26&L=1>
185. Pôle Technologique Extrusion, plate-forme Alsace (Saverne) (<http://www.poletechnologique-extrusion.fr>)
186. Site web du consortium Rhénatic (<http://www.rhenatic.eu>)
187. Institut du droit local alsacien-mosellan
188. Legifrance - Le service public de l'accès au droit (http://www.legifrance.gouv.fr/html/Guide_legistique_2/371.htm)
189. [PDF] Le régime d'Alsace-Moselle (http://pcf.alsace.free.fr/documents/regime_local.pdf#search=%22regime%20alsac a%20moselle%20deficitaire%22)
190. Chiffres clés Alsace (http://www.atmo-alsace.net/medias/produits/CHIFFRES_CLES_ALSACE_202.pdf) site web [atmo-alsace.net](http://www.atmo-alsace.net)
191. À l'entrée Nord de Strasbourg, un tronçon surélevé d'un kilomètre de long est condamné à rester en deux fois deux voies.
192. Libération L'expérimentation de la taxe poids-lourds repoussée 21 mars 2010 (<http://www.libestrasbourg.fr/actu/2010/04/l%C3%A9xp%C3%A9rimentation-de-la-taxe-poids-lourds-repouss%C3%A9e.html>)
193. « Questions autour d'une « différenciation » », *20minutes.fr*, 26 juin 2013 (lire en ligne (<https://www.20minutes.fr/strasbourg/1180221-20130626-questions-autour-diff%C3%A9renciation>), consulté le 13 décembre 2016)
194. « La flore s'appauvrit en Alsace » (<https://www.lalsace.fr/actualite/2019/01/29/la-flore-s-appauvrit-en-alsace>) sur www.lalsace.fr (consulté le 23 février 2019)
195. (fr) Site de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Alsace (<http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>)
196. Thomas Pfeiffer, *Alsace, le retour du loup*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2011 (ISBN 9782716507967)
197. Voir l'article du chercheur Thomas Pfeiffer sur les loups en Alsace paru en 2006 dans la *Revue d'Alsace*.
198. Le loup aux portes du Sundgau - Article de [Loup.org](http://www.loup.org) (<http://www.loup.org/spip/Le-loup-aux-portes-du-Sundgau,431.html>)
199. Site conjoint Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (<http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique20>) - Suivi des populations de loups - Bilan du suivi hivernal 2011-2012
200. France 3 Lorraine - Des louveteaux entendus sur le massif vosgien - Thierry Gelhaye - 30/08/2013 (<http://lorraine.france3.fr/2013/08/30/des-louveteaux-entendus-sur-le-massif-vosgien-309731.html>)
201. Ferus - Loup : première reproduction dans les Vosges ! - 2 septembre 2013 (<http://www.ferus.fr/actualite/loup-premiere-reproduction-dans-les-vosges>)
202. Site consacré au loup établi en commun par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement et le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (<http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?article252>) - Première reproduction en-dehors des Alpes - 17.10.2013 - « Cet été et pour la première fois depuis le retour du loup en France, un événement de reproduction a été détecté en-dehors des Alpes, au sein de la meute des Vosges (ZPP identifiée il y a deux ans), lors des opérations de hurlement provoqué »
203. Capber, F. 1997. La loutre européenne *Lutra lutra* : reproduction et réintroduction. Thèse vétérinaire, Lyon, n° 046, 201 pp.
204. Capber, F. 2006. Reproduction de la Loutre européenne *Lutra lutra*. Bull. Soc. Hist. Nat. Fr. Colmar, Vol 67 : 35-76.
205. Schmitt R., 1975. Les loutres ont disparu de nos rivières. Ann. Soc. du M et de la Ville de Munster, 29 : 56-57.
206. Waechter A., 1979. Notes sur les Mammifères d'Alsace : 2. Les Carnivores. *Mammalia*, 43(4): 479-484.
207. Kempf C., 1982. Essai sur les causes de la disparition de la loutre en Alsace. Compte rendu d'un colloque régional d'ornithologie et de mammologie. *Ciconia*, 6: 65.
208. Loukianoff S., 1991. L'extinction de la loutre (*Lutra lutra*) dans les Vosges du Nord. Ann. Sci. Bios. Vosges du Nord, 1: 63-73.

209. Mercier L., 2004. Bilan de la réintroduction de la Loutre *Lutra lutra* (Linné, 1758) en Alsace, France. *Bull. Soc. Hist. Nat. Ethn. Colmar*, 65: 117-134.
210. Capber, F. & A. Lehmann. 2009. Une loutre d'Europe *Lutra lutra* découverte en Alsace (France). *Arvicola*, tome XIX, 1 : 8-11.
211. Rapport d'activité de Sauvagerie Faune Sauvage, 25 juin 2010
212. HOCHSTETTER (1831) : Liste des Lépidoptères d'Alsace, pour la Statistique Générale du département du Haut-Rhin ; CANTENER, L. P. (1834) : Histoire naturelle des lépidoptères rhopalocères ou papillons diurnes, des départements des Haut et Bas-Rhin, de la Moselle de la Meurthe et des Vosges, 166 p. Roret et Levraut (Ed.) Paris
213. *Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse* (BSEM) (<http://soc.als.entomo.free.fr/SommaireBullSem.html>)
214. Société Alsacienne d'Entomologie (<http://www.societe-alsacienne-entomologie.fr>), Société Entomologique de Mulhouse (<http://soc.als.entomo.free.fr/SommaireBullSem.html>) "Orthoptères d'Alsace" (<http://pagesperso-orange.fr/orthosdalsace/frame.htm>) association IMAGO (<http://association.imago.free.fr/index.htm>), AntArea (<http://antarea.fr/p/rojet/index.html>).
215. CALLOT H. J., 2007. - Les Catalogues et Atlas des Coléoptères d'Alsace: bilan 1989-2005 et perspectives *Rev. sci. Bourgogne-Nature* T 5, p. 157-162.
216. SCHEUBEL A., (1985) : PAPILLON, sous-titre : Les papillons d'Alsace. - Sous cette rubrique dans L'Encyclopédie de l'Alsace, Ed. Publitotal, T X, p. 5814-5824, 2 pl. photos coul. Liste commentée des espèces principalement diurnes (rhopalocères) avec indication de leur statut de menace.
217. CALLOT H. & ASTRIC A. (2009) - Liste de référence des Fourmis d'Alsace. 6 p. [http://www.societe-alsacienne-entomologie.fr/Version du 20/10/2009](http://www.societe-alsacienne-entomologie.fr/Version%20du%2010/2009) (<http://soc.als.entomo.free.fr/Documents%20PDF/Liste%20Fourmis%20Alsace.pdf>).
218. Liste des CATALOGUE ET ATLAS DES COLEOPTERES D'ALSACE (<http://soc.als.entomo.free.fr/Cataliste.html>)
219. Prix Gadeau de Kerville de la Société entomologique de France
220. Des chercheurs bâlois découvrent une nouvelle espèce de mollusque *Belgrandia gfrast* (<http://www.petitecamarguealsacienne.com/bib/faune/Belgrandiagfrast.pdf>)
221. Agriculture générale - De Paul Dilloth - Publié par J.-B. Baillièrre et fils, 1907 (https://books.google.fr/books?id=N_pEAAAIAAJ&q=%22chanvre+alsace&dq=%22chanvre+alsace&pgis=1)
222. Charles Hoffmann et Auguste-Marie-Pierre Igold, L'Alsace au dix-huitième siècle au point de vue historique, judiciaire, administratif, économique, intellectuel, social et religieux (<https://books.google.fr/books?id=fb8RAAAIAAJ&q=chanvre+alsace&dq=chanvre+alsace&pgis=1>) H. Huffel, 1906
223. Delanoye, Traité des productions naturelles: indigènes et exotiques, ou description des principales marchandises du commerce français;... - De Réunion de Commerçans et de Courtiers, Réunion de Commerçans et de Courtiers (<https://books.google.fr/books?id=iD0-AAAAIAAJ&pg=PA198&dq=chanvre+alsace&lr=>) Renard, 1831
224. Site officiel de la Région Alsace - Qualité environnementale dans la construction : Promotion de l'utilisation du chanvre dans la construction (http://www.region-alsace.eu/dn_guide-aidesqualite-environnementale-dans-construction/utilisation-chanvre-dans-construction.html)
225. AREHN, Présentation de l'Ofice des Données Naturalistes d'Alsace (http://www.arenh.asso.fr/alaune/seminaire_biodiversite/8-SGibet_1_SIBA.pdf) (et du SIBA / Suivi des indicateurs de biodiversité en Alsace)
226. L'Alsace, *L'Alsace fait figure de pionnière : elle s'est engagée dès 2003 dans la trame verte et bleue* (<http://www.lalsace.fr/actualite/2012/10/16/l-alsace-fait-figure-de-pionniere-elle-s-est-engagee-des-2003-dans-la-trame-verte-et-bleue>), 16 octobre 2012
227. [PDF] Le point sur Sols_V7.pdf (http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Le_Point_Sur/2011/Le_point_sur_Sols_V7.pdf) sur www.developpement-durable.gouv.fr Le taux d'artificialisation en Alsace est d'environ 10 %, cependant qu'entre 2000 et 2006, les terres agricoles ont diminué de 0,3 % (voir graphique en première page)
228. Dernières nouvelles d'Alsace "Qu'a fait l'Alsace depuis la COP21", mardi 18 décembre; page 13.
229. Traité de Versailles (<http://mjp.univ-perp.fr/traites/1919versailles12.htm#XII>) sur mjp.univ-perp.fr; voir article 358.
230. Les Dernières Nouvelles d'Alsace en date du 15 février 2017. voir article intitulé « énergie Grand Est »
231. [<https://c.dna.fr/economie/2019/03/09/le-grand-est-a-consomme-moins-de-gaz>] Le Grand Est a consommé moins de gaz », article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 9 mars 2019.
232. [PDF] Cartographie des installations de méthanisation en Alsace (<http://grand-est.ademe.fr/sites/default/files/cartographie-des-installations-alsace-sept-2015.pdf>) sur grand-est.ademe.fr
233. [PDF] Un mix de gaz 100 % renouvelable en 2050? (<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/france-independante-mix-gaz-renouvelable-010503-synthese.pdf>) sur [ademe.fr](http://www.ademe.fr). Voir carte page 15. rappelons que 1000 GWh équivalent à 1TWh. En Alsace, le gaz renouvelable serait majoritairement du syngaz produit par pyrogazéification, mais aussi du biogaz, à hauteur de 10TWh/a si l'on en croit la taille des cercles.
234. Les dernières nouvelles d'Alsace en date du vendredi 2 mars 2018. voir article intitulé « Fessenheim: cap sur le démantèlement » en page 11.
235. Photovoltaïque: des détails sur l'appel d'offres spécifique au Haut-Rhin (<https://www.actu-environnement.com/ae/news/photovoltaique-detaills-appels-offres-haut-rhin-31604.php4>) sur www.actu-environnement.com
236. Les dernières nouvelles d'Alsace en date du samedi 21 avril 2018; voir page 13, article intitulé « Une task force pleine d'énergie ».






237. [PDF] Pour un Grand Est à énergie positive et décarboné à horizon 2050 # Post-Fessenheim (<https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2018/04/projet-fessenheim.pdf>) sur grandest.fr; voir le point n°1 « Implanter un centre mondial de référence dans le domaine des énergies et de leurs usages couvrant également le volet démantèlement du nucléaire ».
238. [PDF] Présentation des missions d' «Alter Alsace Energies » (http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Alter_Alsacec1a7.pdf) sur grand-est.developpement-durable.gouv.fr
239. Dernières nouvelles d'Alsace en date du dimanche 3 juin 2018. Voir article page 15 intitulé « Économies d'énergie: une affaire de familles »
240. CEP (<http://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/patrimoine-communes-comment-passer-a-l'action/batiments-publics-reduire-depense-energetique/conseil-energie-partage-cep>) sur ademe.fr, site de l'ADEME.
241. Une Alsace 100% renouvelable (<https://drive.google.com/file/d/11RqJLPTcXOLf2puJS0mbtO7mwF5JeLnT/view>)
242. Agenda de l'association négaWatt (<https://www.negawatt.org/Presentation-du-scenario-negaWatt-2017-2050-480>) sur negawatt.org, site de l'association négaWatt.
243. Conférence-débat : Alsace 100% énergies renouvelables en 2050 (<https://tousacteursduclimat.strasbourg.eu/actualites/conferece-debat-100-energies-renouvelables/>) sur tousacteursduclimat.strasbourg.eu, site de .
244. Alsace Alter Energies nous parle d'autoconsommation (<https://www.youtube.com/watch?v=WHuB3sD1hQ>) sur youtube.com (interview du conseiller en énergie Éloi Navarro).
245. Géothermie *L'Alsace est une terre d'abondance pour la géothermie profonde. En effet, elle est dotée de roches souterraines fracturées situées à 5 000 mètres de profondeur atteignant une température exceptionnelle de 200 °C* (<http://sites.region-alsace.eu/energivie/menugauche/Les+energies/Geothermie/>) Site officiel de la Région Alsace présentant le potentiel géothermique alsacien
246. GEIE Soultz, *Le site du projet EGS de Soultz-sous-Forêts - Explication et suivi de l'avancement du projet* (<http://soultz.net/fr/>)
247. SwissInfo, *Un projet géothermique provoque un séisme à Bâle* (http://www.swissinfo.ch/fre/actualite/Un_projet_geothermique_provoque_un_seisme_a_Bale.html?cid=5618194) 2006-12-09, consulté 2013-03-20
248. Nappes d'eau potable (<http://www.geothermieprofonde.info/questions/comment-allez-vous-protger-nos-nappes-deaux-potables/>) sur geothermieprofonde.info
249. Hydraulique en Alsace (<http://alsace.edf.com/mix-energetique/hydraulique/>) sur alsace.edf.com
250. Oltingue: nouveau point d'entrée en France (<http://www.grtgaz.com/medias/communiqués-de-presse/detail-actus/article/oltingue-nouveau-point-dentree-en-france.html>) sur grtgaz.com
251. Interconnexion avec la Suisse (<http://www.grtgaz.com/grands-projets/projets-dinteret-commun/creation-dune-capacite-rebours-de-la-suisse-vers-la-france-a-oltingue.html>) sur grtgaz.com
252. La France, un pays de transit du gaz naturel (<https://www.connaissancedesenergies.org/la-france-un-pays-de-transit-du-gaz-naturel-140410>) sur [connaissancedesenergies.org](http://www.connaissancedesenergies.org)
253. RTE investit dans le Grand Est (<https://www.lalsace.fr/actualite/2017/05/04/rte-investit-dans-le-grand-est>) sur [lalsace.fr](http://www.lalsace.fr)
254. [PDF] Alsace (http://www.rte-france.com/sites/default/files/attachements/2014/b01_v8_alsace.pdf) sur [rte-france.com](http://www.rte-france.com); voir plan en dernière page.
255. Zéro déchet Strasbourg (<https://zds.fr/>) sur [zds.fr](http://www.zds.fr)
256. « Consigne des bouteilles en verre: l'Alsace fait de la résistance » (<https://c.dna.fr/edition-de-saverne/2019/01/24/respecter-la-consigne>) article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 25 janvier 2019.
257. Élisabeth Ferquel, Martine Garnier Jérôme Marie, Claire Bernède-Bauduin, 2,3 Guy Baranton, 1 Claudine Pérez-Eid, 1 and Danièle Postic1* "Prevalence of *Borrelia burgdorferi* Sensu Lato and Anaplasmataceae Members in *Ixodes ricinus* Ticks in Alsace, a Focus of Lyme Borreliosis Endemicity in France"; *Applied and Environmental Microbiology* April 2006, p. 3074-3078, Vol. 72, No. 4 0099-2240/06/\$08.00+0 ; doi:10.1128/AEM.72.4.3074-3078.2006 ; American Society for Microbiology (Article OnLine (<http://aem.asm.org/cgi/content/full/72/4/3074>))
258. (en) University of Strasbourg, performance in Academic Ranking (<http://www.arwu.org/Institution.jsp?param=University%20of%20Strasbourg>) consulté sur le site <http://www.arwu.org>, le 24 septembre 2010

Annexes

Bibliographie

- Histoire de l'Alsace. Tome I : Haut-Rhin, Kevin Smith 2015
- Histoire de l'Alsace. Tome II: Bas-Rhin, Kevin Smith 2015
- Dominique Töursel-Harster, Jean-Pierre Beck et Guy Bronner, *Dictionnaire des monuments historiques*

Sur les autres projets Wikimedia :

-  [Alsace](#), sur Wikimedia Commons
-  [Alsace](#), sur le Wiktionnaire
-  [Alsace](#), sur Wikisource
-  [Alsace](#), sur Wikiquote
-  [Alsace](#), sur Wikinews
-  [Alsace](#), sur Wikivoyage

d'Alsace, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995, 663 p.
(ISBN 978-2-716-50250-4, OCLC 34153205)

- Charles-Laurent Salch (préf. Jean-Laurent Vonau, ill. Christian Rémy, fotogr. Dominique Martinez), *La Clé des châteaux-forts : architecture, guerre et vie quotidienne dans les châteaux forts* Lichtenberg, éditions Lettrimage, 1995, 382 p. (ISBN 2-910-30301-2 et 9782910303013, OCLC 35164771)
- Charles-Laurent Salch, *Nouveau Dictionnaire des Châteaux Forts d'Alsace* Ttlenheim, éditions alsatia. Conception et réalisation Lettrimage, avril 1991, 384 p. (ISBN 2-703-20193-1 et 978-2-703-20193-9, OCLC 180545415)
- Charles-Laurent Salch, *Châteaux de l'An Mil en Alsace* Strasbourg, Castrum Europe, Châteaux-forts d'Europe, septembre 2000 (ISSN 1253-6008, lire en ligne)
Éditions du Centre d'étude des châteaux-forts n° 15
- Charles-Laurent Salch, *Imagiers des châteaux et remparts d'Alsace, 1370-1970* vol. 1, Strasbourg, Châteaux-forts d'Europe-Castrum Europe, janvier 2010, 160 p. (ISSN 1253-6008, lire en ligne)
N°53/54/55 2010. **Tome 1 : A – F**
- Charles-Laurent Salch, *Imagiers des châteaux et remparts d'Alsace, 1370-1970* vol. 2, Strasbourg, Châteaux-forts d'Europe-Castrum Europe, octobre 2000, 362 p. (ISSN 1253-6008, lire en ligne)
N°56/57/58/59 2011. **Tome 2 : G à O**
- Charles-Laurent Salch, *Imagiers des châteaux et remparts d'Alsace, 1370-1970* vol. 2, Strasbourg, Châteaux-forts d'Europe-Castrum Europe, 2011, 581 p. (ISSN 1253-6008)
N°63/64/65/66 2013. **Tome 3 : P à Z**
- Coordination Bernadette Schnitzler, Conservateur du musée archéologique, *Vivre au Moyen Âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace* Strasbourg, Éditions Les Musées de la ville de Strasbourg, 10 mai 1990, 524 p. (OCLC 848988425)
Année de l'archéologie
- Michel Hérold, Françoise Gatouillat, *Les vitraux de Lorraine et d'Alsace* Paris, CNRS Éditions et Ministère de la Culture et de la Francophonie, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, mai 1994, 330 p. (ISBN 2-271-05154-1)
Recensement des vitraux anciens *Corpus vitrearum*, publié sous la direction du Comité international d'histoire de l'art et sous le patronage de l'Union académique internationale. France, série complémentaire, Recensement des vitraux anciens de la France, volume V
- Sylviane Cousin, Claude Royer, François Sigaut, introduction de Jean Cuisenier, *Le guide du patrimoine rural* Besançon, Les guides de la manufacture, 1991, 382 p. (ISBN 2-7377-0237-2)
400 musées, écomusées, collections d'agriculture présentés par l'association française des musées d'agriculture : Deuxième édition revue et actualisée. Ouvrage publié avec le concours de la Direction des Musées de France (DMF) : 1. Alsace, pp. 21 à 30
- Michel Hérold, Françoise Gatouillat, *Les vitraux de Lorraine et d'Alsace* Paris, CNRS Editions, 1994, 329 p. (ISBN 2-271-05154-1)
Corpus vitrearum, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Recensement des vitraux anciens de la France, volume V pp. 133 à 309 Les vitraux d'Alsace
- *Patrimoine régional, administration nationale : la conservation des monuments historiques de 1914 à 1964* thèse présentée par Nicolas Lefort, 28 septembre 2013, 1228 pages



Il existe une catégorie consacrée à ce sujet : Alsace.

Médias

- **Films sur l'Alsace**
 - *Alsace*, film réalisé par Henri Pouctal, 1916
 - *Les Alsaciens ou les Deux Mathilde* film réalisé par Michel Favart, 1996
 - *Müetter*, film réalisé par Dominique Lienhard, 2006
 - *Mes enfants ne sont pas comme les autres* film réalisé par Denis Dercourt
 - *Les Tilleuls de Lautenbach* adaptation TV du roman de Jean Egen réalisé par Bernard Saint-Jacques, 1983
 - *L'Ami Fritz*, film TV de Jean-Louis Lorenzi, 2001 ; film TV de Georges Folgoas, 1967 ; film de Jacques de Baroncelli, 1933 ; film de René Hervil, 1920

▪ Films tournés en Alsace

- *La Grande Illusion*, film de Jean Renoir, sorti en 1938 (avec Jean Gabin, Erich von Stroheim, Pierre Fresnay, Marcel Dalio).
- *Le Bal des maudits*, film américain, réalisé par Edward Dmytryk sorti en 1958, dont certaines scènes ont été tournées au camp de concentration du Struthof.
- *La Décade prodigieuse*, film réalisé en 1971 par Claude Chabrol.
- *Monsieur Klein*, film réalisé en 1976 par Joseph Losey.
- *Julia*, de Fred Zinnemann, sorti en 1977, avec Jane Fonda. Nombreuses scènes tournées à la gare centrale et au Palais universitaire ainsi que sur la ligne SNCF entre Schirmeck et Rothau. Récompensé par trois Oscars.
- *Swing*, film de Tony Gatlif, sorti en 2002
- *Indigènes*, film de Rachid Bouchareb sorti en salle le 27 septembre 2006 (avec Sami Bouajila, Jamel Debbouze, Samy Naceri, Roschdy Zem et Bernard Blancan).
- *La confiance règne*, film réalisé en 2004 par Étienne Chatiliez
- *Un vrai papa Noël*, film de José Pinheiro, sorti en 2008 (avec Jean-Marie Bigard).
- *Blackout*, diffusé fin 2009.
- *Sherlock Holmes : Jeu d'ombres* quelques plans tournés place de la cathédrale à Strasbourg en 2011.
- Dix films ont été réalisés en 1991 à l'initiative du conseil régional pour la promotion de l'Alsace. Ils portent sur la cathédrale de Strasbourg le château du Haut-Kœnigsbourg les Ribeaupierre, les châteaux et les mines d'argent, le musée Unterlindende Colmar ; mais ils abordent aussi des thèmes comme : les musées techniques de Mulhouse, la Décapole, les routes militaires, romanes, des châteaux et des orgues.



Tournage du film de Fred Zinnemann, *Julia*, sur le quai 1 en gare de Strasbourg. De gauche à droite, Élisabeth Mortensen, Jane Fonda et Dora Doll.

Articles connexes

- [Histoire des Juifs en Alsace](#)
- [Liste Swadesh de l'alsacien](#)

Liens externes

- Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel Bibliothèque nationale de France(données) • Système universitaire de documentation Bibliothèque du Congrès • Gemeinsame Normdatei • Bibliothèque nationale de la Diète • Bibliothèque nationale tchèque • WorldCat
- Ressources relatives à la géographie : GeoNames • Insee (régions) • Nomenclature des unités territoriales statistiques • OpenStreetMap • Wikimedia Commons(cartes)
- [Alsace.com](#), site de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace
- [Imaginalsace](#), site de la marque partagée Alsace
- [Tourisme Alsace](#), site officiel du tourisme en Alsace
- [Inventaire du patrimoine en Alsace](#)
- [Géologie de l'Alsace](#) sur le site *Lithothèque d'Alsace*
- [Alsace : au cœur de l'Europe](#) sur le site France.fr

Ce document provient de «<https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Alsace&oldid=159124574>».

La dernière modification de cette page a été faite le 9 mai 2019 à 08:50.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc, organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.